Projet PAGEIT

« Projet d'Appui à la Gestion des Ecosystèmes Inondables de quatre Terroirs du delta intérieur du Niger »

Rapport d'évaluation

Yafong Berthé
Per B Hansen
Christophe Maldidier

29 Mai 2009

Table des Matières

SIGLES 6

REMERCIEMENTS 7

RESUME EXECUTIF 8

1. PRESENTATION DU PROJET 15

1.1 GESTION DES TERROIRS ET DES RESSOURCES NATURELLES 16

1.1.1 Conventions et Plans d'Aménagement des terroirs 16
1.1.1.1 Plan d'aménagement des terroirs 16
1.1.1.2 Conventions Locales 16
1.1.1.3 Secteur pêche 17

1.1.2. Restauration et gestion durable des forêts et des ressources ligneuses 17
1.1.2.1 Restauration et gestion des forêts 17
1.1.2.2 Bosquets villageois 18
1.1.2.3 Arboreteum et pépinières 19

1.1.3 Réhabilitations des Chenaux (la terminologie canaux est utilisée pour les chenaux artificiels) 20

1.1.4 Formation/Sensibilisation 20

1.2 MESURES D'ACCOMPAGNEMENT 21

1.2.1 Caisse de crédit 21

1.2.2 Maraîchage 21

1.2.3 Transformation des produits 22

1.2.4 Bourgoutières 22

1.2.5 Promotion des fours et des foyers améliorés 23

1.2.6 Formation/sensibilisation 23

2. ATTENTES ET METHODOLOGIE DE L'EVALUATION 24

2.1 CONTENU DE L'EVALUATION 24

2.2 METHODOLOGIE UTILISEE 24

3. ANALYSE DES RESULTATS 27

3.1 COMPOSANTE N°1. MISE EN ŒUVRE DES PLANS DE GESTION DE YOUWAROU–AKKA ET DENTAGA 27

3.1.1 Résultats correspondants à l'objectifs spécifique n°1 27

3.1.2 Résultats correspondants à l'objectifs spécifique n°2 29

3.1.3 Résultats correspondants à l'objectifs spécifique n°3 31

3.2 COMPOSANTE N°2 : GESTION COMMUNAUTAIRE DES FORETS ET DES BOURGOUTIERES INONDABLES DE SASSIMBA ET DE SIMAYE 33

3.2.1 Résultats correspondants à l'objectifs spécifique n°4 33

3.2.2 Résultats correspondants à l'objectifs spécifique n°5 34

3.3 COMPOSANTE 3 : MISE EN PLACE D'UN MECANISME GLOBAL DE SUIVI – EVALUATION ET CAPITALISATION 36

3.3.1 Résultats correspondants à l'objectifs spécifique n°6 36

4. IMPACT DU PROJET 38

4.1. IMPACT DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT 38

4.1.1 Impact lies aux forêts réhabilitées/ bosquets 38

4.1.2 Impact lies aux infrastructures établies 39

4.1.3 Impact lies au fours et foyers améliorés 40

4.2. IMPACT DU PROJET SUR LA POPULATION/AUTORITES LOCALE 40

4.2.1 Impact socio-économique 40

4.2.2 Impact sur la gouvernance / capacités locale 42

4.2.3 Niveau de changement de comportement des populations 43

4.2.4 Appréciation du degré d'appropriation du projet par les acteurs locaux 43

5. APPRECIATION DES CRITERES D'EVALUATION 44

5.1 PERTINENCE DU PROJET 44

5.2 EFFICACITE DU PROJET 45

5.3 EFFICIENCE DU PROJET (ANALYSE COUTS-BENEFICES) 45

5.3.1 Vision générale 45

5.3.2 Foresterie 47

5.4 REPRODUCTIBILITE ET DURABILITE DU PROJET 53

5.5 ANALYSE DU PARTENARIAT 54

5.6 PERCEPTION GLOBALE DES ACTEURS 54

6. CONCLUSIONS 55

6.1 CONSTAT ET LEÇONS APPRISES 55

6.1.1. Constats et leçons d'ordre général 55

❑ Constat n°1. Réalisations globales du PAGEIT 55

❑ Constat n°2. Le PAGEIT est un partenaire hautement apprécié pour les autorités villageoises et municipales en matière de restauration forestière et d'activités génératrices de revenus 55

❑ Constat n°3. Des pistes concrètes pour appuyer la décentralisation de la gestion des ressources naturelles 56

❑ Constat n°4. Les autorités locales et les services techniques ont encore des difficultés à assumer leur nouveau rôle 56

❑ Constat n°5. Le besoin d'intervenir concomitamment sur plusieurs ressources et dans plusieurs secteurs d'activités 56

❑ Constant n°6. Gouvernance 57

❑ Constat n°7. Capitalisation et système de suivi-évaluation 57

6.1.2 Constats et leçons spécifiques 58

6.1.2.1 Restauration et gestion des forêts naturelles 58

6.1.2.2 Réhabilitation des chenaux 58

6.1.2.3 Aménagement du Terroir et gestion des ressources naturelles 60

6.1.2.4 Pêche 61

6.1.2.5 Caisse de crédit 61

6.1.2.6 Maraîchage 61

6.1.2.7 Bosquets et pépinières 61

7. RECOMMANDATIONS 63

7.1 LES AXES GENERAUX DE LA NOUVELLE INTERVENTION 63

❑ Recommandation n°1: Consolider la durabilité des efforts du PAGEIT 63

❑ Recommandation n°2 : Axer les efforts sur l'aménagement des terroirs et des RN dans une logique de valorisation économique 64

❑ Recommandation n°3 : Améliorer le soutien technique et financier aux autorités locales et aux services techniques dans le cadre de relations contractuelles 64
❑ Recommandation n°4. Développer des synergies avec les Programmes, Projets Nationaux et régionaux 64
❑ Recommandation n°5. L'expertise de l'IUCN devrait être combinée avec d'autres sources d'expertise 65

7.2 PROPOSITIONS DE PROJET 66
❑ Les 2 scénarios envisagés 66
❑ Ebauche du Cadre logique du nouveau Projet 67

ANNEXES 72

Annexe n°1 : Termes de références 73

Annexe n°2 : Programme de la mission 77

Annexe n°3 : Personnes rencontrées 79

Annexe n°4 : Liste des documents du Projet 82

Annexe n°5 : Degré de réalisation des activités 84

Annexe n°6 : Bilan des Activités Réalisées (synthèse) 96

Annexe n°7 : Tableaux Complémentaires Divers 102

Annexe 8 : Rapport Financier Global du PAGEIT 2005-2008, recu le 25 avril 2009 105

Annexe 9: Structure des coûts des Composants 1 et 2, PAGEIT 2005-2008, reçu le 7 mai 2009 107

Liste des Tableaux

Tableau n°1. Conventions Locales promues par le PAGEIT.....17
Tableau n°2. Caractéristiques écologiques des forêts d'intervention du PAGEIT 18
Tableau n°3. Caractéristiques des bosquets villageois appuyés par le PAGEIT.....19
Tableau n°4. Intervention du PAGEIT en matière de périmètres de maraîchage.....22
Tableau n°5. Villages de régénération des bourgoutières.....22
Tableau n°6. Intervention du PAGEIT en matière de fours et foyers améliorés 23
Tableau n°7. Déroulement de la mission (21 avril au 8 mai 2009).....25
Tableau n°8. Contenu des visites de terrain 26
Tableau n°9. Résultats de l'OS n°1 de la composante n°1 27
Tableau n°10. Résultats de l'OS n°2 de la composante n°1 29
Tableau n°11. Résultats de l'OS n°3 de la composante n°1 31
Tableau n°12. Résultats de l'OS n°4 de la composante n°2 33
Tableau n°13. Résultats de l'OS n°5 de la composante n°2 34
Tableau n°14. Résultats de l'OS n°6 de la composante n°3 36
Tableau n°15. Structure générale des coûts (FCFA) du PAGEIT 2005-2008.....45
Tableau n°16. Structure des coûts (FCFA) des composantes n°1 et n°2 du PAGEIT(*) 46
Tableau n°17. Répartition des coûts (FCFA) par type d'activité dans les 4 terroirs.....48
Tableau n°18. Coûts (FCFA) de restauration des forêts des 4 terroirs.....49
Tableau n°19. Structure des coûts (FCFA) de restauration des forêts des 4 terroirs 51
Tableau n°20. Structure des coûts financés par le PAGEIT pour l'établissement des bosquets villageois 52
Tableau n°21. Implication des 2 scénarii sur la portée du Projet.....67
Tableau n°22. Proposition de Cadre logique (partiel) pour le nouveau Projet (hypothèse du scénario n°2).....68
Tableau n°23. Bilan des activités programmées de l'OS n°1(Composante n°1) 96
Tableau n°24. Bilan des activités programmées de l'OS n°2 (Composante n°1) 97
Tableau n°25. Bilan des activités programmées de l'OS n°3 (Composante n°1) 98
Tableau n°26. Bilan des activités programmées de l'OS n°4 (Composante n°2) 99
Tableau n°27. Bilan des activités programmées de l'OS n°5 (Composante n°2) 100
Tableau n°28. Bilan des activités programmées de l'OS n°6 (Composante n°3) 101
Tableau n°29. Caractéristiques écologiques des forêts d'intervention du PAGEIT 102
Tableau n°30. Caractéristiques socio-économiques des forêts d'intervention du PAGEIT..103
Tableau n°31. Surfaces ensemencées ou régénérées par forêt d'intervention du PAGEIT 104

SIGLES

CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
DIN	Delta Intérieur du Niger
CVG	Comité Villageois de Gestion
CLG	Comité Local de Gestion
DNC	Direction Nationale de la Conservation de la Nature
DNCT	Direction Nationale des Collectivités Territoriales
DRAER	Direction Régionale de l'Aménagement et de l'Equipement Rural
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
PAF	Plan d'Aménagement Forestier
PDESC	Plan de Développement Economique Social et Culturel (des communes rurales)
PGIT	Plan de Gestion Intégrée du Terroir
RN	Ressources Naturelles

REMERCIEMENTS

La mission souhaite remercier toute l'équipe de l'IUCN qui a contribué, par son travail et son organisation, à rendre possible cette mission d'évaluation en fournissant documents, informations, logistique et précisions de tout genre. Des remerciements spéciaux aussi à M. Goita, qui nous a accompagné sur le terrain, ainsi qu'à M. Traore et M. Dante qui se sont mobilisés pour nous permettre de mener une analyse des coûts du Projet.

RESUME EXECUTIF

A. CONSTATS ET LEÇONS APPRISES

A-1. Constats Généraux

❑ **Constat n°1. Réalisations globales du PAGEIT.** De manière générale, le PAGEIT a réalisée toutes les activités planifiées avec des résultats bons ou acceptables. Les activités du Projet représentent une large gamme d'activités, incluant l'appui à l'émergence de consensus au sein de groupes multiples d'acteurs, la sensibilisation à l'environnement pour des personnes à revenu faible, la réalisation de projets d'infrastructure, la facilitation d'activités génératrices de revenus, la formation adaptée aux faibles niveaux d'alphabétisation. Vu sous cet angle, l'équipe du projet mérite d'être félicitée pour les résultats obtenus et cela, dans des conditions logistiques souvent difficiles. Néanmoins, quelques réalisations majeures n'ont pas été entièrement réussies comme planifié et en particulier en matière de réhabilitation des systèmes hydrologiques.

❑ **Constat n°2. Le PAGEIT est un partenaire hautement apprécié pour les autorités villageoises et municipales pour ce qui concerne la restauration forestière et les activités génératrices de revenus.** Particulièrement importante pour un projet comme le PAGEIT est la confiance créée entre, d'un coté, le Projet, et de l'autre les autorités villageoises/municipales, les services techniques ainsi que les représentants des divers groupes de populations. Lors de toutes les visites de sites et les réunions tenues, la mission a senti que le PAGEIT était un partenaire hautement apprécié par la population locale, les autorités locales ainsi que par les services techniques. Le PAGEIT a soutenu les autorités locales en les guidant dans l'apprentissage de leurs nouvelles responsabilités. Le PAGEIT a contribué au processus de décentralisation (en augmentant la capacité des autorités locales et des services techniques – surtout la DRCN), parallèlement à son appui à la gestion durable des ressources naturelles et à la réduction de la pauvreté. Au niveau de la population, le PAGEIT est aussi reconnu par son appui à l'émergence d'activités génératrices de revenus et à la restauration des zones forestières.

❑ **Constat n°3. Des pistes concrètes pour appuyer la décentralisation de la gestion des ressources naturelles.** Le Projet PAGEIT a ouvert des pistes pratiques importantes qui devraient contribuer au processus national en cours en matière de décentralisation de la gestion des ressources naturelles. D'une part, la résolution et la prévention des conflits ainsi que la recherche du consensus dans la mise en place de modes de gestion assure un accès durable et équitable à différentes catégories d'usagers et différents groupes sociaux aux intérêts contradictoires, sans en léser particulièrement. En deuxième lieu, la reconnaissance des gestionnaires coutumiers ainsi que des associations villageoises dans un cadre intercommunautaire et intervillageois est un moyen particulièrement adapté au type d'organisation sociale de l'espace dans le Delta Intérieur du Niger. Le découpage des communes et des Cercles peut néanmoins impliquer de réelles difficultés de coordination entre collectivités territoriales et structures villageoises de gestion comme en témoigne les

lenteurs de la reconnaissance des Conventions Locales notamment dans des situations où 2 Cercles sont en jeu.

❑ **Constat n°4. Des difficultés encore pour que les autorités locales et les services techniques assument leur nouveau rôle.** Malgré les formations réalisées par le Projet en matière de résolution des conflits, de gestion environnementale et de gestion de projets, les autorités locales et les services techniques peinent à assumer leur nouveau rôle dans le système de gestion décentralisée des terroirs et des ressources. Le budget alloué aux autorités municipales et aux services techniques ne leur permet pas d'assurer les tâches qui leurs sont dévolues avec une totale efficacité.

❑ **Constat n°5. Le besoin d'intervenir concomitamment sur plusieurs ressources et dans plusieurs secteurs d'activités.** Quoique son intervention ait porté sur l'ensemble du terroir et de ses ressources (forêts, poissons, espèces rares, bourgoutières) et sur plusieurs secteurs d'activité (pêche, agriculture de maraîchage, transformation des produits, systèmes de micro-finance, etc.), le PAGEIT a centré ses efforts sur l'objectif de conservation des ressources et en particulier des forêts. Un principe central de l'intervention a été celui d'inciter les acteurs locaux à mener des opérations de restauration et de compenser les restrictions dans l'accès et l'usage des ressources naturelles au travers d'appuis subventionnés dans différents domaines (caisses de crédit, bosquets villageois maraîchage, transformation des produits, etc.) situés plutôt en dehors du champs des ressources naturelles. Il semble que ce principe d'intervention « donnant-donnant » n'ait pas la même efficacité dans toutes les configurations locales et la mission a pu identifier, à titre hypothétique plusieurs conditions « négatives où la logique de conservation du PAGEIT n'a pas pu être pleinement efficace localement, certains secteurs de la population ne respectant pas les règles d'exploitation et de gestion des ressources pourtant consignés dans les Conventions Locales.

❑ **Constant n°6. Gouvernance.** Le projet a développé trois éléments très appréciables qui assurent une bonne gouvernance : la création d'espace d'échange entre les différents acteurs à travers les CVG et les CLG ; le rétablissement du dialogue entre acteurs d'intérêts favorisant du coup la gestion des conflits ; le renforcement des capacités par les formations, l'information et les rencontres. Néanmoins plusieurs situations révèlent le besoin de plus de concertation et de plus de dialogue entre loi moderne et logique coutumière, comme l'illustre l'existence d'un conflits entre Korombana et Ouroubé-Doudé concernant la plaine de Simaye ; la contradiction entre appartenance administrative (limites des cercles) et insertion sociale (origine des propriétaires et usagers) pour le cas de Dentaga. Pour qui connaît la région, ces acquis, bien que importants, sont encore fragiles et nécessitent toujours un accompagnement.

❑ **Constat n°7. Capitalisation et système de suivi-évaluation.** Bien qu'étant l'une de trois composantes du projet PAGEIT la « capitalisation » et le « mécanisme de suivi » ont donné lieu à peu de résultats visibles. Le Projet semble considérer les rapports d'avancement comme le mécanisme central du suivi, mais l'équipe d'évaluation a eu du mal à trouver des données précises et systématisées, permettant de suivre les activités réalisées ainsi que les indicateurs de résultats. En particulier le manque de cartes détaillées montrant exactement l'emplacement des

sites d'intervention, a été une contrainte forte pour le travail d'évaluation. Une base de données a été certes été créée par le Projet, mais elle est limitée à des données essentiellement administratives ainsi que des courtes descriptions qualificatives des activités du Projet. Cette base de données n'est, de plus, pas reliée à un SIG.

A-2. Constats spécifiques

❑ **Une restauration des forêts naturelles aux résultats inégaux**. La restauration des forêts inondées ou sèches du Delta Intérieur du Niger est plus complexe d'un point de vue technique et organisationnel que ce que l'on pouvait imaginer et les résultats sont inégaux.

❑ **Réhabilitation des chenaux.** La mission a constaté que le PAGEIT n'a entamé la mise en œuvre de la restauration que dans le cas de Diamgoudié, laissant à l'état d'étude de faisabilité les autres chenaux prévus par le Projet. Par ailleurs, la question de la durabilité de la réhabilitation des chenaux est loin d'être résolue. Aucune garantie n'est donnée en ce qui concerne le succès de la protection des berges. La méthodologie développée par le Projet semble s'être basée sur une logique d'essai erreur, avec un coût important en charge de travail. Le chemin à suivre sera de commencer par lancer une expertise ayant une expérience pratique en restauration afin d'arriver à une décision rapide sur l'avenir du chenal. Au cas où des efforts/ressources seraient nécessaires pendant trop longtemps il est préférable d'accepter le constat qu'il n'y a aucun futur durable pour la restauration. S'il est toujours jugé pertinent de fournir de l'eau à la zone humide, cela ne pourra se faire que si des ressources (fonds, main d'œuvre) sont investies continuellement.

❑ **Aménagement du Terroir et gestion des ressources naturelles.** Le PAGEIT a adopté une approche territoriale en ciblant certains écosystèmes de l'espace villageois et inter-villageois, dénommé « terroir ». Les mesures de conservation et gestion des forêts s'articulent en principe aux mesures qui contribuent à l'amélioration de chacun des systèmes d'exploitation du milieu (pastoralisme, agriculture et pêche). Néanmoins ces articulations sont encore trop faibles et les « terroirs » sont encore trop une « juxtaposition » de morceaux avec des relations lâches entre eux. Seul dans le cas du terroir de Youwarou-Akka, les articulations entre réseau hydrographique, systèmes d'exploitation et conservation des forêts semblent avoir été exploitées pleinement. Il reste à en faire un bilan approfondi.

❑ **Pêche.** Il semble que les règles de pêche ne soient pas totalement respectées et que les conflits entre groupes de pêcheurs soient relativement nombreux à propos des territoires et des modalités de pêche. Ces réalités traduisent la complexité du fonctionnement du secteur de la pêche mais aussi les faiblesses de l'action du PAGEIT dans ce domaine eu égard aux enjeux économiques et écologiques importants.

❑ **Caisse de crédit** Trois des quatre caisses de crédit assistées par le PAGEIT semblent avoir un bon niveau de récupération des prêts. Les représentantes des caisses rencontrées ont toutes exprimé leur satisfaction par rapport à l'appui reçu du PAGEIT et elles ont exprimé aussi leur souhait d'un appui continu quant à la comptabilité et à l'alphabétisation et ce afin de consolider davantage leurs capacités.

❑ **Maraîchage, Bosquets et pépinières.** Si les périmètres de maraîchage répondent à certaines préoccupations des femmes de la localité, ils sont parfois très faiblement exploités. Les bosquets quant à eux montrent une forte hétérogénéité pour des raisons que le présent Rapport détaille, mais de façon générale les clôtures métalliques limitent leur réplicabilité. Enfin, malgré les efforts menés, la viabilité des pépinières est encore insuffisante aujourd'hui et l'offre de plans trop faible pour répondre aux besoins locaux. La gestion des pépinières directement par les Communes ne semble pas fonctionner efficacement.

B. RECOMMANDATIONS

Les recommandations sont présentées ici dans une logique de « Projet-Pont » entre le PAGEIT et le nouveau Projet National du Delta Intérieur, actuellement en cours de formulation.

b-1. Les axes généraux de la nouvelle intervention

Cinq axes stratégiques ont été identifiés.

❑ **Recommandation n°1: Consolider la durabilité des efforts du PAGEIT.** La mission recommande de poursuivre l'appui aux 4 terroirs du PAGEIT afin d'assurer la pérennité des actions dans une optique de durabilité. La systématisation et la capitalisation des actions du PAGEIT au travers de bilans et d'études spécifiques en constituent un axe fort. Les produits de cette capitalisation devraient être soumis aux différents intervenants, institutions et réseaux locaux/nationaux, possédant de l'expérience dans le domaine, dans une logique de réflexion collective. A la fois, cette capitalisation sera un préalable pour mettre en œuvre la nouvelle stratégie proposée ici et engager de nouvelles actions. Le territoire géographique touché par cette nouvelle phase est celui des 4 terroirs d'intervention du PAGEIT mais étendus si possible à l'ensemble du territoire des 5 communes concernées par le PAGEIT. La mission propose aussi une extension géographique du Projet à un nouveau territoire communal limitrophe de l'aire d'intervention du PAGEIT, riche en forêt et bénéficiaire des premières actions (chenal de Diamgoudié) du PAGEIT, celui de la Commune de Farimaké.

❑ **Recommandation n°2 : Axer les efforts sur l'aménagement des terroirs et des RN dans une logique de valorisation économique.** Si la forêt doit continuer à représenter un axe majeur de la nouvelle intervention du fait des services environnementaux locaux et internationaux qu'elle fournit, une plus grande emphase devrait être mise dorénavant sur les inter-relations entre les ressources (eau, poisson, herbe, terre) et les différentes activités productives (agriculture, pêche, élevage). L'établissement de règles concertées d'aménagement des espaces et des ressources doit aller de pair avec l'amélioration des filières de commercialisation des produits (qualité des produit, etc.), avec l'appui aux activités agricoles, d'élevage et de pêche ainsi qu'avec la diversification de l'activité économique sur le territoire (écotourisme, artisanat, transformation des produits). Cette logique économique doit être portée par les acteurs ruraux locaux (agriculteurs, pêcheurs, éleveurs), mais fera intervenir aussi des petites entreprises rurales (commerçants locaux, ateliers,

transporteurs, etc.). Certaines de ces entreprises qui opèrent déjà dans la région, mais sans beaucoup de moyens, devront être renforcées.

❑ **Recommandation n°3 : Améliorer le soutien technique et financier aux autorités locales, aux services techniques et aux ONGs.** Une gestion durable demande une articulation efficace des rôles entre autorités coutumières, associations villageoises, services de l'Etat et collectivités territoriales. Des appuis, techniques et financiers suffisants peuvent améliorer l'apprentissage des communes dans l'exercice de leurs compétences légales ; développer le rôle d'appui et de conseil des Services Techniques de l'Etat vis-à-vis des acteurs locaux ; et enfin rendre plus autonomes les associations villageoises et les autorités coutumiers, lesquelles doivent continuer à apprendre à se concerter. Ce soutien technique pourra aussi favorablement bénéficier à certains intervenants locaux (bureau d'études nationaux et régionaux, ONG's locales) pour améliorer la qualité et le niveau de professionnalisme de leur intervention.

❑ **Recommandation n°4. Développer de synergies avec les Programmes, Projets Nationaux et régionaux.** S'agissant d'un projet sur les ressources naturelles et particulièrement dans le Delta Intérieur du Niger (DIN) le PAGEIT a beaucoup d'interfaces avec d'autres programmes en cours au Mali. Ces programmes pourraient bénéficier des expériences acquises par le PAGEIT et vice versa. En particulier le programme GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau) pourrait fournir des données importantes sur les ressources en eau dans les zones de projet du PAGEIT, et de l'autre côté les partenaires du PAGEIT (les autorités locales) pourraient fournir de l'assistance au programme GIRE en ce qui concerne le suivi régulier des ressources en eau dans la zone. Par ailleurs, des programmes en cours sur la pêche et l'agriculture doivent être aussi identifiés et consultés pour les fins d'une collaboration et des synergies éventuelles. Enfin, le personnel des Projets profitera d'une participation plus grande dans des forums/évènements/voyages d'étude, où des projets similaires sont présentés et discutés. Enfin, l'opinion de la mission d'évaluation est que l'UICN pourrait avantageusement rejoindre le Réseau Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles (GDRN5) Mopti. Le PAGEIT devrait également être actif dans l'identification des partenaires financiers (par ex. des donateurs) pour des initiatives spécifiques, telles que la restauration de la mare de Wango (si prouvée durable sur la base des expériences gagnées au chenal de Diangoudie), qui peuvent être lourdes en termes d'investissements.

❑ **Recommandation n°5. L'expertise de l'IUCN devrait être combinée avec d'autres sources d'expertise.** La restauration des chenaux de Diamgoudié s'est montrée être une intervention très complexe non seulement en termes de conception et de mise en œuvre, mais aussi en termes de maintenance. Les défis qu'a du affronter le PAGEIT semblent être plus grands que prévus durant la phase de conception et il faut pouvoir évaluer si de telles actions doivent être géré directement par le PAGEIT ou si la responsabilité aurait dû être donnée à une institution spécialisée dans ce champ. Pour la réalisation de programmes similaires (par ex. Wanga) il est recommandé que la responsabilité de la conception et de la mise en œuvre soit confiée à une organisation spécialisée. Le PAGEIT devra prendre part à la conception en fournissant en particulier des connaissances sur la restauration des forêts et des zones humides.

b-2. Proposition de Projet

Des recommandations plus spécifiques sont développées ici. Un Cadre Logique préliminaire est apparu comme la meilleure façon de mettre en évidence les recommandations spécifiques et leur articulation.

Les incertitudes concernant les articulations avec le lancement du Projet National nous ont conduit cependant à envisager deux scénarios. Un scénario n°1 de projet relativement court et doté de peu de moyens, dans une logique de « projet-pont » où le relais est rapidement pris par le Projet National. Un scénario n°2 où l'intervention prévue est faite dans des délais raisonnables (3 à 4 ans) et avec des moyens conséquents. Ce scénario correspondrait par exemple à une lente mise en place du Projet National.

Le cadre logique préliminaire présenté ci-dessous correspond au scénario n°2. Mais il est aisé de déduire du tableau précédent et de ses priorités, les parties de ce cadre logique qui devraient être modifiées dans le cas où le scénario n°1 serait privilégié.

Description du Projet	Contenu	Indicateurs objectivement vérifiables
OBJECTIF GENERAL		
OBJECTIF GENERAL	Consolider les acquis du PAGEIT tout en assurant la systématisation et la capitalisation des méthodologies d'intervention, afin de pouvoir alimenter le nouveau Projet National en cours de formulation	- .
OBJECTIFS SPECIFIQUES		
Objectif spécifique n°1	Tirer un bilan approfondi et capitaliser l'expérience du PAGEIT en matière de gestion décentralisée des terroirs et des ressources naturelles et en matière de restauration des écosystèmes forestiers.	- Le Projet National reprend, partiellement ou totalement, certains éléments et méthodes issues de l'expérience du PAGEIT
Objectif spécifique n°2	Consolider la durabilité de la gestion et de l'aménagement des terroirs et des ressources naturelles dans les 5 communes d'intervention du PAGEIT (Dialloubé, Youwarou, Kona, Ouroubé-Doudé, Déboye)	- Le co-financement par les acteurs locaux des systèmes de gestion des ressources naturelles assure une plus grande durabilité aux actions et baisse le degré de dépendance vis-à-vis des financements externes - Les modes d'exploitation des ressources assurent la pérennité des écosystèmes
Objectif spécifique n°3	Lancer le processus de gestion des terroirs et des ressources naturelle dans la Commune de Farimaké	- Les premières actions d'un programme d'intervention sont mises en œuvre

Description du Projet	Contenu	Indicateurs objectivement vérifiables
	RESULTATS	
Résultat n°1	Des méthodologies d'intervention en matière de gestion des terroirs et des ressources naturelles (Conventions locales, structures de gestion, outils de gestion etc.) ainsi que de restauration des forêts (aspects techniques et organisationnels) des forêts sont systématisées et capitalisées	- Les différents Rapports de capitalisation sont validés lors d'Ateliers Nationaux réunissant les intervenants, institutions et réseaux expérimentés dans le domaine
Résultat n°2	Un système de suivi-évaluation, incluant un Système d'Information Géographique (SIG), est mis en place et opérationnel au niveau des 5 communes	- Système d'Information Géographique (SIG) actualisé en permanence. - Existence d'un système de suivi-évaluation au niveau des communes d'Intervention - Les acteurs locaux ont les compétences pour suivre et évaluer les systèmes d'exploitation des ressources
Résultat n°3	Les systèmes hydrologiques sont réhabilités et les ressources naturelles (forêts, pêcheries, bourgoutières) sont restaurées et exploitées de façon durable	- Dynamique d'évolution de l'état des ressources (forêt, poisson, bourgoutières, espèces rares) - De nouveaux chenaux et mares sont réhabilités et un systèmes d'entretien fonctionnel - Augmentation des surfaces consacrées à l'agriculture et des revenus dégagés - Augmentation des ressources fourragères - Augmentation des pêcheries
Résultat n°4	Les caisses de crédit sont pérennisées ; les périmètres maraîchers sont fonctionnels ; les bosquets villageois sont pérennisés et les filières de transformation des produits locaux sont viables	- Etats financiers et économiques des Caisses locales de Crédit - Valeur de la production totale des périmètres maraîchers villageois et nombre de femmes bénéficiaires - Etat des arbres des bosquets villageois et valeur produite par ces bosquets - Chiffre d'affaire ainsi que, revenus et bénéficiaires des filières de transformation des produits locaux
Résultat n°5	Le processus de gestion des terroirs et des ressources naturelle dans la Commune de Farimaké est enclenché	- Un programme d'intervention dans cette nouvelle Commune est établi avec la participation des Communes, des Services Techniques déconcentrés de l'Etat et des représentants villageois et sa mise en œuvre est commencée

1. PRESENTATION DU PROJET

Le delta intérieur du Niger est l'un des écosystèmes humides les plus importants de l'Afrique. Ces écosystèmes riches en biodiversité, restent cependant fragiles à cause du climat et de l'activité humaine. C'est dans ce cadre que, sur requête de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), les Pays Bas et la Suède ont accepté, en Octobre 2004, de financer le Projet intitulé : « Projet d'Appui à la Gestion des Écosystèmes Inondables dans quatre Terroirs du Delta Intérieur du Niger» (PAGEIT) à contribution égale pour une période de trois (3) ans et pour un montant global de 675.589.793 FCFA. Le projet a démarré en novembre 2004. Initialement prévu pour une durée de 3 ans (2004-2007), il a connu une phase de prolongation de 15 mois (Octobre 2007-Décembre 2008) au regard des résultats encourageants obtenus et des acquis qu'il fallait consolider.

Le projet intervient dans les terroirs de Dentaga, Youwarou-Akka, Sassimba (Bouna) et Simaye (Gourao) situés dans les Cercles de Youwarou et de Mopti (Région de Mopti). L'objectif général du Projet est l'amélioration de la gestion décentralisée des ressources naturelles des zones humides, au profit des populations de quatre terroirs du Delta Intérieur du Niger. Il est structuré autour de trois grandes composantes essentielles, avec des objectifs spécifiques distincts :

1. La mise en œuvre des plans de gestion intégrée des terroirs de Youwarou – Akka et de Dentaga.
2. La gestion communautaire des forêts et des bourgoutières inondables des terroirs de Sassimba et de Simaye, en valorisant les acquis de la démarche développée à Youwarou et à Dentaga.
3. La mise en place d'un mécanisme global de suivi et de capitalisation des impacts du projet dans les deux zones d'intervention.

Les composantes n°1 et n°2 différent moins par les principes et les modalités d'intervention que par le caractère plus ou moins « jeune » de l'intervention : la première composante (n°1) mettant l'accent sur la mise en œuvre d'outils et d'actions préalablement décidées (terroirs de Youwarou-Akka et de Dentaga) ; tandis que l'autre (n°2) prétend, sur une région (terroirs de Sassimba et de Simaye) conduire simultanément la définition des outils, la structuration et formation de ceux qui sont censés les appliquer et les premières réalisations concrètes.

Le projet est exécuté en partenariat avec les Autorités Communales des zones d'intervention (Cercles de Youwarou et de Mopti), la Direction Nationale de la Conservation de la Nature (Programme PAZU- point focal de la Convention Ramsar), la Direction Régionale de la Conservation de la Nature de Mopti, la Direction Régionale de la Pêche de Mopti, la Direction Régionale de l'Agriculture, la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Energie, la Direction Régionale de l'Aménagement et de l'Equipement Rural (actuellement appelée Direction Régionale du Génie Rural, l'ANICT et autres programmes régionaux d'encadrement et d'appui au monde rural, Wetlands International, l'ONG Walia, les Opérateurs privés.

1.1 Gestion des terroirs et des ressources naturelles

1.1.1 Conventions et Plans d'Aménagement des terroirs

1.1.1.1 Plan d'aménagement des terroirs

Le Projet a appuyé la réalisation de Plans d'aménagements de Terroir ou Plan de Gestion Intégrée des Terroirs (PGIT). Ces plans sont l'aboutissement d'un processus d'études et de concertation avec les acteurs locaux. Ils sont structurés autour d'objectifs de réhabilitation des systèmes hydrologique, d'amélioration des systèmes de production pastoraux, agricoles ou de pêche, de développement socio-économique etc. Ils s'inscrivent dans les Plan de Développement Economique, Social et Culturel des Communes d'intervention. Dans toutes les communes d'intervention, afin d'amener les communes à mettre l'accent dans les PDESC sur la planification des actions de restauration et gestion durable des ressources naturelles, le Projet a contribué à conduire le processus d'élaboration du PDESC 2005-2009.

Alors que dans les anciens terroirs (Youwarou et Dentaga) les Plans d'Aménagement du terroirs avaient déjà été réalisé dans une phase antérieur et demandaient surtout à être mis en œuvre, dans les nouveaux terroirs, de Sassimba et de Simaye, le Projet a appuyé la réalisation de Plans d'Aménagements dits « Programme d'action Pilote prioritaire », lesquels ne couvraient pas l'ensemble du territoire mais permettaient d'enclencher des réalisations concrètes capables de dynamiser les processus de concertation et l'appropriation des outils de gestion.

1.1.1.2 Conventions Locales

A son article 24 de la Loi n°96-050 portant code des collectivités il est stipulé*:* « Les collectivités territoriales sont compétentes pour délibérer dans les affaires relatives aux demandes d'occupation ou d'exploitation du domaine forestier conformément aux lois et règlements». Les droits exercés par les populations sur les ressources forestières sont de deux ordres : Les droits coutumiers et les droits conférés par des titres légaux de gestion notamment les conventions et outil de planification tel que les plans d'aménagement. C'est dans ce cadre que le projet d'Appui a la Gestion des Ecosystèmes Inondables dans quatre Terroirs du Delta Intérieur du Niger a été conçu et mis en œuvre.

Il a pour objectif principal d'appuyer l'amélioration de la gestion décentralisée des ressources naturelles des zones humides de quatre terroirs : Youwarou-Akka, Dentaga, Sassimba, et Simaye du Delta intérieur du Niger à travers des Plans de gestion, des plans d'aménagement et outils de gestion (conventions locales de gestion des ressources naturelles).

Pour atteindre ces objectifs, le projet, dans ces composantes 1 et 2, prévoit deux objectifs spécifiques qui sont d'une part les élus locaux et les organisations de base renforcent leurs capacités institutionnelles en matière de gestion décentralisée et durable des ressources naturelles, et d'autre part des structures locales assurent la restauration et la gestion des ressources naturelles de leurs terroirs à travers l'élaboration et l'application des conventions locales.

Ces objectifs se traduisent à travers l'élaboration de quatre plans d'aménagement des forêts de Youwarou (forêt classée), de Ngana, Simaye et Sassimba et quatre conventions de gestion des

ressources naturelles.Le tableau suivant rend compte des Conventions signées (les Plans d'Aménagements des Forêts seront abordés plus bas).

Tableau n°1. Conventions Locales promues par le PAGEIT

Nom de la convention	Dates de signature	Terroir	Commentaires
Convention locale de Gestion des ressources naturelles dans le terroir de Simaye	15 mars 2007	Simaye	Approuvée par le gouverneur de Mopti, adoptée les conseils des cercles de Mopti et de Youwarou. Adoptée par les conseils communaux de Ouroubé- Doudé et Déboye
Convention locale de gestion des ressources sylvopastorales, piscicoles et fauniques dans les communes de Youwarou et de Déboye	21 mai 2007	Youwarou Akka	Adoptée par les deux conseils communaux (Déboye et Youwarou). Mais non signée par le préfet de Youwarou.
Convention de gestion de la forêt de Dentaga	09 août 2005	Dentaga	Adoptée par les deux conseils communaux (Dialloubé et Déboye)
Convention locale de Gestion des ressources naturelles dans le terroir de Sassimba – Commune Rurale de Konna	16 février 2007	Sassimba	Approuvée par le Préfet du Cercle de Mopti, signée par les Dioros de Ninga et Koubi. Adoptée par le conseil communal de Konna

NB A part la convention de gestion de la forêt de Dentaga, les autres conventions sont des documents uniques qui regroupent plusieurs conventions (forêts, bourgoutières, pêcheries, espèces rares).

1.1.1.3 Secteur pêche

Le Projet s'est consacré, hormis les règles de pêches qui sont intégrées dans les Conventions Locales vu ci-dessus, aux activités suivantes :

- ***Sensibilisation/formation***. Le projet a appuyé des organisations de pêcheurs en matière de formation sur divers thèmes : transformation du poisson, réglementation régissant la pêche, techniques et les outils de pêche recommandés, et biologie des poissons, accompagnement de la direction Régionale de la Pêche à mettre en place les conseils communaux de pêche et aussi à les doter de plan d'action de gestion durable des ressources halieutiques ; lutte contre l'utilisation des canaux comme technique de pêche etc. Une place particulière a été accordée à une formation sur engins de pêche prohibés et les produits toxiques pour la transformation des poissons
- ***la promotion de fours améliorés*** (cf. plus bas, § 1.2.5)

1.1.2. Restauration et gestion durable des forêts et des ressources ligneuses

1.1.2.1 Restauration et gestion des forêts

La restauration et la gestion des espaces forestiers a été l'axe majeur du PAGEIT. La restauration est le produit d'un enrichissement forestier (ensemencement, semis aux poquets ou plantations) ou d'une régénération naturelle. La réussite de l'enrichissement forestier passe par une mise en défens de la forêt et le gardiennage des jeunes pousses.

Ces activités de restauration s'inscrivent dans des Plans d'Aménagement des Forêts (PAF) qui ont été élaborés par des bureaux d'études, avec la participation des populations locales, des

Communes et des Services Techniques Déconcentrés de l'Etat. Les principales règles d'accès et d'usage aux forêts qui ont découlent sont intégrées dans les Conventions Locales.

Tableau n°2. Caractéristiques écologiques des forêts d'intervention du PAGEIT

Terroir d'interven-tion	Nom de la forêt	Hectares	Type de Forêt	Villages principaux gestionnaires	Actions du PAGEIT
Youwarou-Akka	Akkagoun	178	Forêt inondée dans presque île située dans le fleuve Niger	Youwarou et Akka	▪ Régénération assistée ▪ Lutte contre Mimosa Pigra
	N'Gana	100	Forêt sèche sur écosystème dunaire fragile,	Youwarou (Ouro)	▪ Plan d'Aménagement ▪ Ensemancement/plantation avec palmier Doum et Ronier ▪ Bosquet eucalyptus
	Youwarou Forêt Classée	646	Forêt sèche	-	▪ Plan d'Aménagement Forestier ▪ Ensemancement/plantation avec Acacia Kirkii et Nilotica ▪ Chenal de Diamgoudjé
Dentaga	Dentaga	399	Forêt inondée à Acacia Kirkii	Dialloubé	▪ Ensemancement/plantation avec Acacia Kirkii
Simaye	Simaye	664	Forêt inondée à Acacia Kirkii	Sendégué, Gourao Saré, Gourao Foulbé, Gourao Bozo	▪ Plan d'Aménagement Forestier ▪ Ensemancement/plantation avec Acacia Kirkii et Nilotica
Sassimba	Sassimba	1117	Forêt inondée à Acacia Kirkii	Kobi, Ningaet Mbouna	▪ Plan d'Aménagement Forestier ▪ Ensemancement/plantation avec Acacia Kirkii et Nilotica

1.1.2.2 Bosquets villageois

Les reboisements promus par le PAGEIT peuvent avoir 5 finalités différentes :

- baisser la demande en bois de feu à usage domestique ou pour l'activité de fumage du poisson qui s'exerce traditionnellement sur les forêts naturelles périphériques des villages
- protéger les villages contre le vent et les périmètres maraîchers contre la divagation des animaux avec les haies vives
- constituer une protection à l'érosion éolienne ou l'avancée des dunes comme en particulier le bosquet de Gourao Foulbé.
- Offrir une source de bois nouvelle pour la construction des maisons (plantation d'eucalyptus)
- Offrir des revenus monétaires à travers la vente des produits pour la satisfaction des besoins de constructions de maisons et d'hangars.

Ces reboisements sont promus sous la modalité de bosquets villageois ou encore de haies vives et brises vent au niveau de périmètres maraîchers et des bosquets. Le tableau suivant présente les bosquets villageois appuyés par le PAGEIT pour chacun des 4 terroirs d'intervention.

Tableau n°3. Caractéristiques des bosquets villageois appuyés par le PAGEIT

	Ngana	Sendegue		Gourao Foulbe	Guidio Saré	Mbouna	Konna
Année de réalisation	2006	2006	2008	2006	2007	2006	2006
Surface	0,5 ha	2 ha	0,25 ha	1 ha	1 ha	0,5 ha	1 ha
Gestionnaire (nombre de membres)	CVG Youwarou-Ouro	CVG de Sendegué	Privé	Groupe de femmes	Groupe de femmes	Privé	CVG Konna
Localisation	En bordure de la forêt	En dehors du village	En dehors du village	Sur une dune, derrière l'école	Dans ancien cimetierre	Bordure du fleuve	Bordure du fleuve
Existence puit	Non	Non	non	Non	Oui	Oui mais problème	Non
Clôture	Haie morte	Métallique	Haie morte	Métallique	Métallique	Haie morte	Métallique
Espèces plantées	Eucalyptus, Acacia Kirkii	*Neem, Moringa, Acacia collet, Parkansonia, Zizyphus mauritiana* Andansonia digitata,	*Adansonia digitata, Lannea microcarpa, Sclerocarya birrea, Moringa Acacia collet.*	Eucalyptus Acacia Collet Parkansonia Moringa	Eucalyptus Neem Parkansonia	Eucalyptus Parkansonia	Eucalyptus, Caicedrat n Baobab, Néré, Zisiphus mauritania
Nb plants plantés	300	4000	220	1133	2469	1600	2 387
Nb plants vivants	290	3 435	208	1005	2320	1422	2320
Taux de survie	96,6%	85,88%	94,5%	89%	93,97%	88,88%	97,19%

NB Le nombre de plants au niveau des bosquets de Sendégué, Guidio Saré, Mbouna, Konna est le cumul des plants à l'intérieur du bosquet et des haies vives.

1.1.2.3 Arboreteum et pépinières

Le Projet a contribué à deux activités :

- ***Arboretum***. Situé à Konna, avec une surface de 1/8 hectare cet arboretum a comme fonction de consolider l'éducation environnementale scolaire pour la gestion durable de l'environnement. Il est constitué de 40 espèces autochtones, certaines relativement peu fréquentes dans le Delta

- ***Pépinière***. Le PAGEIT a aidé à l'établissement de 2 pépinière (une à Youwarou et l'autre à Gourao Saré) (formation des pépiniéristes, approvisionnement en pots, fourniture des semences) afin d'éviter l'achat des plants à Mopti à des coûts prohibitifs. A Youwarou, la pépinière a été réalisée par la Commune avec contrat de gérance du site au Service de Conservation de la Nature. A Gourao Saré, il s'est agi au départ de deux pépiniéristes privés puis la gestion de la pépinière est passée entre les mains de la Commune de Déboye.

1.1.3 Réhabilitations des Chenaux (la terminologie canaux est utilisée pour les chenaux artificiels)

PAGEIT a effectué des études de réhabilitation pour un ouvrage hydro-agricole et les chenaux naturels suivants :

- L'ouvrage hydro-agricole de la mare de Goma (Commune de Déboye, village de Akka)
- Chenal de Diamgoudié (Commune de Youwarou, Village de Youwarou)
- Chenal de Tagna (Commune de Déboye, Village de Diakankoré)
- Chenal de Paga (Commune de Déboye, Village de Diakankoré)
- Chenal de Wango (Commune de Déboye, Village de Guidio Sare)

Le but de la réhabilitation des chenaux et de l'ouvrage hydro-agricole est de faciliter l'accès des eaux de crue aux plaines d'inondation afin de fournir de l'eau aux zones forestières ainsi qu'aux zones agricoles. Dans le cas du chenal de Diamgoudie le chenal sert également à la navigation mais pas conçu pour la production agricole et la navigation. Ces activités sont les effets secondaire du chenal sinon le chenal a été conçu pour inonder la forêt classée de Youwarou afin de favoriser la reconstitution de la diversité biologique de cette forêt.

Seulement un (1) cas de réhabilitation a été effectué par le PAGEIT, à savoir le chenal de Diamgoudié. Pour ce qui concerne les trois chenaux restants et l'ouvrage hydro-agricole, il a été décidé (en consultations avec les partenaires de financement) de ne pas effectuer la réhabilitation. La raison de ne pas effectuer la réhabilitation des trois chenaux est que des expériences solides de Diamgoudié doivent nécessairement être gagnées avant que la décision finale ne puisse être prise.. Aussi la question liée aux risques potentiels de l'utilisation des chenaux pour des pratiques de pêche non durables a été soulevée et a été rapportée de bloquer plus de réhabilitations de chenaux.

La réhabilitation du chenal de Diamgoudié a été effectuée en 2006, et l'impact socio-économique a été investigué en 2007 et en 2008 Youwarou. Le problème de maintenance du chenal de Diamgoudié (désenssablement et protection des berges) a durant la visite de la mission (Avril 2009) semblé de toujours ne pas être résolu (voir aussi chapitre 6).

1.1.4 Formation/Sensibilisation

Le principal objectif du PAGEIT est de conduire un processus de planification participative pour permettre aux structures locales d'identifier et de mettre en œuvre des actions dans la réhabilitation et la conservation des forêts ainsi que des bourgoutières environnantes. Pour assurer l'efficacité du processus de renforcement des capacités locales un plan de formation a été formulé et validé en 2005.

Pour les groupes cibles concernés par la gestion des terroirs et des ressources naturelles (CLG, CVG, conseils communaux, services techniques, association des pêcheurs) les séances de formation suivantes ont été identifiées et dispensées :

- Restauration, protection et conservation de la forêt.
- Montage de projet

- Communication sur les VIH et le SIDA
- Rôles et responsabilités des membres au sein du CLG
- Gouvernance démocratique au sein d'une association
- Entretien et fixation des berges
- Gestion de bosquet
- Gestion d'une caisse villageoise
- Techniques d'animation
- Prévention et Gestion de conflits liés aux partages des ressources naturelles
- L'intercommunalité
- Planification des actions de restauration et de gestion durable des ressources naturelles
- Construction et vulgarisation des foyers améliorés
- Genre et Environnement

Les séances de formation ont été documentées par des petits rapports montrant le contenu de la formation ainsi que les noms des participants.Outre les séances formelles de formation des "séjours d'échange" ont été organisés parmi les groupes/villages sur des sujets spécifiques aux cas où ces premiers ont un intérêt commun et peuvent s'entraider pour développer davantage leurs capacités.

1.2 Mesures d'Accompagnement

1.2.1 Caisse de crédit

L'apport du projet dans la constitution des caisses de crédit des groupements de femmes intéressés a été basé sur l'expérience réussie à Youwarou dans ce domaine. Un fonds de départ sous la forme d'une subvention a été octroyé pour permettre aux femmes bénéficiaires de constituer un capital de départ, à condition qu'elles libèrent une contrepartie. Comme pour le maraîchage, des outils de gestion simples et adaptées a été conçus et mis à leur disposition avec l'assistance et le suivi du projet, par le ONG NEF de Douentza et l'ONG SABA spécialisées dans le secteur de la micro finance. Le but de cette activité est qu'au bout de deux ans, chaque caisse devra assurer son autofinancement et se développer sans apport externe.

1.2.2 Maraîchage

L'initiative de ces périmètres commes les caisses est née du constat qu'il fallait intéresser les populations à mener les activités génératrices de revenus afin de diminuer la pression sur les ressources naturelles et de solliciter leur participation à la régénération et la gestion des ressources naturelles notamment les forêts. En effet, les périmètres maraîchers, en assurant aux populations d'autres sources de revenus, contribuent à la lutte contre la pauvreté, à améliorer les revenus des populations, permettant aux populations de comprendre qu'il existe autres sources de revenus que la forêt. Comme on le dit souvent : «la forêt se protège mieux en dehors de la forêt » Ainsi, de 2004 à 2008 trois périmètres maraîchers (à Gourao-saré, Sendégué et Bouna) ont été réalisés et un réhabilité à Konna, deux puits à grand diamètre ont été creusés à Sendégué et à Bouna.

Tableau n°4. Intervention du PAGEIT en matière de périmètres de maraîchage

Terroir	Village	Superficie M2	Existence de puits	grillage	Nombres de femmes	Nombre d'hommes
Gourao saré	Gourao saré	10 000 (1 ha)	1	1	40	0
Sendégué	Sendégué	10 000 (1ha)	1	1	226	0
Bouna	Bouna	10 000 (1ha)	1	1	70	0
Konna	Konna	20 000 (2ha)	24	1	85	30

Le puit de Gourao Saré et les vingt quatre puits de Konna existaient avant le PAGEIT.

1.2.3 Transformation des produits

A travers la formation et l'achat d'équipements le PAGEIT a aidé les groupements de femmes à initier des activités génératrices de revenus comme il est montré ci-dessous :

- la transformation de la tomate en purée,
- le séchage des oignons
- la fabrication du Balanites et le bissap en sirop et en confiture.
- transformation améliorée du poisson.

1.2.4 Bourgoutières

Les premiers projets de régénération des bourgoutières ont montré comment, la production de bourgou, tel un champ qu'on plante et qu'on peut faucher, permet d'augmenter fortement les disponibilités fourragères en saison sèche. Le PAGEIT a mené ainsi deux activités :

- ***L'appui à la régénération des bourgoutières*** a visé à régénérer le bourgou sur des espaces situés à proximité des villages ou en bordure du Lac Debo ou Waladoo, qui avaient souffert de la disparition de la végétation herbacée à cause des sécheresses. Le PAGEIT a appuyé la régénération de bourgoutières communautaire, où les travaux de régénération sont collectifs (prélèvement, transport et plantation des plants) et le pâturage est strictement réservé aux troupeaux villageois sous des règles de gestion précises, avec notamment interdit de fauchage.

Tableau n°5. Villages de régénération des bourgoutières

Terroir	**Village**	**Surface régénérée**
Dentaga	Dialloubé	15 ha
Simaye	Gourao Foulbe	15 ha

- ***Diffusion des techniques de bourgouculture.*** Un fascicule, fruit des expériences du Projet et d'autres intervenants et praticiens a été rédigé et diffusé afin de faciliter l'amélioration de la qualité du bourgou produit. Il est à noter qu'une publication a été produite par PAGEIT pour propager les techniques de bourgouculture**.**

1.2.5 Promotion des fours et des foyers améliorés

Le Projet a cherché à promouvoir des techniques visant à économiser le bois de chauffe afin de baisser, dans le court terme, la demande de bois.

- ***Promotion de fours améliorés***. L'utilisation des fours Chorchor (d'origine Ghanéenne) pour le fumage du poisson a été testée avec succès dans la zone, sous l'encadrement technique de l'UICN et du service des pêches, permettant de réduire la consommation en bois pour le fumage du poisson jusqu'à 50%.Le PAGEIT a diffusé et vulgarisé l'usage de ces fours dans les villages de Gourao Bozo (10 fours), de Sendégué (10 fours) et de Mbouna (5 fours)

- ***Promotion des foyers améliorés***. La diffusion des foyers améliorés s'est faite de façon très simple : quelques femmes ont été formées et à leur tour ont formé leurs voisines et relations.

Tableau n°6. Intervention du PAGEIT en matière de fours et foyers améliorés

	Youwarou-Akka	Dentaga	Simaye	Sassimba
Fours améliorés			Sendegue : 10 Gourao Bozo : 10	Mbouna : 5
Foyers améliorés	432	86-	414	407

1.2.6 Formation/sensibilisation

Les formations relatives aux mesures d'accompagnement ont été identifiées dans le Plan de formation (2005). Parmi ces formations le projet a pu dispenser les suivantes :

- Alphabétisation fulfulbé pour les femmes gestionnaires des caisses de crédit
- Hygiène et assainissement autour des points d'eau
- Technique de cultures maraîchères
- Calcul des coûts – notion de rentabilité
- Gestion de bosquet
- Techniques de régénération du bourgou
- Création de haie vive
- Gestion d'une caisse villageoise
- Techniques de carbonisation en four
- Utilisation des foyers améliorés

Les séances de formation ont été documentées par des petits rapports montrant le contenu de la formation ainsi que les noms des participants. Selon le Rapport « Synthèse du bilan des activités et leçons appris du PAGEIT, 2004-2008 » un total de 1042 personnes – dont 643 femmes– ont profité de la formation facilitée par l'UICN ou ses partenaires de coopération. Ce nombre comprend aussi bien la formation relative à la gestion des terroirs (visée par les autorités et les services techniques) que la formation relative aux mesures d'accompagnement.

Outre les séances formelles de formation des "séjours d'échange" ont été organisés parmi les groupes/villages sur des sujets spécifiques aux cas où ces premiers ont un intérêt commun et peuvent s'entraider pour développer davantage leurs capacités.

2. ATTENTES ET METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

2.1 Contenu de l'évaluation

La présente évaluation a pour objectifs (Les termes de références de l'évaluation sont inclus dans l'Annexe n°1) :
:

- Apprécier (Qualitativement et quantitativement) les impacts visibles des différentes interventions du projet sur l'environnement et de façon spécifique sur les écosystèmes inondables des quatre terroirs concernés et sur les populations locales.
- Décrire les progrès réalisés par le projet vers l'atteinte des objectifs définis dans le cadre logique.
- Décrire les insuffisances liées à la démarche, aux activités, au partenariat et aux résultats et en tirer les leçons pour l'avenir.
- Faire une analyse critique et constructive des stratégies utilisées par le projet et formuler des recommandations pertinentes qui permettront à l'IUCN Mali d'améliorer ses futures interventions dans le Delta Intérieur du Niger (DIN).
- Effectuer une analyse Coût bénéfice du projet dans son ensemble et sous composantes.

Les résultats attendus sont un rapport qui contiendra une analyse du processus, une analyse des effets ou impacts visibles du programme, les améliorations pour une meilleure exécution du programme ainsi que les recommandations ou suggestions.

2.2 Méthodologie utilisée

L'évaluation a consisté à exploiter la documentation existante (document de base du Projet: accords, documents d'évaluation, rapports d'exécution, documents d'études, rapports d'analyse, et tous documents jugés pertinents pour l'évaluation). Cette documentation a été complétée par des visites de terrain des sites d'intervention du projet, des interviews, des rencontres et entretiens en focus groupes, les avis et commentaires des bénéficiaires et des partenaires techniques du projet, les autorités administratives et communales, les réalisations.

Afin de permettre à l'équipe d'évaluation de collecter les informations et de faire des évaluations les activités suivantes ont été effectuées :

- Des réunions avec le personnel de l'UICN et les partenaires de coopération à Bamako
- Des visites sur le terrain dans la zone du projet pour inspecter les sites de projets et d'avoir des réunions avec les autorités villageoises et municipales, les services techniques, les groupes de populations et le personnel du projet
- Finalisation d'un projet de rapport et des réunions restitutions à Bamako

Un plan détaillé pour les visites sur le terrain ainsi que les personnes rencontrées sont présentés dans les annexes 2 et 3 respectivement. L'évaluation s'est déroulé en 4 phases résumées dans le tableau suivant.

Tableau n°7. Déroulement de la mission (21 avril au 8 mai 2009)

Activités	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8
(a) Phase préparatoire et entretiens à Bamako																		
1) Réunion préparatoire de la mission																		
2) Collecte/ des documents (bureau UICN)																		
3) Entretiens avec partenaires techniques et financiers nationaux																		
(b) Phase d'entretiens au niveau Régional (Sévaré/Mopti)																		
4) Déplacement en véhicule vers Sévaré																		
5) Entretien avec les partenaires régionaux et les cadres du Projet ; travail d'équipe																		
(c) Phase de terrain : visite de 3 terroirs																		
7) Visite à Sendégué																		
8) Travail d'équipe à Sévaré																		
9) Visites des terroirs de Youwarou et de Simaye (+ entretien DRCN Mopti)																		
(d) Phase de synthèse, rédaction de restitution																		
10) Synthèse en équipe à Sévaré																		
11) Déplacement en véhicule vers Bamako																		
12) Rédaction rapport provisoire[1] et restitution(*)																		

(*) La rédaction du rapport provisoire a été conclue entre le 8 et le 15 mai

- **<u>Phase préparatoire et entretiens à Bamako (2 jours)</u>**

- Briefing des consultants par les partenaires techniques et financiers du projet (UICN, Asdi, Pays-Bas,) ;
- Collecte et analyse de la documentation disponible sur le projet ;
- Rencontres avec les partenaires techniques du projet à Bamako (DNCN, ancien président du comité de pilotage, actuellement chef de cabinet du ministre de la Jeunesse et des Sports, les autres rencontres et interviews sont portées en annexe du rapport.

- **<u>Entretiens au niveau régional (2 jours)</u>**

- Visite de courtoisie au Gouverneur de la Région de Mopti
- Entretiens avec les responsables administratifs et techniques de la région de Mopti;
- Rencontre de travail avec le Comité de Pilotage du projet (voir liste des participants en annexe);
- Rencontre avec le Directeur Régional de la Conservation de la Nature ;

- **<u>Visites de terrain (10 jours)</u>**

Au niveau du terrain on été menés des entretiens avec les responsables des collectivités territoriales, les autorités coutumières, les associations villageoises impliquées dans le projet, organisations socioprofessionnelles, les groupements féminins et toute autre personne jugée nécessaire pour l'évaluation, les ONG partenaires, etc. Dans chacun des 2 terroirs du PAGEIT visités, l'évaluation a mobilisé deux types d'outils : évaluation de type participative, recueil et traitement d'information par les consultants Le contenu des visites de terrain est résumé dans le tableau suivant. Le programme détaillé des rencontres et la liste des personnes rencontrées sont portés en annexe 2 et 3 et du rapport.

[1] Echanges entre les consultants, synthèse des données collectées et des résultats des rencontres ; analyse de la documentation et des données et informations collectées; Elaboration du rapport provisoire.

Tableau n°8. Contenu des visites de terrain

	Terroir de Youwarou-Akka	**Terroir de Dentaga**	**Terroir de Simaye**	**Terroir de Sassimba**
Terroirs visités	**X**	Passage rapide	**X**	**-**
Villages visités	Youwarou Konodaga	-	Sendégué, Gourao Bozo Gourao Saré, Gourao Fulbé ; Guidio Saré	-
Réunions avec les acteurs locaux	*-Conseil Communal -Groupements femmes -Groupe transformation Produits - CLG et CVG*	-	*Groupements de femmes CLG et commune Pépiniériste CVG et CLG*	-
Visites sur le terrain	*Chenal de Diamgoudjé et forêt Classée de Youwarou Forêt de Ngana - Forêt d'Akkagoun - Bosquet de Ngana - Pépinière de Yawarou*	*Forêt de Dentaga*	*Bosquet de Sendégué Périmètre de Sendégué Forêt de Simaye Bosquet de Guidio Saré Bosquet de Gourao Foulbé Bourgoutière de Gourao Foulbé Pépinière de Gourao Saré*	-

Les activités menées ont été

- Visite des forêts: forêts Classée de Youwarou, de Ngana et de Akkagoun avec les représentants des Communes, du Service de la Conservation de la Nature et du CVG

- Visite du chenal de Diamgoudjé: avec les représentants des Communes, du Service de la Conservation de la Nature et du CVG d'Homboloré

- Entretiens collectifs: avec les Groupements de Femmes de Youwarou (crédit, transformation des produits), avec les femmes de la Caisse de Crédit de Sendégué, avec le CVG de Konodaga, ainsi qu'avec le groupement de femme responsable du bosquet de Guidio Saré et de la caisse de Guidio

- Entretiens individuels. Avec le Service de la Pêche de Youwarou, le Président de la coopérative des éleveurs Youwarou Ourou, le Président du CLG d'Akkagoun et le président du CVG de Homboloré

- Réunion de synthèse: Avec le Conseil Communal de Youwarou et avec le CLG de Simaye et les responsables communaux de Déboye et de Ouroubé Doudé.

- **Synthèse et restitutions aux partenaires financiers et techniques du Projet (3 jours)**

La restitution des premières conclusions et recommandations du Projet a été réalisée d'abord avec l'IUCN à Bamako puis à l'ensemble des partenaires financiers et techniques du projet. La rédaction du rapport a été achevée une fois les consultants retournés chez eux.

3. ANALYSE DES RESULTATS

Cette partie vise à analyser en quelle mesure les résultats visés par le Projet ont été atteints. Chacun des indicateurs, d'abord ceux liés aux activités puis ceux correspondant aux objectifs spécifiques, (conformément au Cadre Logique) seront renseignés. Comme pour la partie précédente, nous présenterons successivement les résultats du Projet sous forme de tableau pour chacun des 6 objectifs spécifiques (et 3 composantes) du Projet 3.

3.1 Composante n°1. Mise en œuvre des Plans de Gestion de Youwarou–Akka et Dentaga

3.1.1 Résultats correspondants à l'objectifs spécifique n°1

Tableau n°9. Résultats de l'OS n°1 de la composante n°1

Objectif Spécifiques no. 1 : **La diversité biologique et les habitats naturels des espèces de faune (aquatiques, aviaires et terrestres) sont restaurés**		
Résultat	**Indicateurs de résultats**	**Appréciation des indicateurs**
Le capital écologique est amélioré	- Une étude de faisabilité menée - Le chenal conduisant aux mares est désensablé et favorisant les inondations des forêts mares.	Une étude de faisabilité (prenant en considération les coûts-avantages pour des options différentes) n'a pas été effectuée, mais une étude d'aménagement (version définitive) a été finalisée en mars 2005. Le chenal a favorisé les inondations des forêts des mares en 2007 et 2008, mais la durabilité de cette fonction est en risque parce que le chenal n'a pas été maintenu depuis 2007.
	10 km de berges reboisées et entretenues annuellement	Deux (2) km des berges de chenal de Diamgoudié ont été renforcées avec des espèces ligneuse et herbacées. La mission d'évaluation a constatée que impact de cette renforcement est très limitée. Depuis 2007 aucune maintenance des berges n'a été faite.
	9000 pieds replantés (3000 par an) 5 hectares assistés en régénération naturelle	Le nombre de pieds replantés dépasse ce qui a été prévu, et de même que la régénération naturelle assistée. Le problème se situe plus au niveau du taux de réussite de ces opérations. Il manque une évaluation précise de l'état final obtenu en matière de densité et d'âge des arbres (Acacia Kirkii ou Nilotica) (nombre de plans vivants de différents âges dans chacune des forêt) afin de pouvoir apprécier les taux de réussite dans les opérations successives d'ensemencement, de plantation et de régénération naturelle assistée.
	14 groupements formés 100 foyers vulgarisés 6 émissions radio Degré d'utilisation des foyers	Le projet a largement satisfait les indicateurs de groupements formés (202 femmes de 17 groupements) et de foyers vulgarisés (518 foyers améliorés dans les terroirs de Youwarou Akka et Dentaga). Les diffusions sont aussi satisfaisantes : • Deux émissions radio sur la sensibilisation pour l'utilisation des foyers améliorés ont été diffusées en langues peulh, bozo, sonrhaï, bambara • Animation d'un magazine à la radio régionale de Mopti par le Chef du Service de la Conservation de la Nature de Youwarou et les animateurs du Projet en langues peulh et bambara. Des visites sur le terrain ont confirmé que ce résultat peut être caractérisé comme une réussite en termes d'économie des revenus et en termes de protection des ressources naturelles !

Le niveau d'information des populations sur la protection /préservation des espèces de faunes (aquatiques, aviaires, terrestres) s'est accru	- Nombre de sessions de formation/sensibilisation - Nombre d'émissions de radio réalisées - Pertinence /qualité des thèmes - Retroaction des populations	- 9 sessions d'information et de sensibilisation sur la problématique des engins de pêche prohibés et l'usage des produits chimiques dangereux ; - 4 émissions radiophoniques ; - Organisation d'un atelier régional sur l'impact écologique de l'usage des chenaux comme technique de pêche dans le delta (27-28 juin 2007). - Malgré l'existence de quelques cas en matière de construction de chenaux, le message semble avoir bien passé. Tous nos interlocuteurs récusent et condamnent leurs effets néfastes.
	Habitats identifiés et inventaires actualisés Une convention locale de protection des espèces ; Sessions de sensibilisation ; - Nombre d'émissions de radio	- 23 habitats d'espèces rares ont été identifiés dont 8 pour les hippopotames, 12 lamantins et 3 crocodiles. - Dénombrement 144 hippopotames, 223 lamantins et 4 crocodiles. - 4 sessions de sensibilisation dans les villages ainsi que des émission radio
La diversité biologique et les habitats naturels des espèces de faune (aquatiques, aviaires et terrestres) sont restaurés	- Nombre de systèmes hydrologiques réhabilités	Un (1) système hydrologique a été réhabilité a travers la réhabilitation du chenal de Diamgoudié (2,5 km). Le chenal favorise l'inondation de la forêt classée de Youwarou et des mares de Nawal Kole et Bjourka Bissa. La durabilité du chenal de Diamgoudié est questionnable du au manque de maintenance depuis 2007. Les années à venir vont montrer le vrai intérêt de la population et – en conséquence – la durabilité du chenal.
	- Nombre d'actions de conservation des ressources biologiques	- Installation de jardin botanique à Konna dans la cour de l'école ; - Inventaire habitats des hippopotames, des lamantins et des crocodiles ; - Elaboration des conventions sur espèces rares ; - Mise en place d'instances de surveillance et de contrôle.
	- - Superficie de forêt restaurée	**Terroir de Youwarou-Akka**[2] - <u>Forêt d'Akkagoun</u> : augmentation de la superficie de 132 ha en régénération naturelle assistée soit au totale 310 ha - <u>Forêt de N'gana (100 has au total)</u>: 55 has des 74,46 ha dégradés de la forêt ont été restaurés en ensemencement (taux de récupération de 74%) - <u>Forêt Classée de Youwarou (646 has au total)</u> : 112 des 297,84 ha dégradés de la forêt ont été restaurés en ensemencement (taux de récupération de 38%) **Terroir de Dentaga** - <u>Forêt de Dentaga</u> Augmentation de la superficie de la forêt de Dentaga de 56 ha (50 en régénération naturelle assistée et 6 ha en semis soit au total 455ha). Il est nécessaire d'estimer les surfaces brûlées et de les déduire de la surface totale.

[2] Selon le « Synthèse du Bilan et leçons apprises du PAGEIT » Oct. 2004 à Décembre 2008. Ces données ne se réfèrent pas à une étude systématique de l'état final des forêts avec zonage des types de végétation

3.1.2 Résultats correspondants à l'objectifs spécifique n°2

Tableau n°10. Résultats de l'OS n°2 de la composante n°1

Objectif Spécifique no. 2 : Renforcer les capacités des Institutions locales et des organisations de base en gestion des ressources naturelles de leurs terroirs		
Résultat	**Indicateurs de résultats**	**Appréciation des indicateurs**
Les organisations locales sont mieux outillées pour formuler un projet de développement local durable	Cadre de concertation créée Fréquence des réunions de concertation	- 6 cadres de concertations (CVG) ont été créés et reconnus officiellement et 02 cadres (CLG) redynamisés. - Tenues régulières des réunions statutaires de chacune des structures.
	2 plans approuvés et mis en œuvre	La mise en œuvre du PGIT de Youwarou et de Dentaga [3] est au centre des objectifs de la composante n°1. Dans le cas de Youwarou la mise en œuvre s'est traduite par des actions diverses visant : - la réhabilitation des systèmes hydrologiques et la conservation de la diversité biologique (aquatique, aviaire, faunique et floristique). - l'amélioration des rendements et de la productivité des systèmes de production - Le renforcement des capacités institutionnelles des populations en matière de gestion rationnelle des ressources naturelles - Le développement communautaire, la gestion rationnelle des ressources naturelles et les conditions de vie des populations locales Parmi ces différents axes, les actions réalisées de façon les plus avancées sont : - Le renforcement des capacités institutionnelles en matière de gestion rationnelle des ressources naturelles - L'Aménagement du chenal de Diamgoudié - des actions de protection de *Acacia kirkii* Les actions qui ont un degré d'exécution moindre sont les suivantes : - le Curage des mares de Goma - la Restauration de la fertilité des sols dégradés - L'équipement d'une chaîne de froid pour la conservation du poisson frais - Le Développement de l'écotourisme
	Evaluation des besoins en formation Plan de formation Deux sessions de 5 jours par an au profit de 30 personnes par session Deux sessions par an sur le VIH/SIDA Rétroaction des participants	Le plan de formation fait en Avril 2005 a réexaminé le besoin de formation des autorités municipales, des services techniques et de la population. Le plan de formation a été adopté par le PAGEIT et 18 séances de formation - comprenant 560 personnes – ont été réalisées. Les sessions de la formation ont inclus les sessions suivantes: Prévention/gestion des conflits ; techniques d'entretien et de fertilisation des sols ; montage et négociation de micro – projets ; prévention du VIH/SIDA ; techniques de production et d'entretien de plants en pépinière ; genre et environnement ; planification locale ; Gestion d'unités de transformation des produits ; carbonisation ; Calcul des coûts et notions de rentabilité, en intercommunalité et maîtrise d'ouvrage, Gestion des déchets des activités artisanales. Seulement une session par an a été tenue.
Les acteurs locaux appliquent mieux la réglementation en matière de gestion des	4 conventions adaptées	- 4 conventions existantes ont été actualisées et adoptées par les conseils communaux de Youwarou, Déboye et Dialloubé portant sur les forêts d'Akkagoun et de Dentaga, sur la gestion des bourgoutières et des pêcheries ; - 1convention sur la gestion des espèces menacées élaborée et adoptée par les communes de Youwarou et de Déboye. - Toutes ces conventions ont été synthétisées en une seule

[3] Les plans de gestion Intégrée des terroirs de Youwarou-Akka et de Dentaga ont été approuvés avant le début du projet (comme aboutissement d'un processus d'études, de recherches, de renforcement des capacités et d'appui aux initiatives locales qui a démarré en 1985 dans le cadre des projets de Conservation de l'Environnement dans le Delta Intérieur du Niger, du CARESTE et d'Appui à la Gestion des Zones Humides)

ressources naturelles	4 conventions vulgarisés et mises en œuvre avec un mécanisme de suivi Degré d'application des conventions	La vulgarisation des Convention a été réalisée mais le mécanisme de suivi est défaillant. En ce qui concerne le degré d'application il est difficile de pouvoir l'évaluer sans mécanisme de suivi.
Les élus locaux et les organisations de base ont la capacité de planifier et de mettre en oeuvre des actions de gestion durable des ressources naturelles de leurs terroirs	Nombre d'associations capables d'élaborer des conventions et /ou règles de gestion et à les mettre en oeuvre	Il était difficile pour les évaluateurs de vérifier cet indicateur par rapport au temps imparti pour la mission. Cependant, la mission a pu constater et noter que tous les outils de gestion des ressources naturelles (conventions règles de gestion ont été préparés, élaborés et adoptés par les instances de gouvernance locale (CVG, CLG, Conseillers). Ces instances assurent la bonne exécution de ces outils à travers les brigades de surveillance et autres systèmes de contrôle.
	Pourcentage de mise en œuvre des conventions et/ou règles locales de gestion initiées par les associations communautaires	Connaître le degré d'application des conventions locales dans les deux terroirs demanderait des enquêtes fines qui n'ont pu être systématisées par le projet Nous avons pu constater lors des visites l'usage de techniques de pêche en principe prohibées par les Conventions (pêche au filet à petite maille ; usage de l'épervier) justifiées par leurs usagers par le « besoin de survivre » ; ainsi que des atteintes aux arbres (branche d'arbres coupées destinée à l'alimentation des ovins/caprins) dans les forêts protégées les plus éloignées des villages (cas de Simaye) ou avec une importante population riveraine (cas de Dentaga). Dans ce dernier cas, le brûlis tardif (avril) des herbes sèches dans les pâturages proches de la forêt a conduit à ce que des arbres soient brûlés en bordure de ces pâturages. Certains usagers de l'espace et des ressources n'appliquent donc pas les règles stipulées par les Conventions Locales, et tout particulièrement là où l'espace est difficile à surveiller. En revanche, là où une telle surveillance peut s'exercer et où les usagers sont surtout des locaux (cas d'Akkagoun) la Convention est sans doute plus appliquée.
	Existence de documents effectivement élaborés et validés par les autorités compétentes, les élus locaux et les organisations de base	**Plans d'Aménagement des Forêts** - Forêt de N'gana : approuvée par décision du Gouveneur de Mopti en 2005 - Forêt Classée de Youwarou : approuvée par arrêté du Ministre de l'Environnement en 2005 - Forêt de Dentaga : pas de Plan d'Aménagement **Conventions Locales** - Terroir de Youwarou-Akka : approuvée par les organisations de base du terroir, par les Conseil Communaux des communes de Déboye et de Youwarou mais pas encore par le Préfet de Cercle de Youwarou. - Terroir de Dentaga :Convention adoptée par les conseils communaux mais non approuvée par le Préfet

3.1.3 Résultats correspondants à l'objectifs spécifique n°3

Tableau n°11. Résultats de l'OS n°3 de la composante n°1

Objectif Specifique no. 3 : Promouvoir les initiatives communautaires de développement		
Résultat	**Indicateurs de résultats**	**Appréciation des indicateurs**
Les femmes de Dentaga ont un meilleur accès au crédit	- Une caisse de crédit - épargne opérationnelle - Nombre de prêts - Taux de remboursement - Nombre de femmes bénéficiaires - Marge bénéficière des projets financés	- 1 caisse de crédit a été mise ne place avec un capital de départ de 711000 FCFA et qui s »élève aujourd'hui à 2799800 FCFA ; - Encours : 2798300 FCFA, - Taux de remboursement : 100% - Marge bénéficiaire : 2%
De nouvelles filières de valorisation économique des ressources naturelles sont initiées et développées	- Une bourgoutière mise en place - Les bourgoutière de Débaré et de Akka gérées conformément aux règles adoptées	- 15 ha de bourgoutières ont été régénérés dans la bourgoutière de Iwré (une vaste bourgoutière de plus de 800 hectares) à proximité du village de Dialloubé - La gestion de la bourgoutière de Debaré est faite par la Coopérative d'Eleveurs de Youwarou qui continue de promouvoir la régénération des bourgoutières, en combinant modalités individuelles (avec des ressources propres) et collectives.
	- Nombre d'artisans formés - Pertinence des thèmes de formation - Rétroaction des artisans formés	- 117 personnes dont 55 femmes ont été formées sur des thèmes d'actualités tels que le montage des projets et négociation des projets, prévention contre le VIH/SIDA, gestion des déchets artisanaux, etc.
	- Qualité des produits transformés - Rétroaction des femmes	- La nature des produits transformés (purée de tomate, oignon séché, sirop et confiture de bissap etc) ne permet pas de vérifier leur qualité ; - Lors des séances d'entretien, les bénéficiaires notamment les femmes ont largement exprimé et ont toutes félicité le projet pour cet apport supplémentaire de sources de revenus
La couverture des besoins en eau potable des populations locales est améliorée	- Deux (2) puits creusés à Diakankoré - Degré d'utilisation des puits	Un puits à Diakankoré et un puits a Dialloubé ont été réalisés et réceptionnés. Dans chaque village le puits est la seule source d'eau potable. Des inspections sur sites ont confirmé la pérennité des puits depuis la réalisation. Le degré d'utilisation des puits est estime comme « haut » surtout dans la période sèche ou la distance jusqu'à l'eau de surface est importante.

Les conditions de vie des populations sont améliorées	Nombre de personnes dont les revenus ont augmenté	**1) Sources possibles de l'augmentation de revenus** La hausse des revenus (monétarisés ou non monétaires) des populations provient de deux sources : <u>La baisse des dépenses</u> - Baisse des achats de bois pour l'activité de fumage des poissons due à l'introduction de fours améliorés - Baisse des dépenses en bois de chauffe (économie de temps ou d'argent) du fait de l'introduction de fours améliorés pour les usages domestiques <u>L'augmentation des revenus</u> - Production de maraîchage destinée à l'autoconsommation et à la vente - Production de bourgou destinée au bétail ou à la vente - Production agricole suite à la réalisation du chenal de Diamgoudié… - Transformation de produits (Youwarou) **2) Estimation du nombre de personnes concernées** ▪ **Terroir de Youwarou-Akka** - Nombre de femmes bénéficiaires des fours améliorés à usage domestique. Cette activité n'a pas concerné le terroir de Youwarou Akka - Nombre de femmes formées en vulgarisation des foyers améliorés : 202 de 17 groupement féminin - Nombre de femmes bénéficiaires des activités de transformation des produits. 28 femmes ont été formées. - Nombre d'agriculteurs bénéficiaires des activités de creusement du chenal : *selon l'étude du service d'agriculture de Youwaou 139 agriculteurs de 19 villages en 2007 et 203 des 19 villages en 2008 sont bénéficiaires du chenal de Diamgoudié* ▪ **Terroir de Dentaga** - Production de bourgou destinée au bétail de tous les éleveurs de Dialloubé car elle est communautaire - Nombre de femmes adhérentes de la Caisse de Crédit de Denta est 138 femmes Il n'est pas possible d'évaluer le nombre total de bénéficiaires puisque certains cumulent plusieurs activités à la fois et donc jouissent de plusieus sources d'augmentations de revenus à la fois.
	Degré d'amélioration des conditions de vie	Le degré d'amélioration des conditions de vie dépend des bénéfices collectifs d'une part et des bénéfices individuels En ce qui concerne les premiers, ils sont soit limités (la régénération des forêts n'offre pas encore de bois en quantité) soit difficilement quantifiables (le surcroît de pêche autorisé par la régénération du bourgou ou des forêts). Les bénéfices individuels peuvent quant à eux être cumulés, Si plusieurs membres d'une même famille reçoivent simultanément des bénéfices liées à plusieurs activités du projet – par exemple la femme bénéficie des activités de maraîchage, de crédit, de fours améliorés, tandis que le mari reçoit des bénéfices individuel (par ex. fumage amélioré) l'amélioration des conditions de vie sera plus conséquente.
	Degré de diversification des activités économiques	Les activités suivantes ont été initiées/renforcées comme résultat direct ou indirect du projet PAGEIT : • Les bourgoutières de Débaré, Akkagoun et Dialloubé. • La production fourragère de Dialloubé • Les bourgouculteurs produisent le bourgou • Les groupes des femmes font des transformations de produits tel que le séchage de poissions, le fumage de poisons, le séchage d'oignions, la purée de tomates, le sirop et la confiture sur la base du bissap ou des balanites. Une autre activité économique importante pour les femmes est le simple commerce (acheter quand le prix est bas– vendre quand le prix est haut).

3.2 Composante n°2 : Gestion Communautaire des Forêts et des Bourgoutieres inondables de Sassimba et de Simaye

3.2.1 Résultats correspondants à l'objectifs spécifique n°4

Tableau n°12. Résultats de l'OS n°4 de la composante n°2

Objectif Spécifiques no. 4 : Assurer par les structures locales la restauration et la gestion des forêts et bourgoutières inondables des terroirs de Bouna et de Gourao		
Résultat	**Indicateurs de résultats**	**Appréciation des indicateurs**
Les capacités d'organisation, de programmation et de structuration du milieu sont renforcées	- 2 Comités Locaux de Gestion (CLG) créés avec 1/3 de femmes - 2 brigades de surveillance - 2 organisations de pêcheurs - - 4 Groupements féminins renforcés	- Les 2 CLG (à Sassimba et à Simaye) ont été créés et comportent 1/3 de femmes. - Les 2 brigades de surveillance ont été crées. Il semble que la brigade de Sassimba soit plus efficace que celle de Simaye car la forêt est à proximité immédiate d'un hameau du village (de Mbouna). - Les organisations de pêcheurs ont été renforcées - La stratégie du PAGEIT a consisté à travailler en regroupant les quelques 17 groupements de femmes existant dans les villages. C'est ainsi que s'explique la mise en place d'une Caisse villageoise unique pour 2 groupements de Guidio Saré, 1 de Guidio Ouro, 1 de Gourao Saré, 1 de Gourao Foulbé, 2 de Gourao Bozo. La même chose a Mbouna.
	Une évaluation des besoins en formation Un plan de formation 2 sessions de formation par an avec prise en compte du Genre Pertinence des thèmes de formation 2 sessions par an sur le VIH-SIDA	La mission apprécie le résultat du plan de formation ainsi que la manière de laquelle le processus a été effectué.. 373 des personnes ayant profité des activités de formation sont des femmes ce qui correspond à 77 % du nombre total des participants. Les thèmes pour la formation sont tous pertinents pour le projet PAGEIT et ses partenaires respectifs. Des séances d'information sur le VIH-SIDA ont été tenues une fois par an.
	2 cadres de concertation définis (un par CLG) 2 sessions par an et par terroir Conseils communaux sur le projet	- Sensibilisation des propriétaires terriens (dioros) sur les avantages du projet sur leur sécurité foncière ; - 46 rencontres échanges d'information entre CLG et Dioros sur l'état d'exécution du projet, 27 rencontres entre conseillers communaux de Déboye, Ouroubé, Doudé Konna
	100 ha reboisés sur chacune des deux forêts par an	Ces résultats n'ont pas été atteints dans aucune des deux forêts puisqu' à Simaye le reboisement touche 0 ha et qu'à Sassimba il touche 55 hectares.
	Désensablement de 3 mares et de 4 bourgoutières	Etudes préliminaires réalisées. Validation scientifique de l'étude par le Centre d'Hydrologie et d'Ecologie de Grande Bretagne recommandant que le chenal de Diamgoudié serve comme cas pilote comprenant « du suivi et de l'analyse scientifiques ». Suivi et analyse scientifiques limités =
Les forêts et bourgoutières inondables des terroirs de Bouna et Gourao sont gérées de façon rationnelle et durable par les communautés	Nombre de structures locales de gestion des ressources forestières et pastorales fonctionnelles et opérationnelles	- CVG de Sendegué, Gourao Saré, Gourao Bozo, Gourao Foulbé, Guidio Saré, Guidio Foublé - CLG de Simaye - CG de la forêt de Simaye (représentants de de Sendégué, Gourao Saré, Gourao Bozo, Gourao Foulbé) - CVG de Mbouna - CLG de Sassimba - CG de la forêt de Sassimba (représentants de Mbouna, Koubi, Ninga)

	Nombre d'utilisation des outils de planification et de gestion participative des ressources forestières et pastorales	- Les « outils de planification et de gestion participative » sont en réalité de natures diverses. Il peut s'agir de Conventions, Règles de Gestion, Plans d'Aménagement et Plan de Gestion… - L'utilisation des outils de planification et de gestion participative des ressources forestières et pastorale est un processus permanent.
	Niveau de satisfaction des besoins en ressources forestières et pastorales des communautés locales	- Le niveau de satisfaction des besoins en ressources forestières et pastorales peut s'interpréter comme i) la quantité de ressources ligneuses et non ligneuses des forêts disponible pour répondre aux besoins des populations villageoises notamment en matière de bois de chauffe à usage domestique ; de bois de fumage du poisson (pour les pêcheurs), de plantes à usage médicinal sans altérer les capacités de reproduction de l'écosystème; ii) la quantité de ressources fourragères qu'elle provienne des parties aériennes (des arbres, arbustes) ou des pâturages au sol (bourgou, mimosa pigra, autres) destiné à l'alimentation des troupeaux ovins et caprins. - En cette période de restauration des forêts, ces quantités ont sans aucun doute diminué par rapport au passé, entraînant le recours systématique au bois en provenance d'autres forêts (celle de la Commune de Farimaké notamment) pour le fumage des poissons.

3.2.2 Résultats correspondants à l'objectifs spécifique n°5

Tableau n°13. Résultats de l'OS n°5 de la composante n°2

Objectif Spécifique no. 5 : Renforcer les compétences locales en matière d'élaboration et de mise en œuvre d'outils de gestion des ressources naturelles		
Résultat	**Indicateurs de résultats**	**Appréciation des indicateurs**
Les acteurs locaux de Bouna et de Gourao maîtrisent les outils de gestion des ressources naturelles de leurs terroirs	Trois études Ateliers de restitution Nombre d'ateliers de restitution	Validation scientifique de l'étude par le Centre d'Hydrologie et d'Écologie de Grande Bretagne qui a identifié les données complémentaires à collecter
	2 plans d'aménagement des forêts 2 Conventions locales d'application	Les plans d'aménagement des forêts de Sassimba et de Simaye ont été élaborés et sont mis en œuvre avec la participation des villageois. Il s'agit des membres du Comité de Gestion de la Forêts, c'este à dire des représentants de Sendégué, Gourao Foulbé, Gourao Saré et Gourao Bozo pour la forêt de Simaye ; et des représentants de Ninga, Mbouna et Koubi dans le cas de la forêt de Sassimba, Les conventions locales d'application sont appliquées de façon encore partielle, ce qui n'est pas une situation anormale si l'on se réfère aux différentes expériences maliennes et mondiales en la matière. Il se manifeste par exemple que certains interdits (mise en défens) concernant la coupe de bois, ou l'interdiction de pâturer dans les zones de reboisement ne sont pas respectés, notamment par les familles allochtones.
	2 Plans de Gestion opérationnels	Les plans de gestion sont élaborés, approuvés et opérationnels
Les acteurs locaux des terroirs de Bouna et Gourao appliquent mieux la réglementation en matière de gestion des ressources	4 conventions locales adoptées 2 conventions pour les bourgoutières 2 conventions pour les pêcheries Degré d'application	Les 4 conventions ont été élaborées et synthétisées en deux documents approuvés et opérationnels. Le degré d'application reste mitigé car, malgré les nombreuses rencontres d'information et de sensibilisation, on rencontre encore des cas de non respect des règlements.

naturelles	Au moins 2 ateliers par an et par terroir	Deux grands ateliers portant sur la prévention et la gestion des conflits ont été organisés (cf : rapport des ateliers)
Les revenus et les conditions de vie des populations de Bouna et de Goura sont améliorés	Au moins 2 périmètres maraîchers avec équipements de base Nombre d'unités de conservation et de transformation améliorées du poisson Nombre d'unités de transformation de produits agricoles	3 périmètres maraîchers d'un ha à Gourao Saré et Sendégué Bouna sont crées. Un périmètre de 2 ha a été réhabilité à Konna. 25 unités de transformation améliorée du poisson (10 à Gourao Bozo, 10 à Sendégué et 05 à Bouna) ont été mises en place et opérationnelles. Agricole : pas de données disponibles (l'insécurité alimentaire est permanente dans la zone d'intervention du projet)
	2 caisses de crédit - épargne	Trois caisses de crédit / épargné à Sendégué, Guidio Saré et Bouna ont été mises en place. La mission a rencontré les représentants des caisses de crédit à Sendégué et à Guido Saré. Les femmes ont été satisfaites du support du PAGEIT et elles ont même exprimé leur besoin d'encore de support. La caisse à Guido Saré semble actuellement d'avoir des problèmes de récupérer les prêts, tandis que la caisse à Sendégué a réussi de réduire considérablement les remboursements manquants depuis novembre 2008.
Les différents acteurs locaux (y compris les décideurs) ont les compétences renforcées pour évaluer les impacts des actions menées, partager les résultats atteints ainsi que les leçons apprises	Nombre de plans d'aménagement et de gestion communautaires validés et exécutés	Deux plans d'aménagement (Sasimba et Simaye) ont été élaborés et leur mise en œuvre est en cours par différents partenaires.
	Niveau d'amélioration des revenus	**1) Sources possibles de l'augmentation de revenus** Cf. le paragraphe 1 correspondant à l'indicateur « nombre de personnes dont le revenu ont augmenté » dans le tableau de la Composante n°1 **2) Estimation du nombre de personnes concernées** **Terroir de Simaye** - Nombre de pêcheurs bénéficiaires des fours de fumage améliorés = 20 dont 10 à Gourao Bozo et 10 Sendégué - Nombre de femmes bénéficiaires de Foyers améliorés à usage domestique = 414 - Nombre de femmes bénéficiaires des activités appuyées en matière de maraîchage (destinée à l'autoconsommation et/ou à la vente) – voir Tableau n° 20. Intervention du PAGEIT en matière de périmètres de maraîchage. - Nombre d'éleveurs bénéficiaires des activités appuyées en matière de production de burgu (destinée au bétail ou à la vente)= 60 éleveurs à Gourao Foulbé **Terroir de Sassimba** - Nombre de pêcheurs bénéficiaires des fours de fumage améliorés = *5 de Mbouna* - Nombre de femmes bénéficaires des fours améliorés à usage domestique = 407 - Nombre de femmes bénéficiaires des activités appuyées en matière de maraîchage (destinée à l'autoconsommation et/ou à la vente) - voir données Tableau n° 21. Intervention du PAGEIT en matière de périmètres de maraîchage - Dans le terroir de Sassimba à part la vulgarisation du manuel sur le bourgou et la formation en technique de bourgouculture aucune activité de régénération de bourgou n'a été réalisée
	Degré de diversification des sources de revenus	L'accroissement du degré de diversification, en comparaison avec le temps avant PAGEIT, est limité à la transformation de produits. Cependant, les femmes ayant profité des prêts de la caisse de crédit ont rapporté qu'elles ont maintenant les possibilités de générer des revenus. Ces activités sont nouvelles dans les terroirs.

3.3 Composante 3 : mise en place d'un mécanisme global de suivi – évaluation et capitalisation

3.3.1 Résultats correspondants à l'objectifs spécifique n°6

Tableau n°14. Résultats de l'OS n°6 de la composante n°3

Objectif Spécifique no. 6 : Appuyer les groupes d'acteurs locaux (y compris les décideurs) des programmes et/ou projets de développement local à mieux gérer et piloter leurs actions		
Résultat	**Indicateurs de résultats**	**Appréciation des indicateurs**
Un système de suivi - évaluation efficace répondant aux besoins d'information du projet et favorisant la capitalisation des acquis	Un rapport d'atelier Un programme de travail et un planning finalisé Les partenaires identifiés	Une Approche du Cadre Logique (ACL) modifiée a été préparée par le PAGEIT durant la phase initiale du projet et, selon le coordonnateur du projet, présentée au Comité de Pilotage et aux partenaires de financement. La structure globale de l'ACL n'a pas été révisée. Comme c'est le cas pour l'ACL originale la version révisée coupe également les différentes activités en plusieurs petites activités parallèles plus ou moins indépendantes l'une de l'autre, mais ceci est estimé d'être dû au caractère multidisciplinaire du projet. Ceci étant le cas il n'est pas facile pour une personne au dehors du projet de se faire rapidement une vue d'ensemble du projet.
	Existence de système opérationnel d'auto-évaluation	Ce système, qui est compris par la mission d'être un système interne d'assurance de la qualité, n'a pas été présenté à la mission, et ne peut de ce fait être apprécié.
	Rapports de progrès et plans de travail approuvés	Les rapports d'avancement (semestriels et annuels) sont structurés en accord avec l'ACL et il n'est pas facile de se faire rapidement une vue d'ensemble sur un thème spécifique tel que la restauration forestière dans l'ensemble du projet. Les rapports ont été approuvés par le Comité de Pilotage – sauf pour l'année 2008 qui a coïncidé à la fin du projet.
	Plan de communication appliqué	Le Plan de Communication a été validé. Plusieurs éléments du plan sont mis en œuvre y inclus un film documentaire.
	Visites croisées de CLG Visite d'échanges au Mali ou à l'étranger	Cinq visites d'échanges ont été réalisées. Rapport des visites existent.
	Base de données disponible Etude de référence réalisée	Une base de données concernant la zone du projet (des données sur les villages et les municipalités ainsi que des données sur d'autres interventions dans les municipalités respectives). Description qualificative et quantitative sur les activités PAGEIT dans les municipalités respectives. La base de données ne peut pas être utilisée pour surveiller l'évolution des progrès des activités du projet (hectares de forêt restaurés). La base de données n'est pas liée au système GIS. L'étude de référence concerne l'occupation des sols des communes de Konna, Ourobé et Déboye.
	Leçons capitalisées et diffusées	Une étude a été conduite au cours de 2007 (sur l'ensemble de l'intervention de l'UICN dans le DIN et pas seulement pour la période du PAGEIT, mais la publication n'a pas encore été publiée.
	Un rapport d'audit financier par an	2005 : Rapport d'audit final : OK 2006 : Rapport d'audit final : OK 2007 : Rapport d'audit final : OK 2008 : En cours
	Un rapport d'évaluation finale	En cours

Les différents acteurs locaux (y compris les décideurs) ont les compétences renforcées pour évaluer les impacts des actions menées, partager les résultats atteints ainsi que les leçons apprises	Une étude sur la situation de référence réalisée	L'étude sur la situation de référence a été réalisée pour les terroirs de Simaye et de Sassimba de façon complète Cette étude est assez complète d'un point de vue à la fois socio-économique et technique (inventaires forestiers, cartes) et de bonne qualité. Les indicateurs n'ont pas été sélectionnés afin de servir de base au système de suivi.
	Un système de suivi - évaluation adapté	Aucun système opérationnel pour le suivi du progrès des activités et des indicateurs du projet n'a été établi. Pour des activités spécifiques des études ponctuelles ont été effectuées avec l'objectif de suivre par exemple l'accroissement des revenus. Quelques outils de suivi ont été mis en place notamment aux niveaux des caisses de crédits, des périmètres maraîchers et aussi pour évaluer les effets du chenal de Diamgoudié. En plus de ces outils on note également la stratégie du Comité de Pilotage qui consistait à aller voir d'abord les actions sur le terrain et échanger avec les bénéficiaires avant de venir tenir la session.
	Plan de communication approuvé et mis en œuvre	Voir plus haut
	Nombre de visites d'échanges effectuées	Voir plus haut

4. IMPACT DU PROJET

4.1. Impact du projet sur l'environnement

4.1.1 Impact lies aux forêts réhabilitées/ bosquets

La restauration des forêts inondées ou sèches, ainsi que les reboisements réalisés sous la modalité de bosquets villageois ou de haies vives (entourant les petits périmètres maraîchers ou en ligne) ont plusieurs types d'impact potentiellement positif sur l'environnement. Aujourd'hui, le bas âge des arbres nouveaux (pousses de l'année jusqu'à arbrisseaux de 4 à 5 ans) ainsi que le caractère encore limité spatialement des espaces reboisés/reforestés (taille des bosquets, surfaces régénérées) restreint l'ampleur de leur impact sur l'environnement.

- Impact potentiel : protection contre l'érosion éolienne et l'avancée des dunes

Sont concernées les opérations suivantes :

- Les bousquets sur la rive occidentale du Lac Débo, entre les villages Guidio Saré et de Gourao fulbé,
- Les opérations d'ensemencement en palmier Doum et en Rônier effectuées dans la forêt de Ngana (Commune de Youwarou)
- Les bosquets villageois situés en zones dénudées tel que celui de Sendégué (Commune de Ouroubé-Doudé) et de Gourao fulbé (commune de Déboye)

Ces reboisements permettront à terme de diminuer l'impact négatif des vents et donc le niveau d'érosion éolienne, et limiteront la vitesse d'avancée des dunes en protégeant de la sorte les plaines contre l'ensablement. Néanmoins, dans certaines conditions particulièrement adverses, le succès de ces reboisements se voie d'ores et déjà fortement affecté par l'ensablement : on l'observe sur les palmiers Doums dans la partie sud (la partie dunaire) de la forêt de Ngana déjà ensablés ; ou encore sur la partie Ouest du périmètre d'eucalyptus de Gourao Foulbé, menacé par la dune malgré les efforts des populations).

- Impact potentiel : reconstitution des sols

Il y a de nombreux indices qui montrent que les reboisements ont aussi des effets importants en terme de reconstitution des sols (des signes de cette dynamique dans le bosquet de Sendégué et dans celui de Gourao fulbé).

- Impact potentiel : augmentation du niveau de biodiversité

Sont concernées principalement les opérations de restauration des forêts inondées ou exondées, ainsi que certains bosquets.

- la restauration des forêts inondées a un fort impact sur la biodiversité car ces écosystèmes sont cruciaux pour le cycle de reproduction des poissons. Du fait de leur végétation importante et dense en périodes de crues, ces forêts sont des aires principales de production des alevins et offrent des conditions de développement idéales aux petits poissons, grâce la fertilisation que constituent les fèces déposées par

les colonies d'espèces d'oiseaux, migrateurs ou locaux. La restauration de ces forêts favorise aussi la reproduction des mammifères aquatiques (hippopotames, lamantins), les reptiles (varans, etc.) ce qui, à son tour, entraîne des effets positifs à d'autres niveaux trophiques (petite faune, insectes, larves etc.). Enfin, différentes espèces ligneuses (Diospiros Mespiliformis, Calotropis Procera, etc.), ainsi que des herbacées (dont tubercules et nymphacées) ont tendance à proliférer dans ces espaces. La forêt de Akkagoun (Commune de Youwarou) constitue la meilleure vitrine des impacts potentiels de la restauration sur l'environnement.

- La restauration des forêts exondées Contribue elle aussi au maintien et à l'augmentation de la biodiversité quoiqu'en proportion moindre que dans le cas précédent.

- Enfin, l'apparition dans certains bosquets villageois de nouvelles espèces végétales ou même de certains animaux (lapins etc.) qui avaient disparu et qui ont profité de ce nouveau milieu, indique les effets positifs en matière de biodiversité.

4.1.2 Impact lies aux infrastructures établies

L'infrastructure établie comprend :

- Des puits pour l'alimentation en eau potable (Diakankoré et Dialloubé)
- Des puits pour les périmètres de maraîchage (Bouna, Sendégué)
- Des clôtures autour des périmètres de maraîchages et de bosquets
- Réhabilitation d'un chenal naturel (Diamgoudié)

Les puits sont conçus et mis en œuvre en accord avec les autorités régionales et respectent ainsi les normes nationales. Les impacts essentiels des puits sur l'environnement sont 1) la baisse de la nappe phréatique et – s'ils ne sont pas bien entretenus – des eaux stagnantes polluées près du puits causées par un haute concentration d'animaux (vaches, ânes) profitant des eaux gaspillées autour du puits. Ces impacts potentiels ne sont pas importants dans le cas des installations du PAGEIT. Les puits inspectés avaient l'air d'être propres et bien entretenus durant l'inspection.

- La réhabilitation du chenal de Diamgoudié a eu un impact positif sur l'environnement ; les forêts et mares en amont son inondées durant la saison d'inondation. Les différentes études d'évaluation des effets du chenal menées par les services techniques (Agriculture, Conservation de la Nature, Production et Industrie Animale) du cercle de Youwarou attestent que le nombre de mare, de plaines et de forêts inondées permet de se faire une idée sur les superficies inondées, par exemple plus de 50% de la superficie de la forêt classée et d'une importante partie de la forêt du Farimaké, où la lame d'eau s'étendait sur environ 5 km, ont été inondées (voir rapport annuel PAGEIT 2006).

L'impact positif environnemental de Diamgoudié pourra diminuer/disparaître dans le temps, si aucune maintenance du chenal n'est effectuée (comme a été le cas depuis 2007).

4.1.3 Impact lies au fours et foyers améliorés

Deux innovations techniques promues par le PAGEIT contribuent aussi à baisser le niveau de prélèvement de bois dans les milieux naturels déjà fortement sollicités par l'homme.

- Les fours améliorés utilisés dans l'activité de cuisson et de fumage du poisson qui permettent de faire baisser la consommation de bois jusqu'à 50%.
- Les foyers améliorés à usage domestiques eux aussi permettent une moindre consommation de bois ce qui limite les efforts de collecte de bois - le bois se faisant rare il faut aller le chercher loin, parfois à plusieurs kilomètres voire des dizaines de kilomètres -. La rapide diffusion de ces foyers améliorés s'explique en grande partie par l'économie en bois, et donc en énergie, qu'ils autorisent.

Des études plus précises devraient évaluer la diffusion réelle de ces fours améliorés et les économies de bois qu'elles autorisent.

4.2. Impact du projet sur la population/autorités locale

L'impact du projet socio-économique a été analysé sur trois dimensions qui paraissent très visibles sur le terrain : économique, social et la gouvernance

4.2.1 Impact socio-économique

Des constats de terrain et des échanges en focus groupes a permis de constater que le PAGEIT a été le moteur d'une véritable évolution dans sa zone d'intervention.

- **Eveil des consciences des communautés vis-à-vis de leur environnement**

L'évaluation a constaté que chez les bénéficiaires du projet qu'au niveau des partenaires (responsables administratifs, comité de pilotage, communaux, services techniques société civile), qu'une prise de conscience vis-à-vis de leur environnement s'était opérée. Cet éveil s'est perçu à travers les préoccupations exprimées par les interlocuteurs sur l'état de dégradation des ressources naturelles de la zone et comme corolaire la dégradation de la base économique et sociale.

- **La promotion d'activités économiques**

L'introduction du mécanisme de crédit, comme instrument de financement d'activités économiques génératrices de revenus, a contribué fortement à l'amélioration du tissu économique.

Le montant total du fonds de roulement mis à la disposition des quatre (4) caisses créées en 2005 et en 2006 par l'UICN s'élève à 2.800.000 FCFA, soit 500.000 FCFA à Bouna, 1.000.000 FCFA à Sendégué, 1.000.000 FCFA à Guidio saré, et 300.000 FCFA à Dentaga. Le montant global des cotisations des membres des quatre caisses se fixait respectivement pendant les mêmes périodes à 96.250 CFA, 492.500 FCFA, 1.150.000 FCFA et 411.000 FCFA. Au 30 novembre 2008, le total des fonds au niveau des caisses s'élevaient à 1.071.000 FCFA à Bouna, 1.993.000 Fcfa à Sendégué, 2.799.800 FCFA à Dentaga FCFA et 5.141.300

FCFA à Guidio saré, soit un total de 11.005.210 FCFA. Environ 844 femmes en ont bénéficié de ces crédits en 2008.

Le crédit octroyé a servi au financement et à l'émergence de microréalisations d'intérêt capital pour les populations (avec des taux de remboursement de 98 à 100% sauf à Guidio Saré où le ratio prêt en souffrance par rapport au capital est de 35%), parmi lesquelles :

- le maraîchage ;
- le petit commerce (condiments, céréales, lait, tissus, savon, etc.) ;
- embouche ovine et bovine ;
- la transformation de produits maraîchers (oignon, bissap, tomate piment, etc.,) ;
- la transformation de produits de pêche (poisson fumé).

Ces microréalisations ont concerné, de façon générale, l'ensemble des corps socio – professionnels, et de façon spécifique le groupe des femmes. Leur mise en œuvre a permis de véhiculer une série de messages visant la protection et la restauration du patrimoine forestier.

La promotion des activités génératrices de revenus (maraîchers, céréales, embouche, poissons fumés) et de petit commerce, ont contribué à réduire l'insécurité alimentaire et ont généré des gains monétaires Les revenus tirés des activités ont été affectés au budget familial (soutien alimentaire), à la constitution du trousseau de mariage des filles, l'épargne sous la forme d'achat d'animaux et à la consolidation du fonds de roulement personnel.

- **La régénération progressive des terres agricoles et pastorales**

Le rétablissement progressif du réseau hydrographique (chenaux, mares) alimentant pendant la crue les forêts adjacentes (cas du chenal de Diamgoudié pour les forêts de Youwarou), contribue actuellement à la reconstitution de la base productive agro-pastorale. Il y a incontestablement aujourd'hui, au niveau des zones cibles :

- un processus réel d'augmentation de la production, surtout agricole, avec la restauration des plaines agricoles suite au remplissage et à l'inondation provoquée par les mares intérieures. Ce sont près de 2 000 ha (estimation des populations) qui sont désormais affectés à des systèmes de production agricole (sorgho, mil, gombo, etc.).
- une amélioration sensible des disponibilités fourragères pour les éleveurs en termes de production de bourgou (près de 200 ha) et d'autres herbacées (au niveau des forêts inondées de Youwarou et Farimaké).
- une amélioration sensible des disponibilités d'espèces aquatiques selon les pêcheurs locaux rencontrés ;
- une reconstitution des écosystèmes forestiers.

- **La couverture des besoins en eau potable des populations**

L'impact du projet est positif. Les points d'eau réalisés ont largement contribué à la couverture des besoins en eau potable des populations des localités de Diakankoré, de Dialloubé et de Bouna selon les populations interviewées. La disponibilité de l'eau potable est réelle et aurait contribué à diminuer les maladies hydriques dues à l'insalubrité de l'eau comme la diarrhée et la dysenterie, grâce à la fonctionnalité des comités de gestion des points d'eau et l'application des règles d'hygiène sous le contrôle de la DRACPN.

- **La réduction des dépenses d'achat de bois de chauffe**

L'impact de la vulgarisation des foyers améliorés au sein des exploitations est réel et positif. Les chefs de ménage et les femmes rencontrés confirment une diminution sensible des dépenses d'achat de bois de chauffe (de l'ordre de 40 à 50%). Des économies budgétaires sont réalisées, ajoutées aux revenus dérivés de la vente de charbon de bois par les femmes.

- **Impact sur l'accès à l'eau potable**

L'accès facilité à l'eau potable saine, comme dans le cas de Diakankoré et Dialloubé où un puit a été établi dans chacun des villages, constitue une amélioration importante des conditions de vie dans les villages respectifs. De l'eau saine améliorera les conditions de la santé et laisse plus de temps pour des activités génératrices de revenus. Pendant la saison sèche l'eau était auparavant cherchée loin du village et pendant les périodes hivernales les communautés consommaient l'eau des mares et du fleuve.

4.2.2 Impact sur la gouvernance / capacités locale

Le projet PACET a fait de la gouvernance locale une priorité de son intervention dans la zone. Cet appui revêt plusieurs formes et a porté sur :

- **Le renforcement des capacités institutionnelles des collectivités et de la société civile**

Ce renforcement s'est fait à travers :

- Les formations en décentralisation, en élaboration des outils de gestion de l'environnement (plans d'aménagement et de gestion, conventions, montage de projets préventions et gestion des conflits etc.)
- Création de cadres de concertation (CVG, CLG, groupements féminins, associations, etc.
  Les échanges avec les responsables communaux ont permis de constaté que ces plans d'aménagement sont intégrés dans le PDSEC des communes parce qu'ils prennent en compte les priorités de développement des populations.

- **Le développement d'un partenariat entre partenaires**

La création de différents cadres de concertation (Comité de pilotage, CLG, CVG, groupements féminins a favorisé le partenariat et la confiance entre les acteurs et les bénéficiaires.

- **Le renforcement des capacités locales**

Le PAGEIT, à travers ses actions, a contribué à :

- La formation d'une masse importante de ressources humaines formées à la gestion des ressources naturelles ;
- la maîtrise des outils de planification et de gestion des ressources naturelles par les populations ;

- l'amélioration des capacités d'organisation des communautés ;
- l'introduction et la maîtrise des nouvelles technologies (foyers améliorés, équipement de transformation, etc.).

4.2.3 Niveau de changement de comportement des populations

A travers les formations, l'information et la sensibilisation, le projet a profondément modifié le comportement des populations vis-à-vis de l'environnement. Malgré quelques comportements négatifs de quelques individus, il a été constaté que les populations respectent leur environnement. L'engagement volontaire de ce vieillard du village de Konodaga qui patrouille la forêt d'Akkagoun soit en pirogue soit à pied pour identifier les possibles délinquants ; il en de même pour les jeunes. Il a également fortement contribué au renforcement des capacités permettant ainsi aux populations d'acquérir des bonnes pratiques d'exploitations des ressources naturelles. Les populations reconnaissent que la disparition des forêts a eu comme conséquence la disparition d'oiseaux migrateurs qui constituaient une symbiose entre agriculture, amélioration des pêcheries a travers consommation des insectes nuisibles aux cultures et l'enrichissement des frayeurs avec leur défécation. L'utilisation massive des foyers et des fours améliorés afin de réduire la consommation du bois est une manifestation de la prise de conscience des populations sur l'état de dégradation de leur environnement et le souci d'économie qu'il faudra sur son utilisation.

4.2.4 Appréciation du degré d'appropriation du projet par les acteurs locaux

Les différents acteurs locaux (Conseillers municipaux et maires, représentants des Services Techniques Déconcentrés de l'Etat, autorités Coutumières, dirigeants d'associations locales et populations en général) manifestent un intérêt remarquable pour le Projet. L'appropriation du projet par ces acteurs s'exprime de plusieurs façons. La première est l'apport financier et en temps de travail amené par les Communes et les bénéficiaires. Cet apport peut être estimé en moyenne à 15%, le reste étant apporté par le Projet. Le deuxième est la forte contribution volontaire des acteurs dans certaines activités notamment la surveillance et le gardiennage des forêts. La troisième est l'appropriation totale de certaines activités par les groupes locaux qui ont permis un désengagement total du PAGEIT : tel est le cas de la bourgouculture, des foyers améliorés. La quatrième correspond à la capacité qu'on eu les Communes à intégrer les Plans de Gestion environnemental dans leur PDESC et, dans certains cas, à trouver par eux même des bailleurs pour la prise en charge de certaines activités.

5. APPRECIATION DES CRITERES D'EVALUATION

5.1 Pertinence du projet

La pertinence du projet s'est exprimée par son approche méthodologique dans sa conception, participative, avec les populations en collaboration avec les autorités communales, administratives et techniques. Le choix des objectifs majeurs du projet (restauration des ressources forestières, pastorales, halieutiques, du système hydrologique) répond aux préoccupations fondamentales des bénéficiaires exprimées lors des interviews et rencontres avec les focus groupes. A l'unanimité, tous les acteurs rencontrés reconnaissent le PAGEIT répond à leurs besoins exprimés à la base.

En plus, au-delà ses objectifs majeurs, le projet a cherché à concilier les besoins urgents des populations (crédit, maraîchage, les équipements de transformation, foyers améliorés, etc.) et des objectifs à plus long terme long (aménagement et gestion des ressources naturelles). Ceci s'explique en partie par le fait que l'étape de restauration des écosystèmes est peu susceptible de fournir des revenus et des services dans le court terme, sauf dans le cas plus spécifique de réhabilitation de chenaux.

Le PAGEIT a pris comme de référence et d'action la décentralisation, c'est-à-dire, le transfert des ressources et des compétences aux collectivités, principaux acteurs, les services techniques jouant le rôle d'appui. Le projet tente de répondre à un défi important : la décentralisation de la gestion des ressources naturelles. Dans un contexte juridique et institutionnel national marqué encore par des vides et des interrogations sur le rôle des Collectivités Territoriales et notamment des Communes dans la gestion du foncier et des ressources naturelles, le Projet explore des pistes pratiques d'articulation des Communes, des Services Techniques Déconcentrés de l'Etat et des associations de producteurs. Le contexte local du Delta Intérieur du Niger constitue à la fois une contrainte (forte conflictualité sociale, multiplicité des usages et des usagers d'un même espace etc.) et un atout (souplesse des solutions possibles)

En matière de politique, le PAGEIT s'inscrit parfaitement dans la Politique Nationale de Protection de l'Environnement adoptée en 1998 dans les principes de base sont la responsabilisation des communautés, des collectivités décentralisées dans la gestion de leurs ressources naturelles.

Au-delà de cette mobilisation des ressources humaines et institutionnelles, le projet a appuyé les responsables des collectivités territoriales et les communautés à l'élaboration des outils de gestion et de planification (conventions et règlements locaux, plans d'aménagement et de gestion etc.,)

5.2 Efficacité du projet

Le taux de réalisation des activités programmées a été en grande majorité atteint, voire même dépassé. Les sous réalisations concernent un petit nombre d'activités telles que:

- la réhabilitation du réseau hydrographique (curage ou réhabilitation des chenaux et aménagement des mares)
- la régénération de bourgoutières

D'autre part, les activités du projet ont réussi à contribuer à des niveaux acceptables aux résultats escomptés, et ce dans plusieurs domaines : dans l'établissement des bosquets, dans l'établissement de périmètres de maraîchage ; dans les Caisses de crédit ; ou encore dans l'élaboration des outils de gestion du terroir et des ressources.

5.3 Efficience du projet (Analyse coûts-bénéfices)

Selon les analyses coût et des résultats des audits, on retient que :

- les ressources du projet ont suivi le financement des composantes retenues ;
- le projet s'est déroulé normalement, avec un financement assuré dans les délais prévus;
- selon l'équipe d'animation et les partenaires et bénéficiaires du projet, les activités du projet n'ont jamais été bloquées faute de financement.

Les rapports de l'audit indiquent qu'il y'a adéquation entre les réalisations et les ressources.

5.3.1 Vision générale

Sur la base des rapports financiers reçus du PAGEIT le 25 avril (cf. Annexe n°7), les analyses suivantes ont pu être réalisées :

Tableau n°15. Structure générale des coûts (FCFA) du PAGEIT 2005-2008

Categorie		Dépenses CFA	Procentage
I. UNITE DE COORDINATION		111.066.006	15%
II. EQUIPEMNTS		36.977.354	5%
III. FONCTIONNEMENT		72.799.431	10%
IV. ACTIVITES	Composante 1	141.549.364	20%
	Composante 2	188.527.107	26%
	Composante 3	85.695.711	12%
V. IMPREVUS / DIVERS		1.803.065	0%
VI. APPUI TECHNIQUE		36.623.744	5%
VII. FRAIS ADMINISTRATIFS (7,5%)		48.909.403	7%
		723.951.185	100%

Globalement les activités de cœur du projet (composantes 1 et 2) correspondent à 46 % des coûts totaux. Les coûts restants sont les coûts de personnel, logistique, fonctionnement et appui technique de l'UICN, qui sont nécessaires pour effectuer les activités directes de cœur.

Comme il peut être vu de l'annexe 7, aucune déviation majeure (parmi les activités principales) du budget planifié n'a eu lieu.

Des audits financiers annuels ont été effectués pour chaque année. A l'heure de la mission le rapport de l'audit pour l'année 2008 n'était toujours pas disponible en version finale.

Sur la base d'un rapport détaillé de dépenses relatives aux composantes 1 et 2 reçu du PAGEIT le 7 mai 2009 (voir annexe 8) la table suivante a été préparée. La table récapitule par terroir les coûts relatifs aux thèmes différents d'activités.

Tableau n°16. Structure des coûts (FCFA) des composantes n°1 et n°2 du PAGEIT(*)

TERROIR	Forêts Bousquet Pépinières Perimetres Maraîchage	Chenaux	Cadre Concertation - Plan d'aménagement Conventions	Caisse credit	Bourgou-tières	Transfor-mation des produits	Sensibili-sation des pêcheurs	Renforce-ment/ Formation	Divers	foyers améliorés	TOTALE
Youwarou-Akka	16.736.254	42.870.871	24.358.825	-	3.307.929	6.794.880	6.420.100	8.179.575	403.530	1.322.467	110.394.431
Dentaga	1.203.283	372.600	3.162.500	5.492.320	3.850.000	-	5.422.455	4.547.425	12.340.800	661.233	37.052.616
Simaye (Gouraou)	24.809.123	5.238.668	26.580.751	10.403.326	2.132.000	592.600	2.293.479	13.293.143	21.822.650	671.000	107.836.740
Sassimba(Bouna)	22.703.108	5.238.668	25.918.541	4.964.663	- 2.615.000	296.300	2.000.000	12.552.143	5.790.145	335.500	79.799.068
TOTAL	65.451.768	53.720.807	80.020.617	20.860.309	11.904.929	7.683.780	16.136.034	38.572.286	40.357.125	2.990.200	335.082.855
Procentage	20%	16%	24%	6%	4%	2%	5%	12%	12%	1%	100%

(*) : les catégories de dépenses sont reprises du tableau des coûts présenté par PAGEIT (cf. Annexe n°8) ce qui explique les différence avec les coûts de la foresterie présentés plus bas (cf. tableau n°23).

Le tableau montre que les coûts de projet sont dominés par les coûts relatifs à la préparation de conventions et de plans d'aménagements (24 %), des coûts relatifs aux forêts/bosquets/périmètres de maraîchage (20 %), des coûts relatifs à la réhabilitation des chenaux (16 %) et des coûts de formation (12 %). Les activités restantes (crédits, bourgoutières, transformation, sensibilisation des pêcheurs, foyers améliorés) représentent en tout moins de 10 % des coûts des activités de cœur totales. La catégorie "autres" comprend principalement les coûts relatifs à l'alimentation en eau pour les villages ou pour les périmètres de maraîchage/bosquets.

5.3.2 Foresterie

La foresterie comprend les trois groupes d'activités suivantes :

- La restauration et gestion des forêts naturelles, qui comprend l'élaboration des plans d'aménagements des forêts, la réalisation des actions de régénération, ainsi qu'une partie des activités liées à l'élaboration des Convention Locales, l'animation des cadres de concertation ainsi que la structuration et formation des organisations locales. Pour les terroirs de Simaye et de Sassimba, il faut ajouter aussi une partie des études préliminaires (diagnostic).

- L'établissement des pépinières, qui ont permis d'obtenir les plantules ayant servi à la régénération des forêts naturelles dans le cas des forêts du terroir de Youwarou notamment, et aussi à l'établissement des bosquets villageois.

- L'établissement et le suivi des bosquets villageois.

Plusieurs hypothèses ont donc été nécessaires pour parvenir à regrouper les coûts de la catégorie « foresterie » c'est-à-dire à affiner les catégories de dépenses présentées par le PAGEIT :

- Pour pouvoir affecter la part des dépenses liées i) aux Conventions Locales, ii) à l'animation des cadres de Concertation et iii) à la Formation des organisations locales à la restauration des forêts naturelles, nous avons utilisé un ratio de 1/3, estimant que la forêt a représenté, en moyenne, un plus d'efforts sur chacun des terroirs que ceux consacrés aux trois autres ressources (bourgoutières, pêche et espèces rares).

- En matière de réhabilitation des chenaux et des mares, nous avons affecté la moitié (50%) des dépenses (études et réalisations) à la rubrique forêt naturelle et l'autre moitié au terroir en général du fait des fortes retombées de ces chenaux en matière de pâturage, d'agriculture et de pêche.

- Enfin, dans le cas des terroirs de Simaye et de Sassimba, nous avons considéré qu'un tiers (1/3) des coûts des études de terroir préliminaires (« études de références » des 2 terroirs) devaient être affectées aux forêts naturelles.

Il nous faut aussi préciser que les coûts relevés ici ne concernent que les coûts financés par le PAGEIT. Ne sont pas pris en compte les coûts assumés par les Communes (qui sont assez fréquents sous forme notamment de financement de surveillants des forêts) ni par les associations (apportés sous forme de travail non rémunéré), qui ne sont pas des données enregistrées par le PAGEIT.

Les bénéfices en terme de produits et services (aux éleveurs, pêcheurs, etc.) issus de la restauration des forêts ou des bosquets villageois ne peuvent être quantifiés aisément à ce stade et sans données plus précises fournies par le PAGEIT. L'analyse présentée met ainsi en évidence les coûts des opérations engagées. Elle est structurée en 3 parties successives:

- La part de la foresterie dans l'ensemble des actions de gestion des terroirs et des ressources naturelles
- La restauration des forêts

- L'établissement des bosquets

➢ **La part de la foresterie dans les actions de Gestion des terroirs et RN**

Nous avons caractérisé ici le poids de la foresterie, par rapport à l'ensemble des interventions menées en matière de Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et cela au niveau de chacun des 4 terroirs. Ces dernières, concernent, en plus de la foresterie, les catégories suivantes :

- L'aménagement et la gestion des terroirs, qui comprend les activités d'étude et les réalisations en matière de réhabilitation des chenaux et des mares ; une partie (les 2/3 des dépenses en cohérence avec l'hypothèse précédente) des activités liées aux Conventions Locales, à l'animation des cadres de concertation et à la formation des organisations locales).
- La pêche, qui comprend les activités de sensibilisation des pêcheurs aux techniques de pêche prohibées.
- Les activités liées aux bourgoutières, qui comprennent les études de caractérisation et études de faisabilité, la mise en place des bourgoutières et la formation en technique de bourgouculture.

Tableau n°17. Répartition des coûts (FCFA) par type d'activité dans les 4 terroirs

	Terroir de Youwarou-Akka	**Terroir de Dentaga**	**Terroir de Simaye**	**Terroir de Sassimba**	**Total**
1) Foresterie	55 348 466	3 606 558	40 656 476	35 456 674	135 068 174
2) Activités de Gestion des RN et du terroir, hors foresterie	42 086 069	14 951 705	28 349 238	26 027 285	111 414 297
Total Gestion des RN	*97 434 535*	*18 558 263*	*69 005 713*	*61 483 959*	*246 482 470*
Total Terroir	*104 809 951*	*37 052 616*	*107 836 740*	*79 799 068*	*329 498 375*
% de la foresterie dans le total gestion des RNR du terroir	57%	19%	52%	50%	51 %
% de la foresterie dans l'ensemble des dépenses du PAGEIT pour le terroir	53%	10%	33%	39%	38%

Source : données fournies par le PAGEIT (7 mai 2009)

Il ressort de ces données les éléments suivants :

- La foresterie a représenté un axe important des activités du PAGEIT avec 38% des dépenses totales des Composantes 1 et 2, et plus de la moitié (51%) des dépenses allouées à la Gestion des Ressources Naturelles et des Terroirs.

- Les investissements en foresterie ont cependant été inégaux selon les terroirs. On constate un faible investissement pour le terroir de Dentaga, à la fois en terme absolu (3 606 558 FCFA) à la fois en termes relatifs puisque la foresterie a représenté 19% (resp. 10%) des dépenses totale de gestion des RN (resp. des dépenses totales allouées au terroir). A l'opposé, le terroir de Youwarou-Akka a représenté les investissements les plus élevés des 4 terroirs en terme à la fois absolu et relatif. Les 2 nouveaux terroirs de Simaye et Sassimba se situent dans la moyenne.

- Remarquons enfin (*données non présentées dans le tableau*) que dans les dépenses totales du PAGEIT (des 2 composantes n°1 et n°2) en matière de foresterie, la part du terroir de Youwarou Akka est de 41%, tandis que Simay et Sassimba absorbent respectivment 30 et 26 %, tandis que Dentaga n'a reçu que 3%.

- Ces pourcentages s'expliquent par le fait qu'à Dentaga c'est la forêt de Dentaga qui concernait surtout le Projet comme la forêt d'Akkagoun qui sont des anciens produits des projets qui ont précédé le PAGEIT, dont le rôle du PAGEIT au niveau de ces deux sites s'est résumé à actualiser les conventions et à assurer un léger suivi de l'application de ces outils pour favoriser la régénération naturelle assistée. Quant aux 41% du terroir de Youwarou Akka, ils expliquent par le nombre d'activité et les coûts (deux plans d'aménagement : Ngana, forêt classée, chenal de Diamgoudié etc……).

- **Restauration des forêts naturelles**

Dans cette section, nous abordons les activités de restauration des forêts naturelles.

o Coût moyen par hectare intervenu et restauré

L'activité restauration des forêts est analysée ici pour permettre d'identifier le coût moyen d'un hectare intervenu en vue de sa restauration, ainsi que le coût moyen d'un hectare restauré. La différence de ces deux ratios provient du taux de réussite inégal dans ces opérations.

L'analyse est réalisée ici non plus au niveau du terroir mais au niveau de chaque forêt, ce qui concerne particulièrement le cas de Youwarou. Nous avons fait l'hypothèse d'une répartition égalitaire des coûts de la Convention, de la formation etc. entre les 3 forêts du terroir (Forêt Classée, forêt de Ngana et Akkagoun).

Le tableau suivant présente les coûts par ha régénéré de forêt.

Tableau n°18. Coûts (FCFA) de restauration des forêts des 4 terroirs

	Youwarou forêt classée	Ngana	Akkagoun	Dentaga	Simaye	Sassimba	TOTAL
Total surfaces intervenues (1)	130	56	132	56	81,7	75,0	434
Total surfaces effectivement restaurées	112	55	132	55	0	55	531
Coût total investi	*40 711 120*	*12 076 070*	*2 273 992*	*3 606 558*	*27 451 836*	*28 005 399*	114 124 975
Coût moyen par ha intervenu	313 162	215 644	17 227	64 403	336 008	373 405	215 046
Coût moyen par ha restauré	363 492	219 565	17 227	64 403	-	509 189	278 354

(1) : Semis à la volée, semis direct ou au poquet, plantation et régénération assistée. Voir tableau en annexe
(2) : Selon les données du PAGEIT (Voir tableau présenté en Annexe n°6) qui demanderaient à être affinés au travers d'études plus précises

Ce tableau appelle les commentaires suivants :

- Le coût moyen par hectare intervenu varie entre 64 403 FCFA et 373 000 FCFA, avec une moyenne de 215 046 FCFA.
- Le coût moyen par hectare restauré est relativement plus élevé du fait des taux de réussite des opérations : il varie de 64 403 à 509 189

- Les différences de coûts sont en partie liées aux techniques utilisées. Dans l'ensemencement à la volée les coûts se limitent à la collecte des graines et au semis ; le semis au poquet, quant à lui exige la trouaison et l'arrosage. Il est clair que la régénération assistée qui ne demande que de la surveillance correspond au choix le moins onéreux tandis, qu'à l'opposé, la restauration par plantation qui demande la production des plans et la plantation est l'option la plus chère.
- A Akkagoun, le résultat indiqué est particulièrement bas, non seulement par le choix de la régénération assistée mais aussi parce que c'est la commune qui semble avoir payé avec ses propres ressources (les dernières années du projet) la surveillance des aires en régénération.

o Structure des coûts d'intervention

Pour analyser la structure des coûts d'intervention nous avons distingué les catégories suivantes :

- Les Etudes préliminaires, l'élaboration du plan d'aménagement forestier (PAF) et l'étude sur les méthodes de régénération

- Les activités de régénération à proprement parler des forêts qui comprennent
  - Les Semences ou l'appui à la production de plans (en pépinière) en vue de la plantation[4]
  - L'appui aux activités de régénération (semis à la volée, au poquet ou plantation)
  - Le suivi et la surveillance

- Les activités liées à l'étude et la réhabilitation de chenaux (50% des dépenses ont été affectées aux forêts)

- Les activités liées à l'animation des Cadres de Concertation, à la Formation des organisations locales ainsi qu'à l'élaboration et diffusion des Conventions Locales

[4] Les dépenses « appui à la production de plans » affectée dans les données PAGEIT à la forêt Classée de Youwarou (3 400 250 FCFA) ont été maintenues de la sorte dans le calcul, en faisant l'hypothèse que les plans produits par la pépinière n'ont pas servi à d'autres fins (ex. fournir des bosquets villageois).

Tableau n°19. Structure des coûts (FCFA) de restauration des forêts des 4 terroirs

	Youwarou Forêt classée	Ngana	Akka Goun	Dentaga	Simaye	Sassimba	TOTAL
1) Etudes préliminaires et élaboration des PAF	5 895 608	5 608 325	287 283	287 283	12 779 423	12 633 757	37 491 679
2) Opération de Régénération	11 393 368	4 481 037	0	210 000	7 534 250	8 036 050	31 654 705
a) Semences ou production de plans	4 284 500	783 755	0		342 550	342 550	5 753 355
b) Activités de régénération	5 095 535	2 650 615	0	210000	7 191 700	7 405 500	22 553 350
c) Suivi et Surveillance	2 013 333	1 046 667	0		0	288 000	3 348 000
3) Etudes et réhabilitation de chenaux	21 435 436	0	0	539 300	0	0	21 974 736
4) Animation des Cadres de Concertation ; Formation des organisations locales ; Elaboration et diffusion de Convention Locales	1 986 708	1 986 708	1 986 708	2 569 975	7 138 163	7 335 593	23 003 855
TOTAL	40 711 120	12 076 070	2 273 992	3 606 558	27 451 836	28 005 399	114 124 975
Part (%) de 1) dans le total	14%	46%	13%	8%	47%	45%	33%
Part (%) de 2) dans le total	28%	37%	0%	6%	27%	29%	28%
Part (%) de 3) dans le total	53%	0%	0%	15%	0%	0%	19%
Part (%) de 4) dans le total	5%	16%	87%	71%	26%	26%	20%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

(1) : Semis à la volée, semis direct ou au poquet, plantation et régénération assistée. Voir tableau en annexe

Ce tableau appelle les commentaires suivants :

- Les études et l'élaboration des plans d'Aménagement constituent plus de 45% des coûts totaux dans la moitié des cas (Ngana, Simaye, Sassimba). Cette réalité offre un argument pour la réalisation de Plans d'Aménagements moins complexes, et moins coûteux mais plus facilement applicables.

- Les structures de coûts de Simaye et de Sassimba (environ 46% en études, 28% en opérations de régénération et 26% en animation et structuration), deux forêts où les opérations ont commencé avec le PAGEIT correspondent à des standards internationaux. Néanmoins la faiblesse des coûts de surveillance dans le cas de Simaye et de Sassimba demanderait des éclaircissements. Pour Simaye le manque de résultats explique en partie la faiblesse des coûts de surveillance, pour Sassimba elle s'explique par la complémentarité avec un autre partenaire qui est l'Assemblée Régionale de Mopti avec le financement de la Région Centre de la France.

- Le chenal de Diamgoudjé dans le cas de la Foret Classée de Youwarou représente 53% des coûts, ce qui est important. Il serait opportun de pouvoir évaluer d'une part l'impact de l'inondation partielle dans la Forêt sur sa régénération et d'autre part si cette inondation est due à la crue particulière de 2007/8 ou à l'effet du chenal ou à une combinaison des deux. Depuis la réalisation du chenal cette étude est menée chaque année par les services techniques de Youwarou (Agriculture, conservation de la nature, Protection et Industrie Animale) et les résultats sont rapportés dans les rapports annuels du projet. Selon ces rapport, les inondations ont augmenté, mais cela n'a pas été quantifiée.

- **Bosquets**

Le calcul des coûts d'établissement des bosquets indique une montant moyen légèrement inférieur à 3 million de FCFA par hectare de bosquet (celui de Sendégué est un bosquet de 2 ha). Un tel montant peut paraître élevé eu égard aux bénéfices qui pourront en être retirés si il ne s'agissait que de production de bois de feu. La prise en compte d'autres bénéfices qu'apportent ces bosquets tel que la restauration des sols, l'arrêt de l'avancée des dunes devrait nuancer ce jugement. Il reste que la reproductibilité de tels bosquets semble faible et cela surtout du fait de la mise en place de clôture grillagée – le plus grand poste de dépense -. Des calculs de valeur totale actualisée produite par la plantation sur une période correspondant à l'amortissement de la clôture (10 ans par exemple) rapporté à l'investissement initial devrait permettre de le démontrer. Pour cela, des données sur les prix des produits (bois de feu, bois d'œuvre) et sur la productivité des différents type de bosquets devraient être collectées. Il est probable qu'une diffusion plus large de ces bosquets reposera sur des systèmes moins coûteux comme semblent l'indiquer les initiatives privées de bosquets recourant à des clôtures traditionnelles. En matière de creusement de puits, l'investissement se justifie surtout quand il s'agit de surcreusement ou consolidation de puits existants, ou quand le puit peut être amorti par une activité parallèle de production maraîchère.

Tableau n°20. Structure des coûts financés par le PAGEIT pour l'établissement des bosquets villageois

	Konna	Guidio Saré	Gourao Foulbe	Sendégué
Achats plans	133 400		168 000	182 940
Matériel	260 000	175 000	265 000	
Clôture	2 007 500	1 525 000	1 650 000	3 050 000
Suivi technique	231 000	266 000	200 000	
Point d'eau	130 000	746000	-	
Appui plantations et entretien	548 500	835 000	428 000 (*)	767 250
Autres (termites)		45 000	200 000	
Total Coût PAGEIT par bosquet*	***3 310 400***	***2 582 000***	***2 911 000***	***4 000 190***

* : Appui en fixation des dunes de sable

Note : Les apports des population et communes ne sont pas pris en compte dans ce calcul

En conclusion, l'efficience du Projet en ce qui concerne la foresterie semble insuffisante, mais ce constat devrait être confirmé par des comparaisons avec les références régionales.

- En matière de restauration des forêts inondables, même si le Projet PAGEIT a permis indéniablement d'accumuler une forte expérience dans ce domaine, les résultats obtenus sont faibles eu égard aux investissements réalisés. Précisons cependant qu'une partie des investissements en matière de structuration des population, élaboration des Plans d'Aménagement, Convention Locale etc. se traduisent néanmoins par des résultats positifs en matière de gestion environnementale même si les surfaces restaurées sont encore faibles.

- En matière de reboisement, il semble aussi que le rapport coût/bénéfice soit, dans certains cas tout au moins, assez faible, obligeant à questionner certains investissements tels que les clôtures en fil de fer, et l'opportunité du creusement de certains puits, etc. Des évaluations plus précises des produits obtenus dans ces bosquets devraient pouvoir amener des éléments nouveaux de décision.

5.4 Reproductibilité et durabilité du projet

La reproductibilité du projet se manifeste sous plusieurs aspects :

- La mission a constaté que le projet a fortement renforcé les capacités des acteurs locaux, ce qu'attestent les différents rapports de formation;
- La transformation des produits locaux à travers l'appui en petits équipements très efficaces. Cette activité a été hautement appréciée par les acteurs et facilement maîtrisée;
- La mise en place des bourgoutières sur la base d'un manuel en français;
- La construction et le taux d'utilisation des foyers améliorés attestent et le nombre a conduit le projet de ce domaine tellement maîtrisé par les acteurs et répliqué chez les voisins sans l'appui du projet;
- Au-delà de ces réussites, certaines actions sont encore à consolidées tels que le crédit, le maraîchage, les actions de curage.

Ainsi, les nouvelles dynamiques organisationnelles et de concertation suscitées par le PAGEIT (associatives, villageoises et intervillageoises, communales et intercommunales) semblent devoir se pérenniser au-delà du temps du Projet même si pour ce qui concerne les communes, elles sont dépendantes des éventuels changements d'équipes en place.

Néanmoins, d'un point de vue financier, le système de gestion des ressources naturelles et du terroir mis en place avec l'appui du PAGEIT ne semble pas pouvoir perdurer après le retrait de l'intervention extérieure ni s'étendre de manière autonome. En particulier, l'exécution des plans d'aménagement et de gestion des terroirs et des forêts est dépendante en grande partie des financements extérieurs et sont paralysés quand ces derniers se tarissent. Les ressources monétaires prélevées par les structures villageoises locales (CVG, CG, CLG) semblent insuffisantes pour financer de nouvelles actions. Seulement dans le cas où les communes ont participé activement au financement de certaines activités, la pérennité est assurée : c'est le cas tout particulièrement à Akkagoun, où le gardiennage est financé par la Commune de Youwarou ainsi qu'au niveau de la forêt classée. Vue la part souvent faible qu'occupe l'environnement dans le budget des communes – ou des PDSEC -, inférieure à 5%, la durabilité des activités est affectées, sauf si la Commune réussit à capter de nouvelles subventions (cas des communes de Ouroubé-Doudé et de Déboye appuyées par le Conseil Régional du Centre en France au travers de l'Assemblée Régionale).

5.5 Analyse du partenariat

L'approche participative du projet et l'intégration de ses actions à travers les plans d'aménagement et de gestion constitue une gage de durabilité du projet. En effet, pendant toute la durée de sa mise en œuvre, le projet a eu comme approche l'implication des acteurs clés tels que : Le Comité de pilotage ; less collectivités territoriales ; Les comités locaux de gestion (CLG) ; Les comités villageois de gestion (CVG) ; Les Groupements féminins ; Les groupes socioprofessionnels (Eleveurs, agriculteurs, pêcheurs, notabilités coutumières

Le PAGEIT « a fait faire, et n'a pas fait ». Comme noté plus haut, Les programmes d'actions ont été conçus, planifiés et mis en œuvre ensemble par tous les partenaires. Les résultats escomptés ont été définis par consensus des acteurs. La participation de tous les acteurs dans le processus du projet a apporté de nombreux avantages pour les raisons suivantes :

- La participation des intervenants a élargi la base d'information nécessaire à la conception et à la planification des actions du projet ;
- La démarche participative a eu l'avantage de définir les rôles et les responsabilités de chacun ;

Les modalités financières qui ont accompagné l'établissement de ces partenariats ont pris la forme de contrats établis entre l'IUCN et les maîtres d'ouvrage ou maîtres d'œuvre que sont les Communes et les Services Techniques (contrats appelés « cahiers de charges »). La mission a constaté que le financement des opérations de restauration des forêts et surveillance passait effectivement par de tels contrat. Une analyse systématique de ces contrats devrait permettre de mieux évaluer la qualité de ces partenariats (rapport entre le financement et les résultats atteints).

5.6 Perception globale des acteurs

La mission d'évaluation a rencontré les principaux acteurs du projet. Il s'agit entre autres du Président du comité de pilotage, le gouverneur de la région de Mopti, les responsables communaux et communautaires, les présidents des organisations socioprofessionnels (forestiers, pêcheurs, éleveurs et ….) les groupements féminins.

Toutes les personnes rencontrées et interviewées ont unanimement une perception positive du PAGEIT. De leurs avis, le projet a réussi là où beaucoup ont échoués. Il s'agit entre autres :

- La création d'espaces d'échanges qui ont beaucoup servi à la résolution des conflits et de dialogues féconds ;
- Le renforcement des capacités des acteurs par la formation, l'appui technique ;
- La mise en place d'un système d'amélioration des revenus des acteurs :
- Le renforcement du partenariat avec d'autres intervenants dans la zone ;
- La restauration des forêts qui sont considérées comme les viables aujourd'hui dans le Delta Intérieur du Niger ;
- La création d'infrastructures hydrologiques permettant le rétablissement des systèmes de production, etc.

6. CONCLUSIONS

6.1 Constat et leçons apprises

6.1.1. Constats et leçons d'ordre général

❑ Constat n°1. Réalisations globales du PAGEIT

De manière générale, le PAGEIT a réalisée toutes les activités planifiées avec des résultats bons ou acceptables. Les activités du Projet représentent une large gamme d'activités, incluant l'appui à l'émergence de consensus au sein de groupes multiples d'acteurs, la sensibilisation à l'environnement pour des personnes à revenu faible, la réalisation de projets d'infrastructure, la facilitation d'activités génératrices de revenus, la formation adaptée aux faibles niveaux d'alphabétisation. Vu sous cet angle, l'équipe du projet mérite d'être félicitée pour les résultats obtenus et cela, dans des conditions logistiques souvent difficiles.

Parmi les réalisations majeures qui n'ont pas été entièrement réussies comme planifié il y a la réhabilitation des systèmes hydrologiques : 1) Dans le cas de Diamgoudié le chenal a été réhabilité, mais la maintenance nécessaire n'a pas été réalisée comme une activité de suivi. 2) Les études pour la réhabilitation des chenaux fournissant de l'eau aux mares de Paga et de Goma ont bien été effectuées, mais n'ont pas été suivies de travaux de réalisation, à cause des risques de pratiques de pêche non durables. Puisque l'objectif de la réhabilitation était de restaurer les zones humides et forestières le résultat global du projet en termes de restauration forestière n'a, de ce fait, pas été aussi bon que prévu.

❑ Constat n°2. Le PAGEIT est un partenaire hautement apprécié pour les autorités villageoises et municipales en matière de restauration forestière et d'activités génératrices de revenus

Particulièrement importante pour un projet comme le PAGEIT est la confiance créée entre, d'un coté, le Projet, et de l'autre les autorités villageoises/municipales, les services techniques ainsi que les représentants des divers groupes de populations. Lors de toutes les visites de sites et les réunions tenues, la mission a senti que le PAGEIT était un partenaire hautement apprécié par la population locale, les autorités locales ainsi que par les services techniques. Le PAGEIT a soutenu les autorités locales en les guidant dans l'apprentissage de leurs nouvelles responsabilités. Le PAGEIT a contribué au processus de décentralisation (en augmentant la capacité des autorités locales et des services techniques – surtout la DRCN), parallèlement à son appui à la gestion durable des ressources naturelles et à la réduction de la pauvreté. Au niveau de la population, le PAGEIT est aussi reconnu par son appui à l'émergence d'activités génératrices de revenus et à la restauration des zones forestières.

❑ ***Constat n°3. Des pistes concrètes pour appuyer la décentralisation de la gestion des ressources naturelles***

Le Projet PAGEIT a ouvert des pistes pratiques importantes qui devraient contribuer au processus national en cours en matière de décentralisation de la gestion des ressources naturelles. D'une part, la résolution et la prévention des conflits ainsi que la recherche du consensus dans la mise en place de modes de gestion assure un accès durable et équitable à différentes catégories d'usagers et différents groupes sociaux aux intérêts contradictoires, sans en léser particulièrement un - ni le pêcheur, ni l'éleveur, ni l'agriculteur ; ni certaines groupes au détriment d'autres-. Ainsi la diversité de la représentation des groupes socioprofessionnels ainsi que la présence des femmes et des jeunes au sein des structures locales de gestion (CVG ou CLG) peut être considérée comme une avancée majeure. De tels systèmes de décision permettent de gérer les interrelations entre les trois grands systèmes d'exploitation que sont le pastoralisme, l'agriculture et la pêche, lesquels ont des effets sur la régénération des écosystèmes forestiers.

En deuxième lieu, la reconnaissance des gestionnaires coutumiers ainsi que des associations villageoises dans un cadre intercommunautaire et intervillageois est un moyen particulièrement adapté au type d'organisation sociale de l'espace dans le Delta Intérieur du Niger. Le découpage des communes et des Cercles peut néanmoins impliquer de réelles difficultés de coordination entre collectivités territoriales et structures villageoises de gestion comme en témoigne les lenteurs de la reconnaissance des Conventions Locales notamment dans des situations où 2 Cercles sont en jeu.

Enfin, la mise en œuvre d'un système de gestion (règles, instances, organisation etc.) demande un apprentissage dans la durée. L'apprentissage et le développement organisationnel par l'action et par la pratique semblent être la forme la plus efficace dans le cadre d'une orientation de renforcement des capacités de gestion locale.

❑ ***Constat n°4. Les autorités locales et les services techniques ont encore des difficultés à assumer leur nouveau rôle***

Malgré les formations réalisées par le Projet en matière de résolution des conflits, de gestion environnementale et de gestion de projets, les autorités locales et les services techniques peinent à assumer leur nouveau rôle dans le système de gestion décentralisée des terroirs et des ressources. Le budget alloué aux autorités municipales et aux services techniques ne leur permet pas d'assurer les tâches qui leurs sont dévolues avec une totale efficacité.

❑ ***Constat n°5. Le besoin d'intervenir concomitamment sur plusieurs ressources et dans plusieurs secteurs d'activités***

Quoique son intervention ait porté sur l'ensemble du terroir et de ses ressources (forêts, poissons, espèces rares, bourgoutières) et sur plusieurs secteurs d'activité (pêche, agriculture de maraîchage, transformation des produits, systèmes de micro-finance, etc.), le PAGEIT a centré ses efforts sur l'objectif de conservation des ressources et en particulier des forêts. Un principe central de l'intervention a été celui d'inciter les acteurs locaux à mener des opérations de restauration et de compenser les restrictions dans l'accès et l'usage des ressources naturelles au travers d'appuis subventionnés dans différents domaines (caisses de crédit, bosquets villageois maraîchage, transformation des produits, etc.) situés plutôt en dehors du champs des ressources naturelles. Il semble que ce principe d'intervention « donnant-donnant » n'ait pas la même efficacité dans toutes les configurations locales.

En particulier la mission a pu identifier, à titre hypothétique, plusieurs conditions défavorables: i) quand les usagers des ressources, dont beaucoup de migrants et saisonniers, ne sont pas les bénéficiaires direct de ces incitations via les subventions; ii) quand l'espace-ressources à restaurer ou à protéger est éloigné géographiquement des villages/campements et donc difficile à surveiller ; iii) quand un secteur d'activité productive et les pratiques qui lui sont associées n'ont pas été pris suffisamment en compte dans les modalités de restauration et gestion (par exemple, les éleveurs et leurs pratiques de feux de brousse tardifs, etc.) ; iv) enfin, quand une forte demande de réhabilitation des chenaux et d'aménagement des mares exprimée par les populations locales (pêcheurs, éleveurs, agriculteurs) n'a pas été satisfaite. Dans de telles conditions, la logique de conservation du PAGEIT n'a pas pu être pleinement efficace localement, certains secteurs de la population ne respectant pas les règles d'exploitation et de gestion des ressources pourtant consignés dans les Conventions Locales. .

❑ *Constant n°6. Gouvernance*

Le PAGEIT évolue dans un contexte de décentralisation qui s'articule autour de trois principes : i) transfert de gestion envers les collectivités ; ii) Transfert de compétence ; iii) Transfert de ressources. En d'autres termes, le transfert de la gouvernance vers les collectivités. Dans ce contexte, une gestion durable demande une articulation efficace entre les rôles des collectivités territoriales, des autorités coutumières, des associations villageoises et de l'Etat. Le projet a développé trois éléments très appréciables qui assurent une bonne gouvernance : la création d'espace d'échange entre les différents acteurs à travers les CVG et les CLG ; le rétablissement du dialogue entre acteurs d'intérêts favorisant du coup la gestion des conflits ; le renforcement des capacités par les formations, l'information et les rencontres. Néanmoins plusieurs situations révèlent le besoin de plus de concertation et de plus de dialogue entre loi moderne et logique coutumière, comme l'illustre l'existence d'un conflits entre Korombana et Ouroubé-Doudé concernant la plaine de Simaye ; la contradiction entre appartenance administrative (limites des cercles) et insertion sociale (origine des propriétaires et usagers) pour le cas de Dentaga. Pour qui connaît la région, ces acquis, bien que importants, sont encore fragiles et nécessitent toujours un accompagnement.

❑ *Constat n°7. Capitalisation et système de suivi-évaluation*

Bien qu'étant l'une de trois composantes du projet PAGEIT la « capitalisation » et le « mécanisme de suivi » ont donné lieu à peu de résultats visibles. Le Projet semble considérer les rapports d'avancement comme le mécanisme central du suivi, mais l'équipe d'évaluation a eu du mal à trouver des données précises et systématisées, permettant de suivre les activités réalisées ainsi que les indicateurs de résultats. En particulier le manque de cartes détaillées montrant exactement l'emplacement des sites d'intervention, a été une contrainte forte pour le travail d'évaluation. Une base de données a été certes été créée par le Projet, mais elle est limitée à des données essentiellement administratives ainsi que des courtes descriptions qualificatives des activités du Projet. Cette base de données n'est, de plus, pas reliée à un SIG.

L'expérience acquise par le PAGEIT risque d'être limitée aux personnes directement impliquées dans le Projet puisque la capitalisation qui était prévue (méthodes et approches appliquées, résultats obtenus, leçons apprises) n'a pas été achevée durant la période du Projet.

6.1.2 Constats et leçons spécifiques

6.1.2.1 Restauration et gestion des forêts naturelles

- ***Une restauration des forêts naturelles aux résultats inégaux***. La restauration des forêts inondées ou sèches du Delta Intérieur du Niger est plus complexe d'un point de vue technique et organisationnel que ce que l'on pouvait imaginer et les résultats sont inégaux. Pour trois forêts intervenues par le PAGEIT - Forêt Classée de Youwarou, Ilot d'Akkagoun et forêt de Sassimba – le processus de restauration semble enclenché. Néanmoins, dans une partie de ces espaces restaurés, le processus est encore jeune (ce ne sont encore que des pousses de 1 ou 2 ans) et demande de la surveillance. Akkagoun, où le processus est sans aucun doute le plus ancien, est une véritable vitrine de ce qui peut être fait.

  En revanche, pour trois autres forêts – celles de Ngana, Simaye et Dentaga - le succès n'a pas été à la hauteur des efforts fournis. Dans certains cas il s'agit d'un problème de maîtrise technique dans un contexte fortement aléatoire (régularité des premières pluies en début d'hivernage, date et vitesse de montée des eaux, etc.) ou un milieu difficile (caractéristiques du tapis herbacé existant, milieu dunaire). Mais peuvent être en jeu aussi des défaillances du système local de surveillance et de l'application des règles d'accès et d'usage. De telles défaillances ont même pu conduire à la destruction partielle (arbres amputés de branches ou abattus, ou brûlés par les feux de brousse) ou totale (élimination de morceaux entiers) de forêt, comme semble le montrer le cas de Dentaga.

- ***Aménagement et gestion des forêts naturelles***. L'expérience du Projet montre qu'il est préférable de simplifier la définition des outils de gestion afin d'aboutir, dans des délais acceptables, à des premiers résultats, même imparfaits mais que l'on améliorera par la suite, au moyen d'instruments plus sophistiqués. Telle est la logique des Plans d'Aménagements Forestiers simplifiés ou encore des règles de gestion précises consignées dans les Conventions Locales.

- ***Un décalage entre les actions sur l'offre et les actions sur la demande de bois de feu.*** La stratégie visant à diminuer la dégradation des forêts a été envisagée, pour une part, sous l'angle de la demande en promouvant des techniques visant à économiser le bois de chauffe (foyers domestiques et fours améliorés). D'autre part elle a été envisagée sous l'angle de l'offre au travers de la réhabilitation des forêts et de l'établissement de plantations forestières nouvelles. Néanmoins, cette offre de nouvelles ressources en bois de feu ne s'étant pas encore concrétisée (plantations jeunes) et la mise en défens les forêts naturelles ayant eu tendance à réduire l'accès au ressources ligneuses (par rapport à l'avant-Projet), ce sont les forêts situées en dehors de la zone d'intervention (dans la Commune de Farimaké par exemple) qui ont servi de « variable d'ajustement » afin d'assurer la fourniture de bois de feu nécessaire au fumage du poisson, et cela au risque de leur sur-exploitation.

6.1.2.2 Réhabilitation des chenaux

Les études suivantes ont été effectuées, avant la restauration du chenal de Diamgoudié :

- Etude d'aménagement du chenal de Diamgoudié. Direction Nationale de l'Aménagement et de l'Equipement Rural. Mars 2005.

- Etude d'impact environnemental du surcreusement des chenaux de Diamgoudié, Paga, Tagna et de Wango dans le cercle de Youwarou. Beagges, Juin 2005.
- Review of the restoration of the hydrological functioning in floodplain wetlands of the inner Niger delta, Mali. Centre for Ecology & Hydrology. March 2006 (English version)

L'objectif de la restauration du Diamgoudié était de servir comme site de démonstration pour les autres zones humides devant être restaurées. Toutefois, l'analyse préalable du niveau et de la durée des inondations, basée sur les données hydrologiques existantes (niveaux d'eau du fleuve Niger) ainsi que le suivi de l'occurrence actuelle d'inondations des zones humides de Diamgoudié après la restauration, ont été limités voire inexistants. Cet aspect est pourtant crucial pour les aspects de maintenance du chenal et notamment afin d'éviter une sédimentation forte du chenal.

La réhabilitation du Chenal de Diamgoudié a été effectué avec l'appui du PAGEIT en 2006, initialement avec des bons résultats, mais le manque de maintenance (dessablement) depuis 2007 a laissé le chenal avec un haut niveau de sédiments. Cette évolution laisse présager que dans quelques années, le chenal sera complètement obstrué si aucune mesure n'est prise d'ici là. Le dépôt relativement rapide de sédiments est partiellement dû au manque de protection des berges des chenaux et au fait que la matière déblayée lors de la réhabilitation a été déposée sur les berges du chenal.

Les autorités municipales ont confirmé à la mission qu'elles avaient l'intention d'effectuer le prochain curage du chenal l'année 2010. Il est pourtant évident que la population locale a une responsabilité importante dans l'entretien du chenal, et on a l'impression que malgré les avantages de court terme qu'en ont tiré les populations (culture de décrue et dans les mares, navigation, fourrage pour les animaux etc.) elles n'ont pas réussi à s'organiser pour pérenniser de tels avantages. Cette impression s'appuie sur le fait qu'aucun curage du chenal n'a été effectué durant 2008 et n'a été prévu non plus pour 2009. De ce fait des activités de suivi seront nécessaires afin d'assurer que le temps utilisé pour l'entretien du chenal soit perçu comme utile – ou de conclure que le curage est tout simplement une tâche trop énorme comparée aux avantages obtenus. L'aspect d'organisation de l'entretien (qui travaille et qui en profite) peut également être considéré comme une activité de suivi.

Le fait qu'on se trouve dans une zone deltaïque, qui est normalement un paysage très dynamique, et le fait que l'UICN selon sa propre éthique ne peut restaurer que des chenaux existants, limitent les possibilités de choisir des chemins d'accès pour l'eau aux zones humides cibles. Ceci explique que des chemins d'accès potentiellement plus viables (du point de vue de l'environnement, de l'économie, et de la durabilité) n'ont pas été explorés durant la phase des études de faisabilité.

En mai 2008 le rapport "Etude de consolidation et renforcement du chenal de Diamgoudié, Commune Rurale de Youwarou" a été préparée par la SID. L'objectif de l'étude était de proposer des solutions durables aux contraintes suivantes :

- le faible taux de survie des plants de fixation des berges
- l'éboulement des berges sous l'effet de l'érosion hydrique et éolienne, des piétinements des animaux et de l'homme
- l'ensablement du chenal avec l'éboulement des berges
- le retour des eaux des premiers mètres du chenal vers le lac Débo

Les recommandations du rapport peuvent être récapitulées succinctement comme suit :

- des efforts accrus sur la protection biologique avec un arrosage régulier des plantes après l'assèchement du chenal.
- l'installation d'une vanne à l'embouchure du chenal afin de réduire/arrêter les courants de retour à partir des zones humides dans la rivière
- un curage continu du chenal chaque année "jusqu'à ce que les propositions de protection des berges soient efficaces"

A la lecture du rapport de consolidation il devient évident que la question de durabilité est loin d'être résolue. Aucune garantie n'est donnée pour le succès de la protection des berges. La méthodologie proposée semble d'être une sorte de méthode d'essai erreur avec comme implication des charges de travail lourdes. Même si l'opération réussit durant une éventuelle phase 2 du PAGEIT il n'y a toujours pas de garantie de ce que le chenal sera maintenu par la population locale.

Le meilleur chemin à suivre sera – à un premier stade – d'impliquer une expertise ayant une expérience pratique avec des projets de restauration similaires afin d'arriver à une décision rapide sur l'avenir du chenal. Au cas où des efforts/ressources seraient nécessaires pendant trop longtemps – voire pour toujours – il serait mieux de prendre acte qu'il n'y a aucun futur durable pour la restauration. S'il est toujours jugé pertinent de fournir de l'eau à la zone humide, il devra être accepté que ceci ne pourra se faire que si des ressources (fonds, main d'œuvre) sont investies continuellement.

La mission se rend bien compte de ce que le PAGEIT n'a pas entamé la mise en œuvre de la restauration des autres chenaux prévus dans le projet. Ceci sera fait seulement après que les problèmes (conception, entretien, organisation) relatifs au chenal de Diamgoudié auront été résolus d'une manière satisfaisante.

6.1.2.3 Aménagement du Terroir et gestion des ressources naturelles

- ***Une approche en terme de « terroir » et de « territoire » encore partielle….***. Le PAGEIT a adopté une approche territoriale en ciblant certains écosystèmes de l'espace villageois et inter-villageois, dénommé « terroir » : plaines inondables à bourgou abritant des écosystèmes forestiers plus ou moins dégradés ; zones de dépressions (mares et chenaux) où l'on pratiquait la pêche et l'agriculture et aujourd'hui moins inondées; bourrelets de berge ; anciennes zones forestières qui ont cessés d'être inondées etc. Les mesures de conservation et gestion des forêts s'articulent en principe aux mesures qui contribuent à l'amélioration de chacun des systèmes d'exploitation du milieu (pastoralisme, agriculture et pêche). Néanmoins ces articulations sont encore trop faibles et les « terroirs » sont encore trop une « juxtaposition » de morceaux avec des relations lâches entre eux: la pêche et l'agriculture ont eu une place encore trop secondaire dans les activités du PAGEIT.

- ***…malgré des potentialités qui pourraient semble-t-il être mieux exploitées***. Seul dans le cas du terroir de Youwarou, les articulations entre réseau hydrographique, systèmes d'exploitation et conservation des forêts semblent avoir été valorisées pleinement : la réhabilitation du chenal de Diamgoudié, a entraîné des impacts simultanés en terme de réhabilitation des écosystèmes (amélioration de l'approvisionnement hydriques des espaces), de production accrue de bourgou, d'amélioration des conditions de pêche

augmentation du stock des poissons etc.) ou encore d'expansion des aires cultivables (cultures de décrues ou culture de riz flottant). Il reste à en faire un bilan approfondi.

6.1.2.4 Pêche

Les actions visant à promouvoir la pêche ont été surtout des campagnes de sensibilisation à certaines techniques prohibées (notamment la lutte contre l'utilisation des canaux comme technique de pêche), l'appui à l'installation des Conseils Communaux de pêche, l'appui à l'acquisition de quelques fours améliorés de fumage de poisson et la promotion de règles de pêches dans le cadre des Conventions Locales. Il semble que les règles de pêches ne soient pas totalement respectées (la mission a pu constater plusieurs manquements à ces règles) et que les conflits entre groupes de pêcheurs (autochtones et migrants, saisonniers et permanents) soient relativement nombreux à propos des territoires et des modalités de pêche. Ces réalités traduisent la complexité du fonctionnement du secteur de la pêche mais aussi les faiblesses de l'action du PAGEIT dans ce domaine eu égard aux enjeux économiques et écologiques importants.

6.1.2.5 Caisse de crédit

Trois des quatre caisses de crédit assistées par le PAGEIT semblent avoir des bon taux de récupération des prêts. Seule la caisse à Guidio Saré présente aujourd'hui des difficultés de récupération des prêts (*montant des souffrances à la fin d'avril = 2,5 millions de FCFA*). Les représentantes des caisses rencontrées lors de la Mission, ont toutes exprimé leur satisfaction à propos de l'assistance reçue du PAGEIT et ont exprimé leur souhait d'un appui continu quant à la comptabilité et l'alphabétisation afin de consolider davantage les capacités des femmes.

6.1.2.6 Maraîchage

L'analyse de l'approche du projet en matière d'appui dans le secteur appelle plusieurs les constats. Dans certains cas (que nous avons pu approfondir par exemple à Sendegué) si le périmètre parait répondre à certaines préoccupations des femmes de la localité, il n'en demeure pas moins qu'il est très faiblement exploité pour des raisons diverses: problèmes culturels pour certaines qui sont absentes pendant certaines périodes de l'année mais qui détienne des parcelles non exploitées ; activités très secondaires chez certains groupes socioprofessionnels notamment les éleveurs ; calendrier agricole non conforme à la période du maraîchage.

6.1.2.7 Bosquets et pépinières

- ***Des bosquets villageois très différents***. Les bosquets promus par le PAGEIT, montrent une forte hétérogénéité (espèces plantées, hauteur des arbres, taux de survie des plans, densité, soins reçus, coût d'entretiens etc.). Ceci s'explique pour une part, par le fait que ces bosquets villageois répondent à des objectifs variés : la production de bois de feu peut se combiner avec d'autres objectifs comme celui de protéger de l'avancée des dunes (Ngana, Gourao Foulbé), d'agrémenter une aire socialement importante et d'obtenir des produits à usage alimentaire/médicinal (Sendégué), etc. En deuxième lieu, le choix du site, dicté en grande partie par des contraintes foncières, a été plus ou moins favorable à l'arrosage lors des premières années (distance au fleuve ou à une source d'eau). Enfin les motivations ou disponibilités du groupement gestionnaire pour assurer la survie des jeunes plans semble, elle aussi, avoir été variable.

La divagation du bétail en saison sèche - période laquelle les animaux sont laissés à une pâture libre sans bergers – étant particulièrement importante, il est évident que tous les périmètres sans protection seraient voués à l'échec. Le choix de réaliser une clôture métallique constitue ainsi un mal nécessaire. Cependant, le coût du grillage et de son installation (cf. ! 6.3.1) est sans aucun un facteur limitant à la réplicabilité de ces périmètres car la valeur qui y est produite ne permet pas leur financement. Des solutions plus souples comme les clôtures en épineux que les villageois utilisent couramment ne présentent pas ces défauts mais demandent sans doute une surveillance et un entretien plus grand.

- ***Une arboriculture plus souple*** Favoriser une arboriculture plus souple, moins marquée par un principe de ségrégation des espaces (boisement d'un coté, maraîchage de l'autre), moins centrée sur le mono-objectif de la production de bois et associée au maraîchage pourrait favoriser des synergies (protection contre le vent, micro-climat plus favorables) et rentabiliser aussi les coûts importants investis en matière de puit et de clôture.

- ***Pépinière***. Malgré les efforts menés, la viabilité des pépinières est encore insuffisante aujourd'hui et l'offre de plans encore trop faible pour pouvoir répondre aux besoins locaux. La gestion des pépinières directement par les Communes ne semble pas fonctionner efficacement ni à Gourao Bozo, ni à Youwarou. Un système de pépiniéristes villageois (de façon individuelle ou associative) à leur compte, mais liés par des contrats équitables (pré-financement, appuis spécifiques etc.) avec les grands acheteurs locaux que constituent les Communes et les Projets semble une modalité à explorer.

7. RECOMMANDATIONS

Les recommandations sont présentées ici dans une logique de « Projet-Pont » entre le PAGEIT et le nouveau Projet National du Delta Intérieur, actuellement cours de formulation, comme il a été recommandé lors de la réunion de Restitution du 7 mai à Bamako. .

Le point de départ de ces propositions est le besoin de consolider les acquis du PAGEIT et de pallier à certaines de ses insuffisances. Après avoir identifié quelques axes stratégiques de la nouvelle phase (§ 8.1) nous en proposerons des éléments d'architecture et de cohérence sous forme d'un Cadre Logique préliminaire.

7.1 Les axes généraux de la nouvelle intervention

Quatre axes stratégiques ont été identifiés.

❑ *Recommandation n°1: Consolider la durabilité des efforts du PAGEIT*

La mission recommande de poursuivre l'appui aux 4 terroirs du PAGEIT afin d'assurer la pérennité des actions dans une optique de durabilité. La systématisation et la capitalisation des actions du PAGEIT au travers de bilans et d'études spécifiques en constituent un axe fort. Les produits de cette capitalisation devraient être soumis aux différents intervenants, institutions et réseaux locaux/nationaux, possédant de l'expérience dans le domaine, dans une logique de réflexion collective.

A la fois, cette capitalisation sera un préalable pour mettre en œuvre la nouvelle stratégie proposée ici et engager de nouvelles actions. Selon ses résultats, on peut prévoir que certaines activités pourront se poursuivre en continuité avec celles menées jusque là, tandis que d'autres demanderont une révision avant d'être enclenchées. Quelques activités enfin devraient être stoppées ou avoir un rôle beaucoup plus secondaire dans le nouveau Projet.

Le territoire géographique touché par cette nouvelle phase est celui des 4 terroirs d'intervention du PAGEIT mais étendus si possible à l'ensemble du territoire des 5 communes concernées par le PAGEIT (Youwarou, Déboye, Dialloubé, Ouroubé-Doudé et Kona). Il faut rappeler notamment que dans les terroirs de Simaye et de Sassimba, le Plan de Gestion Intégré du terroir est un plan « prioritaire » qui ne concerne qu'une portion des territoires communaux. Il existe ainsi des espaces forestiers au sein de ces territoires qui n'ont pas fait l'objet d'intervention et qui mériteraient aussi des actions de gestion durable. Les autorités locales de Sendegué, chef lieu de la Commune de Ouroubé Doudé ont mentionné par exemple, le cas de la forêt située entre Samataka et Baresomé dont l'importance socio-économique paraît grande (cueillette, etc.) mais en état de dégradation. Un inventaire détaillé des forêts et de leur état pourrait fournir des informations plus précises.

La mission propose aussi une extension géographique du Projet à un nouveau territoire communal limitrophe de l'aire d'intervention du PAGEIT, celui de la Commune de Farimaké.

Pour une part, cette commune et ses forêts ont déjà été bénéficiaires du PAGEIT au travers de la réhabilitation du Chenal de Diamgoudié, ce qui constitue une porte d'entrée importante. D'autre part, il semble que c'est en provenance des espaces forestiers de cette commune que provient une partie du bois qui fournit les pêcheurs de la région (Konodaga, Gourao Bozo, etc.)

❑ ***Recommandation n°2 : Axer les efforts sur l'aménagement des terroirs et des RN dans une logique de valorisation économique***

Si la forêt doit continuer à représenter un axe majeur de la nouvelle intervention du fait des services environnementaux locaux et internationaux qu'elle fournit, une plus grande emphase devrait être mise dorénavant sur les inter-relations entre les ressources (eau, poisson, herbe, terre) et les différentes activités productives (agriculture, pêche, élevage).

L'établissement de règles concertées d'aménagement des espaces et des ressources doit aller de pair avec l'amélioration des filières de commercialisation des produits (qualité des produit, etc.), avec l'appui aux activités agricoles, d'élevage et de pêche ainsi qu'avec la diversification des l'activité économique sur le territoire (écotourisme, artisanat, transformation des produits). Cette logique économique doit être portée par les acteurs ruraux locaux (agriculteurs, pêcheurs, éleveurs), mais fera intervenir aussi des petites entreprises rurales (commerçants locaux, ateliers, transporteurs, etc.). Certaines de ces entreprises qui opèrent déjà dans la région, mais sans beaucoup de moyens, devront être renforcées.

❑ ***Recommandation n°3 : Améliorer le soutien technique et financier aux autorités locales et aux services techniques dans le cadre de relations contractuelles***

Malgré les formations réalisées par le Projet en matière de résolution des conflits, de gestion environnementale et de gestion de projets, les autorités locales et les services techniques peinent à assumer leur nouveau rôle dans le système de gestion décentralisée des terroirs et des ressources. Le budget alloué aux autorités municipales et aux services techniques ne leur permet pas d'assurer les tâches qui leurs sont dévolues avec une totale efficacité.

Or une gestion durable demande une articulation efficace des rôles entre autorités coutumières, associations villageoises, services de l'Etat et collectivités territoriales. Des appuis, techniques et financiers suffisants peuvent améliorer l'apprentissage des communes dans l'exercice de leurs compétences légales ; développer le rôle d'appui et de conseil des Services Techniques de l'Etat vis-à-vis des acteurs locaux ; et enfin rendre plus autonomes les associations villageoises et les autorités coutumiers, lesquelles doivent continuer à apprendre à se concerter. Ce soutien technique pourra aussi favorablement bénéficier à certains intervenants locaux (bureau d'études nationaux et régionaux, ONG's locales) pour améliorer la qualité et le niveau de professionnalisme de leur intervention.

❑ ***Recommandation n°4. Développer des synergies avec les Programmes, Projets Nationaux et régionaux***

S'agissant d'un projet sur les ressources naturelles et particulièrement dans le Delta Intérieur du Niger (DIN) le PAGEIT a beaucoup d'interfaces avec d'autres programmes en cours au Mali. Ces programmes pourraient bénéficier des expériences acquises par le PAGEIT et vice

versa. Un exemple est le contrôle des dunes de sable, où le PAGEIT peut obtenir des informations utiles par l'échange avec des programmes similaires (Des bons résultats ont, d'après les informations, été obtenus à Tombouctou, résultats qui pourraient être transférés aux projets PAGEIT). La mission a noté que le PAGEIT n'a pas été très actif pour chercher des expériences d'autres programmes au Mali, même si des budgets ont été disponibles pour des voyages d'études.

Les ressources forestières dépendent en effet des ressources en eau, mais apparemment aucun lien n'a été établi avec le programme GIRE en cours au Mali. Le programme GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau) au Mali a beaucoup de caractéristiques communes avec le programme PAGEIT (consultations avec les parties prenantes sur l'utilisation durable des ressources en eau au niveau des sous-bassins). Les efforts du programme GIRE et celui du PAGEIT pourraient bénéficier tous les deux d'échanges. En particulier, le programme GIRE pourrait fournir des données importantes sur les ressources en eau dans les zones de projet du PAGEIT, et de l'autre côté les partenaires du PAGEIT (les autorités locales) pourraient fournir de l'assistance au programme GIRE pour ce qui concerne le suivi régulier des ressources en eau dans sa zone. Des connaissances mises à jour sur les ressources en eau sont importantes par rapport au changement climatique et au besoin d'initier des mesures d'adaptation.

Par ailleurs, des programmes en cours sur la pêche et l'agriculture doivent être aussi identifiés et consultés pour les fins d'une collaboration et des synergies éventuelles. Egalement, le personnel des Projets profitera d'une participation plus grande dans des forums/évènements/voyages d'étude, où des projets similaires sont présentés et discutés. Enfin, l'opinion de la mission d'évaluation est que l'UICN pourrait avantageusement rejoindre des réseaux tel que le Réseau Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles (GDRN5) Mopti[5].

Le PAGEIT devrait également être actif dans l'identification des partenaires financiers (par ex. des donateurs) pour des initiatives spécifiques, telles que la restauration de la mare de Wango (si prouvée durable sur la base des expériences gagnées au chenal de Diamgoudié), qui peuvent être lourdes en termes d'investissements. Par ailleurs, il est nécessaire d'avoir accès aux équipements du bureau et à des installations logistiques de base pour pouvoir travailler de manière efficace. Cela comprend de l'équipement de bureau approprié, l'accès régulier à l'internet (pour le bureau à Mopti) et la protection contre les virus électroniques. Une amélioration de la logistique facilitera la communication entre le siège social de l'UICN à Bamako et le bureau de projet à Mopti, par exemple en ce qui concerne le recrutement d'assistance technique pour des missions spécifiques et l'achat d'équipement.

❑ *Recommandation n°5. L'expertise de l'IUCN devrait être combinée avec d'autres sources d'expertise*

La restauration des chenaux de Diamgoudié s'est montrée être une intervention très complexe non seulement en termes de conception et de mise en œuvre, mais aussi en termes de maintenance. Les défis qu'a du affronter le PAGEIT semblent être plus grands que prévus

[5] Le réseau qui comptait il y a peu plus de 25 ONG nationales et internationales et associations impliquées dans la gestion des ressources naturelles a comme objectif de promouvoir l'émergence d'une gestion durable des ressources naturelles i) Renforcer les compétences techniques et capacités organisationnelles des membres et de leurs partenaires en gestion des ressources naturelles ; ii) Aider les membres et leurs partenaires à appuyer la gouvernance démocratique et décentralisée des ressources naturelles; Aider les membres et leurs partenaires à appuyer l'émergence d'institutions communautaires et intercommunautaires.

durant la phase de conception et il faut pouvoir évaluer si des activités de cette complexité doivent être géré par le PAGEIT – ou si la responsabilité aurait dû être donnée à une institution spécialisée dans ce champ. Pour la réalisation de programmes similaires (par ex. Wango) il est recommandé que la responsabilité de la conception et de la mise en œuvre soit confiée à une organisation spécialisée. Le PAGEIT devra prendre part à la conception en fournissant en particulier des connaissances sur la restauration des forêts et des zones humides.

7.2 Propositions de Projet

Des recommandations plus spécifiques sont développées ici. Un Cadre Logique préliminaire est apparu comme la meilleure façon de mettre en évidence les recommandations spécifiques et leur articulation. Les incertitudes concernant les articulations avec le lancement du Projet National nous ont conduit cependant à envisager deux scénarios.

❑ *Les 2 scénarios envisagés*

Les 2 scénarii proposés sont:

- Un scénario n°1 de projet relativement court et doté de peu de moyens, dans une logique de « projet-pont » où le relais est rapidement pris par le Projet National.
- Un scénario n°2 où l'intervention prévue est faite dans des délais raisonnables (3 à 4 ans) et avec des moyens conséquents. Ce scénario correspondrait par exemple à une lente mise en place du Projet National

Le tableau ci-dessous résume la portée que pourrait avoir le Projet dans les 2 cas.

Tableau n°21. Implication des 2 scénarii sur la portée du Projet

	Scénario n°1 *(projet court avec peu de moyens)*	**Scénario n°2** *(projet normal avec des moyens suffisants)*
Couverture géographique	Le territoire d'intervention du PAGEIT : les communes de Dialloubé, Youwarou, Kona, Ouroubé-Doudé, Déboye	Couverture identique à celle du PAGEIT **plus** extension à 1 nouveau terroir/ commune (Farimaké), en plus du territoire d'intervention du PAGEIT
Axes de l'intervention (priorité donnée par le degré de noirceur du gris)		
1) Bilan/Systématisation/ Capitalisation et études		
2) Consolidation de la durabilité des modes de gestion		
3) Mesures d'accompagnement	Appui léger avec priorité sur transformations des produits (sur la base d'une analyse des besoins et l'accès au marché)	Appui plus important
Système de Suivi	Suivi/évaluation au niveau du Projet	Suivi/évaluation au niveau du projet **et** des Communes Mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG)
Actions selon ressources et systèmes d'exploitation		
Réhabilitation des chenaux et des mares	Monitoring, analyse et conclusion sur la faisabilité et la durabilité du chenal de Diamgoudié	Sites nouveaux à étudier (étude de faisabilité) en plus des sites du PAGEIT (conditionnée aux conclusions tirées du cas de Diamgoudié)
Forêts Naturelles	Quelques forêts inondables ou sèches situées au sein des territoires des 5 communes.	Toutes forêts des 5 communes + forêts de la commune de Farimaké.
Pêche	Intervention légère	Intervention forte
Service et filières de valorisation économique du territoire (cf. TdR du Projet National DIN)	Identification d'un programme de travail	Mise en œuvre

❑ *Ebauche du Cadre logique du nouveau Projet*

Le cadre logique présenté ici ci-dessous correspond au scénario n°2. Mais il est aisé de déduire du tableau précédent et de ses priorités, les parties de ce cadre logique qui devraient être modifiées dans le cas où le scénario n°1 serait privilégié ;

Tableau n°22. Proposition de Cadre logique (partiel) pour le nouveau Projet (hypothèse du scénario n°2)

Description du Projet	Contenu	Indicateurs objectivement vérifiables	Hypothèses
OBJECTIF GENERALE	Consolider les acquis du PAGEIT tout en assurant la systématisation et la capitalisation des méthodologies d'intervention, afin de pouvoir alimenter le nouveau Projet National en cours de formulation	- .	L'approbation du Projet se fait dans des délais relativement rapides
OBJECTIFS SPECIFIQUES			
Objectif spécifique n°1	Tirer un bilan approfondi et capitaliser l'expérience du PAGEIT en matière de gestion décentralisée des terroirs et des ressources naturelles et en matière de restauration des écosystèmes forestiers.	- Le Projet National reprend, partiellement ou totalement, certains éléments et méthodes issues de l'expérience du PAGEIT	Les ressources humaines qui se sont investies dans le PAGEIT contribuent à ce travail
Objectif spécifique n°2	Consolider la durabilité de la gestion et de l'aménagement des terroirs et des ressources naturelles dans les 4 terroirs et les 6 communes d'intervention du PAGEIT	- Le co-financement par les acteurs locaux des systèmes de gestion des ressources naturelles assure une plus grande durabilité aux actions et baisse le degré de dépendance vis-à-vis des financements externes - Les modes d'exploitation des ressources assurent la pérennité des écosystèmes	
Objectif spécifique n°3	Lancer le processus de gestion des terroirs et des ressources naturelle dans la Commune de Farimaké	- Les premières actions d'un programme d'intervention sont mises en œuvre	La restauration du canal de Diangoudjié constitue une porte d'entrée très favorable pour entamer le processus dans cette commune
RESULTATS			
Résultat n°1	Des méthodologies d'intervention en matière de gestion des terroirs et des ressources naturelles (Conventions locales, structures de gestion, outils de gestion etc.) ainsi que de restauration des forêts (aspects techniques et organisationnels) des forêts sont systématisées et capitalisées	- Les différents Rapports de capitalisation sont validés lors d'Ateliers Nationaux réunissant les intervenants, institutions et réseaux expérimentés dans le domaine	Les ressources humaines qui se sont investies dans le PAGEIT contribuent à ce travail
Résultat n°2	Un système de suivi-évaluation, incluant un Système d'Information Géographique (SIG), est mis en place et opérationnel au niveau des 4 terroirs et des 6 communes.	- Système d'Information Géographique (SIG) actualisé en permanence. - Existence d'un système de suivi-évaluation au niveau des communes d'Intervention - Les acteurs locaux ont les compétences pour suivre et évaluer les systèmes d'exploitation des ressources	

Résultat n°3	Les systèmes hydrologiques sont réhabilités et les ressources naturelles (forêts, pêcheries, bourgoutières) sont restaurées et exploitées de façon durable	- Dynamique d'évolution de l'état des ressources (forêt, poisson, bourgoutières, espèces rares) - De nouveaux chenaux et mares sont réhabilités et un systèmes d'entretien fonctionnel - Augmentation des surfaces consacrées à l'agriculture et des revenus dégagés - Augmentation des ressources fourragères - Augmentation des pêcheries	Les actions et les résultats dans ce domaine dépendront du bilan qui en est fait. En particulier dans le cas du Chenal de Djangoudié les résultats positifs devront être mis en évidence au préalable.
Résultat n°4	Les caisses de crédit sont pérennisées ; les périmètres maraîchers sont fonctionnels ; les bosquets villageois sont pérennisés et les filières de transformation des produits locaux sont viables	- Etats financiers et économiques des Caisses locales de Crédit - Valeur de la production totale des périmètres maraîchers villageois et nombre de femmes bénéficiaires - Etat des arbres des bosquets villageois et valeur produite par ces bosquets - Chiffre d'affaire ainsi que, revenus et bénéficiaires des filières de transformation des produits locaux	
Résultat n°5	Le processus de gestion des terroirs et des ressources naturelle dans la Commune de Farimaké est enclenché	- Un programme d'intervention dans cette nouvelle Commune est établi avec la participation des Communes, des Services Techniques déconcentrés de l'Etat et des représentants villageois et sa mise en œuvre est commencée	

Description du Projet	Contenu	Indicateurs objectivement vérifiables	Hypothèses
ACTIVITES			
Composante n°1	***Capitalisation du PAGEIT et suivi-évaluation***		
Activité 1-1 : bilan sur la restauration forêt	Réaliser un bilan technique, organisationnel, économique et financier des différentes expériences et techniques de restauration (ensemencement, semis en poquet, plantation) des 6 forêts cibles du PAGEIT		
Activité 1-2 : bilan sur la gestion locale des terroirs et des RN	Réaliser un bilan sur les approches méthodologiques et les résultats obtenus des systèmes locaux d'élaboration et d'application de règles de gestion des terroirs et des ressources naturelles (Conventions Locales, Structures de Gestion, Outils.) et proposer des modalités de pérennisation de ces systèmes sur une base croissante de ressources locales		
Activité 1-2 : Système de Suivi	Mise en place d'un système de suivi des systèmes de gestion locaux avec les communes et CLG des 4 terroirs		
Activité 1-4 : Bilan sur la réhabilitation des chenaux/mares	Bilan technique et organisationnel sur l'impact du chenal de N'Diamgoudié, son impact sur les ressources pastorales, agricoles et les forêts		
	Evaluation de toute la documentation relative à l'aménagement de la mare de Wango. Mise en œuvre en cas d'appréciation positive		
Activité 1-5 : Bilan pêche	Bilan sur la diffusion et adoption des fours améliorés chez les pêcheurs		
Activité 1-5: Bilan Bosquet villageois et maraîchage	Bilan sur l'établissement de bosquets villageois du PAGEIT et sur les initiatives individuelles et collectives, financées ou pas, de reboisement Définition de méthodes d'interventions ; relation avec les enjeux fonciers ; types de modalités adaptés à plusieurs combinaisons d'objectifs		
Activité 1-6: Etudes	Bilan sur les dynamiques d'ensablement du Lac Debo (Commune de Deboy) ; autres études à définir		
Composante n°2	***Aménagement et gestion du terroir et des ressources naturelles***		
Activité 2-1. Continuation de la restauration des forêts naturelles des 4 terroirs	Continuation de la restauration et gestion des forêts naturelles. Continuer à expérimenter différentes modalités techniques et organisationnelles de restauration de façon adaptées aux contextes locaux dans les forêts déjà intervenues mais aux résultats les plus fragiles en particulier : - Expérimenter ou transférer des expériences existantes en matière de restauration visant à fixer les dunes, dans la forêt de Ngana et en bordure du lac Debo - Forêt de Simaye : dés que le conflit entre les 2 communes est résolu. - Forêt de Dentaga : continuation de la restauration - Forêt Classée de Youwarou : continuation des opérations de régénération		
	Officialisation des Conventions Locales de Youwarou et de Dentaga		

	Pépinière. Appuyer l'émergence de pépiniéristes privés et organiser des accords entre Communes et pépiniéristes		
Activité 2-2. Mise en gestion/restauration de nouvelles forêts	Aménagement/gestion de forêts nouvelles. Mise en gestion des forêts nouvelles situées dans les 4 terroirs mais non encore intervenues (par exemple forêt proche de Sendégué) et à Farimaké		
Activité 2-3 (pêche)	Développement d'un programma en coordination avec le Programme Pêche national		
Activité 2-4 (chenaux et mares)	(dépendant du résultat de l'étude de bilan) Pérenniser le canal de Diangoudjé en organisant un système d'entretien viable et accepté par les populations		
Activité 2-5 Valorisation des filières de RN	Développement des filières des produits et services de valorisation des RN. Identifier 3 ou 4 filières de valorisation des RN, établir un programme et commencer sa mise en œuvre		
Composante n°3	***Activités d'accompagnement***		
Activité 3 -1 (caisse de crédit)	Consolider par la formation les Caisses de Crédit et en particulier celles en situation difficile		
Activité 3-2 (maraichage)	Appui à la dynamisation des périmètres de maraîchage		
Activité 3-3 (produits transformés)	Appui à la dynamisation des filières de transformation des produits (sur la base d'une analyse des besoins et l'accès au marché)		
Activité 3-4 (bosquets villageois et reboisement)	Appui à la pérennisation des bosquets		

ANNEXES

UICN
Bureau du Mali
Rue Archinard
BP 1567 Bamako
Mali

Tel. +223 20 22 75 72
Fax +223 20 23 00 92
Email : uicnmali@iucn.org

www.iucn.org

TERMES DE REFERENCES
EVALUATION FINALE DU PROJET D'APPUI A LA GESTION DES ECOSYSTEMES INONDABLES DU DELTA INTERIRUR DU NIGER (PAGEIT)

I. Contexte

En application de la Loi nº 85-19/AN-RM du 11 février 1985 portant autorisation d'approbation de la Convention relative aux Zones Humides d'importance Internationale particulièrement comme Habitats de la faune sauvage, adoptée à RAMSAR le 02 février 1971 et sur requête de l'Union Mondiale pour la Conservation de la Nature (UICN), les Pays Bas et la Suède ont accepté en Octobre 2004 de financer le Projet sus- mentionné à contribution égale pour une période de trois (3) ans et pour un montant global de 675.589.793 FCFA. Contribution suédoise : 4.7 millions de SEK.
Le delta intérieur du Niger est l'un des écosystèmes humides les plus importants de l'Afrique. Les écosystèmes du delta riches en biodiversité, restent cependant fragiles à cause du climat et de l'activité humaine.

Le Projet d'Appui à la Gestion des Écosystèmes Inondables dans Quatre Terroirs du Delta Intérieur du Niger (PAGEIT) a démarré en novembre 2004. Initialement prévu pour une durée de 3 ans (2004-2007), il a connu une phase de prolongation de 15 mois (Octobre 2007-Décembre 2008) au regard des résultats encourageants obtenus et des acquis qu'il fallait consolider.
Le projet pour sa première phase, a été cofinancé (à parts égales) par l'Ambassade des Pays Bas au Mali et l'Agence Suédoise pour la Coopération au Développement International (Asdi) pour un montant total de 1 029 930 Euros, soit 675 589 793 FCFA. La deuxième phase (Phase de prolongation) a bénéficié du soutien financier de l'Asdi pour un montant de 173 067 Euros, soit un montant de 113 524 510 FCFA.

Un Arrangement de Financement Commun (AFC) liant les partenaires financiers et l'UICN a été signé pour définir les modalités de collaboration au triple plan financier, technique et institutionnel d'une part, le système de rapportage et de suivi d'autre part. Cet Arrangement de financement a été amendé en septembre 2007 suite à la prolongation du PAGEIT.

Le projet intervient dans les terroirs de Dentaga, Youwarou- Akka, Bouna et Gourao situés dans le Cercle de Youwarou (Région de Mopti).

L'objectif général du Projet est l'amélioration de la gestion décentralisée des ressources naturelles des zones humides, au profit des populations de quatre terroirs du Delta Intérieur du Niger.

Il est structuré autour de trois grandes composantes essentielles, avec des objectifs spécifiques distincts :

4. La mise en œuvre des plans de gestion intégrée des terroirs de Youwarou – Akka et de Dentaga.
5. La gestion communautaire des forêts et des bourgoutières inondables des terroirs de Bouna et de Gourao, en valorisant les acquis de la démarche développée à Youwarou et à Dentaga.
6. La mise en place d'un mécanisme global de suivi et de capitalisation des impacts du projet dans les deux zones d'intervention.

Le projet est exécuté en partenariat avec les Autorités Communales des zones d'intervention (Cercles de Youwarou et de Mopti), la Direction Nationale de la Conservation de la Nature (Programme PAZU- point focal de la Convention Ramsar), la Direction Régionale de la Conservation de la Nature de Mopti, la Direction Régionale d'Appui –conseil et de l'Equipement Rural de Mopti, l'ANICT et autres programmes régionaux d'encadrement et d'appui au monde rural, Wetlands International, l'ONG Walia, les Opérateurs privés

L'article 30 de l'AFC dispose : « Une évaluation externe sera effectuée sur la base de termes de références préparés par l'UICN et approuvés par les donateurs. Le coût de l'évaluation finale sera couvert par le budget du PAGEIT ». En application de cette disposition, l'UICN a envisage d'organiser l'évaluation finale du projet.

II. Objectifs de l'évaluation

La présente évaluation a pour objectifs :

- Apprécier (Qualitativement et quantitativement) les impacts visibles des différentes interventions du projet sur l'environnement et de façon spécifique sur les écosystèmes inondables des quatre terroirs concernés et sur les populations locales.
- Décrire les progrès réalisés par le projet vers l'atteinte des objectifs définis dans le cadre logique.
- Décrire les insuffisances liées à la démarche, aux activités, au partenariat et aux résultats et en tirer les leçons pour l'avenir.
- Faire une analyse critique et constructive des stratégies utilisées par le projet et formuler des recommandations pertinentes qui permettront à l'IUCN Mali d'améliorer ses futures interventions dans le Delta Intérieur du Niger (DIN).
- Effectuer une analyse Coût bénéfice du projet dans son ensemble et sous composantes.

III. Mandat des Consultants

Dans cette perspective décrite ci- dessus, l'équipe chargée de l'évaluation doit réaliser les tâches suivantes:
- Analyser le degré d'atteinte des résultats visés au terme du projet et en rapport avec les objectifs et composantes tout en examinant le niveau donné par les indicateurs du cadre logique.
- Evaluer comment la capacité des autorités communales, affecte les résultats du projet.
- Evaluer comment la capacité des Comités Locaux de Gestion et des Comités Villageois de Gestion en matière d'élaboration et de mise en œuvre d'outils de planification et de gestion (Plans de gestion, conventions locales) des ressources naturelles, affecte les résultats du projet.
- Appréhender le niveau de changement de comportement des populations des villages de la zone d'intervention lié aux mesures prises dans la gestion durable des ressources naturelles (mesures prises contre la dégradation, adoption des techniques adaptées, protection des espèces rares, etc.)
- Analyser la pertinence et l'efficience des activités et du système de suivi évaluation du projet avec un accent particulier sur le choix des activités et des moyens du point de vue durabilité et coût-bénéfice, particulièrement concernant la foresterie.
- Analyser le partenariat avec les communes, les services techniques, l'ONG Walia dans l'exécution du projet en rapport avec la durabilité.
- Identifier les leçons apprises au sein du projet et chez les partenaires.
- Analyser les effets positifs ou négatifs ayant influencé la qualité du projet.
- Apprécier le degré d'appropriation du projet par les acteurs locaux.
- Faire ressortir les cas de succès et les possibilités d'amélioration du projet.
- Faire des recommandations spécifiques pouvant permettre au programme de l'UICN au Mali d'améliorer la qualité et la pertinence de ses interventions.
- Produire un rapport d'évaluation finale

IV Résultats attendus

Les différents points cités dans les objectifs et mandats doivent permettre aux consultants de faire une analyse détaillée leur permettant de faire des recommandations ou suggestions devant permettre au programme d'atteindre les objectifs fixés.

Le rapport contiendra une analyse du processus, une analyse des effets ou impacts visibles du programme, les améliorations pour une meilleure exécution du programme ainsi que les recommandations ou suggestions.

Le rapport d'évaluation relié en trois copies dures plus la version électronique comprendra :

- Un résumé exécutif des constats et recommandations concrètes.
- Une brève description de la méthodologie.
- Une analyse détaillée des approches, stratégies, activités et résultats par domaine suivie des recommandations spécifiques en répondant à toutes les questions clés.
- Une analyse du partenariat.
- Les leçons apprises dans la mise en œuvre du programme.
- Un chapitre sur les recommandations générales, des recommandations pour la prochaine phase du projet et conclusions.
- Une annexe comportant les outils utilisés, les tableaux récapitulatifs, la liste des personnes interviewées et le plan de travail.
- Une table des matières.
- Une liste des acronymes.

Le rapport sera envoyé à l'Asdi avec copie à l'UICN. Le rapport final sera soumis à l'Asdi pour approbation.

V. Méthodologie

L'évaluation sera conduite de façon participative par des consultants externes et d'une manière indépendante de l'Asdi et de l'UICN.

Il s'agit pour les consultant de procéder à :

- la collecte, l'exploitation et à l'analyse de la documentation disponible sur le projet (document de projet, convention de financement, rapports annuels, rapport d'études, rapport de l'évaluation à mi-parcours, etc.).
- rencontrer les principales parties prenantes de l'évaluation (UICN, Asdi, Pays-Bas, DNCN, etc.) pour des entretiens préliminaires.
- concevoir des guides d'entretien et d'autres outils pertinents d'évaluation et les partager avec l'UICN et les partenaires techniques et financiers (Asdi, Pays-Bas, DNCN)
- organiser une visite des différents sites d'intervention du projet sur le terrain
- appliquer les guides d'entretien et les autres outils de collecte d'informations sur le terrain, en ciblant l'ensemble des catégories d'acteurs locaux (autorités administratives et coutumières, populations locales, élus locaux, organisations socioprofessionnelles, y compris celles des couches marginalisées telles que les femmes et les enfants, les services techniques, les ONG partenaires, etc.)
- la visite des principales réalisations du projet sur le terrain.
- la restitution des premières conclusions aux structures, organismes et populations concernés.

Avant de quitter le terrain les consultants doivent s'assurer qu'ils ont trouvé les réponses aux différentes questions posées.

VI. Compétences recherchées

L'équipe des évaluateurs sera pluridisciplinaire avec une expertise confirmée dans le domaine de l'évaluation des projets environnementaux, des politiques nationales (Politique Nationale de Protection de l'Environnement, Convention Ramsar, Schéma directeur du développement rural, Loi d'orientation agricole, Charte pastorale, Code de pêche, Politique de décentralisation, etc.). Elle sera composée comme suit :

- un expert international de haut niveau, doté d'une forte expérience en matière d'évaluation de projets complexes et spécialisé dans la gestion des ressources naturelles, particulièrement des zones humides. Cet expert, qui jouira d'une neutralité du fait de son statut d'international, jouera le rôle de chef d'équipe. A ce titre, il coordonnera et sera responsable de la finalisation du rapport d'évaluation.
- Un expert international de haut niveau en foresterie avec une expérience en évaluation de coût-bénéfice de projets de coopération internationale et d'évaluation de projets de développement rural.
  Ces experts internationaux doivent avoir une expérience de travail en Afrique et spécifiquement en Afrique de l'Ouest.
- un expert national en socio-économie ou en gouvernance locale, justifiant d'une connaissance suffisante des réalités socio-économiques du Delta Intérieur du Niger, des modes de gouvernance locaux, de la gestion décentralisée des ressources naturelles, de l'environnement politique et institutionnel du delta, des techniques de prévention et de gestion des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles très fréquents dans la zone. Ce dernier devra aussi jouir d'une expérience dans l'évaluation et l'analyse d'impacts socio-économiques de projets, et être sensible aux questions ayant trait au genre, au renforcement des capacités locales en vue de la pérennisation des actions menées.

VII. Procédures de soumission

Les personnes ou bureaux d'études intéressés par cette offre feront parvenir leurs dossiers de soumission en français par E-mail à l'adresse iucnmali@iucn.org avec copie à mamby.fofana@sida.se et portant mention Offre de soumission à l'évaluation finale du projet PAGEIT, au plus tard le lundi 18 mars à 16 heures 00.

Les copies dures des dossiers de soumissions seront envoyées au Bureau du Programme UICN Mali à Bamako sise au Centre Commercial, Rue Louis Archinard, Porte 547, BP 1567.

Les dossiers de soumission en trois exemplaires devront comprendre :

- une présentation de l'équipe d'évaluation ou du bureau d'études.
- une offre technique (maximum 3 pages sans les CV) comprenant entre autres la méthodologie, les outils qui seront utilisés, les CV détaillés des consultants principaux, la liste de leurs prestations similaires et publications
- une offre financière précisant le coût de la prestation.

Tout dossier incomplet sera rejeté des résultats de la sélection.

ANNEXE N°2 : PROGRAMME DE LA MISSION

JOUR	HORAIRES	ACTIVITES
		Bamako
Mardi 21 avril	09 h00 - 11 h00 11 h00 - 12 h00 12h00-13h00 13h00-16h30	- Rencontre des consultants (Per et Yafong) avec l'équipe UICN - Présentation PAGEIT aux consultants suivie de questions d'approfondissement au besoin - Collecte des documents sur le Projet par les consultants - Exploitation des documents par les consultants
Mercredi : 22 avril	08 h00 - 9 h00 9h15-10h15 10h30-11h00 11h30-12h30 12h30-16h00	- Rencontre avec la DNCN/Timbo Soumana - Rencontre avec les membres du comité de pilotage Aliou Sidibé/Ministère de l'Administration Territoriale et Issa Diarra (A confirmer) - Rencontre avec Nana Danté/ Ambassade des Pays Bas (A confirmer) - Interview téléphonique de Mamby Fofana/Asdi en mission à Ouagadougou - Disposition à prendre par les consultants pour le voyage sur le site du projet
Jeudi : 23 avril	08 h00 - 16 h00	- Voyage Bamako - Sévaré (650 km) et coucher à Sévaré
		Sevaré
Vendredi : 24 avril	09 h00 - 12 h00 12 h00 - 15 h00 15 h00 - 16 h30	- Rencontre avec les partenaires (ARM, DRCN, DRFEF, DRACPN, DRP, DRA, DRGR, DRHE, WI, Walia) au niveau de la salle de réunion de l'Assemblée Régionale de Mopti (ARM) - Pause déjeuner - Visite de courtoisie au Gouverneur de la région de Mopti (coucher à Sévaré)
		Sendégué
Samedi : 25 avril	06 h30 - 07 h30 07 h30 - 09 h30 09 h30 - 10 h00 10 h00 - 10 h30 10 h30 - 11h30 11h30 – 13 h30 13 h30 – 14 h30 14 h30 – 16 h30	- Petit déjeuner - Voyage Sévaré – Sendégué (100 Km dont 45 km de piste) - Visite du bosquet de Sendégué - Visite périmètre maraîcher des femmes de Sendégué - Echanges avec les femmes de Sendégué sur la gestion de la caisse d'épargne et de crédit dans le local de la caisse - Echanges avec les acteurs locaux (Elus, services techniques, CLG, CVG, Administration) à la mairie - Pause déjeuner à Sendégué - Retour à Sévaré et coucher à Sévaré
		Sévaré
Dimanche26 avril	08 h00 - 16 h00	- Séance de travail consultant à Sévaré (Journée électorale) et Coucher à Sévaré
		Youwarou
Lundi : 27 avril	08 h00 - 11 h00 11 h00 - 15 h00 15 h00 - 15 h30 15 h30 - 16 h30 16 h30 - 17 h30 17 h30 - 18 h30	- Voyage Sévaré - Youwarou (115 km dont 100 Km de piste) - Installation et Pause déjeuner à l'hôtel Lamantin - Visite de courtoisie au Préfet de Youwarou - Visite de la Forêt de Ngana avec le CLG, la commission environnementale de la Mairie et le SCN de Youwarou - Visite de la Forêt classée avec le CLG, la commission environnementale de la Mairie et le SCN de Youwarou - Visite de la Forêt d'Akkagoun avec le CLG, la commission environnementale de la Mairie et le SCN de Youwarou
Mardi : 28 avril	07 h30 - 08 h00 08 h00 - 09 h30 09 h30 - 12 h30 12 h30 - 15 h00 15 h00 - 17h 00 17 h30 - 18 h00	- Petit déjeuner à l'hôtel Lamantin - Echanges avec les pêcheurs de Konodaga sur la surveillance de la forêt d'Akkagoun, les unités de transformation du poisson et les activités de transformation des produits locaux - Echanges avec les acteurs locaux (Elus, services techniques, CLG, CVG, Administration) à la mairie de Youwarou - Pause déjeuner à l'Hôtel Lamantin - Echange dans la base de l'UICN avec les femmes de Youwarou sur les activités de transformation des produits locaux - Entretien avec le président du CLG de Akkagoun et au président du CVG de

		Homboloré - Visite de l'unité de transformation des produits locaux et des foyers améliorés vulgarisés
Terroir de Simaye		
Mercredi : 29 avril	07 h30 - 08 h00 08 h00 - 09 h30 09 h30 - 10 h00 10 h00 - 10 h30 10 h30 - 12h30 12 h30 - 14 h00 14 h00 - 15 h00 15 h00 - 17 h30 17 h30 - 18 h30	- Petit déjeuner à l'hôtel Lamantin - Voyage Youwarou – Guidio (35 Km de piste) - Visite de courtoisie au Maire et au Sous préfet de la commune de Déboye - Visite du Bosquet des femmes de Guidio Saré - Visite de la caisse d'épargne et de crédit et échanges avec les femmes - Visite à la forêt de Simaye - Visite à Gourao Bozo - Visite à la pépinière de Gourao Saré - Pause déjeuner - Visite du Bosquet des femmes et des bourgoutières de Gourao Fulbé - Echanges avec les acteurs locaux (Administration, Elus, services techniques, CLG, CVG) de la commune de Déboye à la mairie - Voyage Guidio saré - Youwarou (coucher à l'Hôtel Lamantin)
Youwarou		
Jeudi : 30 avril	09h00 - 12h00 14h00 - 17 h00	- Entretien avec Yaya Bocoum (président de la Coopérative des Eleveurs de Youwarou) - Rencontre avec Les Services de la Pêche de Youwarou - Salutations au Chef du Village d'Homboloré - Retour à Sévaré - Bref arrêt à Dentaga et à la forêt - Visite à la Direction Régional de la Conservation de la Nature
Sevaré		
Vendredi 1 au Dimanche 3 mai		- Synthèse de l'équipe de Consultant - Début de rédaction du rapport
Lundi 4 mai		- Retour vers Bamako en voiture
Bamako		
Mardi 5 mai et mercredi 6 mai		- Continuation de la rédaction du rapport provisoire - Restitution préliminaire à l'IUCN - Continuation de la rédaction du rapport provisoire
Jeudi : 07 mai	10h00 - 12 h00	- Restitution de la Mission de terrain à l'UICN et les partenaires financiers (Pays Bas, Asdi) - Réunion d'équipe pour inclure les principales recommandations
Mali-Danemark-France		
Vendredi 8 mai au Vendredi 15 mai		- Conclusion de la rédaction du rapport provisoire

ANNEXE N°3 : PERSONNES RENCONTREES

N° d'ordre	*Noms/Prénoms*	*Fonction*	*Lieu*
BUREAU UICN Bamako			
1	Mme Konaré,Rokia Diarra	Chef du bureau UICN Mali	Bamako
2	Traoré	Chargé de programme	Bamako
DNCN Bamako			
3	Soumana Timbo	Chef du projet Zones Humides et point focal Convention de Ramsar	Bamako
4	Issa Tiéma Diarra	Chef de cabinet du Ministère de la Jeunesse et des Sports (membre du Comité de pilotage du projet	Bamako
Ambassade Royale des Pays Bas			
5	Mme Danté Nana Thiero	Chargé de programme	Bamako
	Mr ……		
Mopti			
7	Abdoulaye Mamadou Diarra	Gouverneur de région	Mopti
8	Seydou Tangara	Directeur de cabinet du Gouverneur	
9	Balla Bamba	Conseiller aux affaires Economiques et Financières du Gouverneur	
Comité de Pilotage du projet à Mopti			
10	Sidiki Koné	GAE/ Walia	Mopti
11	Mamdou Traoré	Génie Rural	
12	Abdoussalam Maiga	Wetlands International	
13	Dr Fatimata Sanakoua	DRACPN	
14	Salifou Diarra	Direction Régionale Assainissement	
15	Youssouf Konaté	DR Pêche	
16	Abdrahamane Goitta	Chef du Projet PAGEIT	
17	Mme Maiga Fatimata	DRPFEF (Direction Régionale Promotion de la Femme)	
	Mamdou Adama Diarra	DRCN	
Groupement féminin de Sendégué(Village de Sendégué)			
18	Aissata Déba	Présidente du jardin maraicher	
19	Bonti Aldiuouma Maiga	Trésorière	
20	Koumba Alpha Barry	Présidente caisse	
21	Innourou Cissé	Membre	
22	Fatoumata Oumarou Cissé	Chargée des livres de caisse	
23	Fatoumata Allaye Konta	Présidente commission de crédit	
24	Djénéba Moussa Dicko	Chargée du recouvrement	
25	Dicko Oumarou Traoré	Chargé du recouvrement	
26	Dicko Hamadirou Tamboura	Chargé du recouvrement	
Autorités communales de Sendegué			
27	Amadou Bah	Maire	
28	Sambah Doumbia	Secrétaire général mairie	
29	Hamadoun Aly Bah	Président CLG	
30	Adama Sissoko	Agent d'agriculture	
	Bpibacar H Bah	Secrétaire général CLG	
Campement Bozo de Konodaga			
31	Kê Kanta	Pêcheur	
32	Sékou Kanta		
33	Moussa Minta		

34	Lamine Minta		
35	Abdoulaye Dembélé	CLG	
36	Mme Baindé Kanta		
37	Mme Fatoumata Samurama		
38	Mme Djeneba Farota		
39	Mme Papa Mneta		
40	Mme Karidia Farota		
41	Mme Fatoumata Kanta		
42	Sekou Farota		
43	Kono Kanta		
Autorités communales de Youwarou			
44	Sékou Traoré	Maire	
45	Oumarou Soufoutéra	Secrétaire généra	
46	Mamadou Moumkoro	2è adjoint au maire	
47	Boubou Hadj Gackou	Conseiller municipal	
48	Demba Konta	3è adjoint au maire	
49	Abdoulaye Dembélé	CLG	
50	Mme Yattara Yayandé	Conseillère communale	
51	Mme Touré Panda Diallo	Conseillère communale	
52	Hamadi Y Bocoum	Conseiller	
53	Oumarou Aly Guiteye	Chef SCN	
54	Elhadj Oumarou Sarro	Agent des collectivités	
Groupements féminins de Youwarou			
56	Batouly Touré	Présidente	
57	Aminata Woudoné	Présidente	
58	Béma Soundao	Présidente	
59	Anta Sané	Présidente	
60	Conukoré Kanta	Présidente	
61	Aïssata Baba Kéita	Présidente	
Autorités communales de Déboye			
62	Mahamadou Bah	Chef de village	Gourao Foulbé
63	Sékou Bah	Président CVG	Gourao Foulbé
64	Mme Aïssata Bah	Présidente des femmes	Gourao Foulbé
65	Moussa Simbé	Président CVG	Gourao Bozo
66	Mme Coumba Moussa Kampo	Présidente des femmes	Gourao Bozo
67	Djourgal Déba	Pépiniériste	Gourao Saré
68	Sékou Déba	Notable	Gourao Saré
69	Daouda Sanankoua	Maire	Déboye
70	Mahamane Touré	1er adjoint au maire	Déboye
71	Kalifa Megnenta	Service de la pêche	
72	Mme Aïssata Sonfo	Conseillère communale	Déboye
73	Moussa Guindo	Conseiller communal	Déboye
74	Hamadoun Déba	Chef de village	Gourao Saré
75	Youssouf Maïga	Secrétaire général mairie	Déboye
75	Bara Sidi Touré	Conseiller	Déboye
76	Sanoussi Souroumba	Conseiller	Déboye
77	Tora Allaye MaÎga	Président CVG	Gourao Saré
78	Baba Kané	Agent d'agriculture	Déboye
79	Talfi Déba	Conseiller	Déboye
80	Mme Assa Haidara	Caisse femmes	Déboye
81	Badou Sanfo	Conseiller municipal	Déboye
82	Mme Djougou Yattara	Caisse des femmes	Déboye
82	Ousmane Touré	Conseiller communal	Déboye
83	Mme Kadidia Traoré	Présidente des femmes, caisse	Guidio Saré
Groupements féminins de Guidio Saré			
84	Aïssata Haïdara		Guidio Saré
85	Aïssata Modibi Cissé		Guidio Sré
86	Fatoumata Cissé		
87	Mme Kadidia Traoré	Présidente des femmes,	Guidio Saré

		caisse	
Service de la pêche de Youwarou			
88	Amadou Diarra	Adjoint au chef de service	Youwarou
89	Mamoudou Kassamara	Moniteur de pêche	Youwarou
Association Pépiniéristes e de Communale de Youwarou			
90	Mahamane Traoré	Président	Youwarou
91	Nouhoun Mè Thiao	membre	Youwarou
Coopérative des éleveurs			
92	Yaya Bokum	Présidentde la Coopérative des Eleveurs de Youwarou	Youwarou

ANNEXE N°4 : LISTE DES DOCUMENTS DU PROJET

I DOCUMENTS / ETUDES

1. Étude des modes de gestion des ressources naturelles des terroirs de Bouna et de Gourao, novembre 2004
2. Étude de Faisabilité de la Réhabilitation du Chenal de Diangoundié, mars 2005
3. Étude de Faisabilité du surcreusement des chenaux de Tagna et de Paga, mars 2005
4. Étude de Faisabilité de la Réhabilitation de l'ouvrage hydro-agricole de Goma (Akka), mars 2005
5. Review of the restoration of the hydrological functioning of floodplain wetlands in the inner Niger delta, Mali, (Mike Acreman, Center for Ecology and Hydrology), Mars 2006
6. Étude d'Impacts sur l'environnement du chenal de Diangoudié, Janvier 2005
7. Diagnostic et analyse des priorités locales dans les terroirs de Simaye et de Sassimba par la Méthode Active de Planification Participative (MARP), avril 2005,
8. Plan de Formation des Organisations Locales et des Partenaires, avril 2005,
9. Étude de marché pour la mise en place de trois périmètres maraîchers villageois dans la région de Mopti : Gourao Sare, Sendégué et Bouna, juin 2005
10. Plan et Stratégie de Communication, juin 2005
11. Programme concerté d'actions prioritaire de gestion des ressources naturelles, novembre 2005
12. Rapport de formation des membres du CLG d'Akkagoun et les groupements féminins du terroir d'Akkagoun en Genre et Environnement, Décembre 2005
13. Journée d'échanges sur la prévention et cogestion des conflits liés à l'exploitation des ressources des terroirs de Gourao et de Bouna, décembre 2005,
14. Étude de la biodiversité des forêts de Bouna et de Gourao, décembre 2005
15. Évaluation et de caractérisation des bourgoutières (plaines à Gamarawô) dans les terroirs de Gourao, Bouna, Youwaro –Akka et Dentaga dans le DIN et formation des formateurs en technique culturale du Bourgou, avril 2006
16. Rapport de formation des élus et comités locaux de gestion des terroirs de Dentaga et Sassimba en intercommunalité et maîtrise d'ouvrage, rôle et responsabilité des acteurs dans la gestion des ressources naturelles, juillet 2006
17. Rapport de formation des comités locaux de gestion des forêts de Sassimba, de Simaye et des conseils communaux de Déboye, de Ouroubé Doudé et Konna en Genre et Environnement, juillet 2006
18. Étude sur les stratégies de gestion durable des forêts d'Akkagoun, de Ngana, Youwarou, Dentaga, Simaye et Sassimba, Juillet 2006
19. Rapport de l'atelier régional d'information sur les outils de gestion des ressources naturelles dans les terroirs d'intervention du PAGEIT, novembre 2006
20. Rapport de formation des artisans de Youwarou en calcul des coûts et notions de rentabilité, novembre 2006
21. Cahier de l'arboretum de Konna, 2006
22. Étude des Impacts Écologiques et Économiques de l'Usage des Chenaux comme Technique de Pêche dans le Delta Intérieur du Niger, décembre 2006
23. Étude hydrologique et géophysique d'un site pour la réalisation forage productif dans le périmètre maraîcher des femmes de Sendégué, Mars 2007
24. Évaluation des effets du chenal de Diamgoudié sur l'environnement de la forêt classée de Youwarou et des plaines du Farimaké, mai 2007
25. Évaluation du chenal de Diamgoudié sur le système de productions agricoles, mai 2007

26. Évaluation des effets du chenal de Diamgoudié sur les ressources pastorales des communes de Youwarou et du Farimaké, juin 2007,
27. Évaluation des effets du chenal de Diamgoudié sur les systèmes de production agricoles, juin 2008

II. EVALUATION

28. Rapport de l'Évaluation à mi-parcours du PAGEIT, Mamby Fofana, Asdi, Soumana Timbo, DNCN, Korin Elfving, Asdi, Fousseni Diabaté, DRCN (Mopti), Aliou Faye, UICN), Avril 2007

III. CONVENTIONS

29. Convention locale de gestion des ressources sylvo-pastorales, piscicoles et fauniques dans les communes de Youwarou et de Déboye
30. Convention locale de gestion de la forêt de Akkagoun, août 2005
31. Convention locale de gestion des plans d'eau et des ressources associées de la plaine de Sassimba, février 2007
32. Convention locale de gestion des ressources de la forêt de Simaye, mars 2007

IV. PLANS DE GESTION ET D'AMENAGEMENT

33. Plan de gestion du terroir de Sassimba 2006-2010
34. Plan de gestion du terroir de Simaye 2006-2010
35. Plan d'aménagement et de conservation de la forêt classée de Youwarou (5 ans)
36. Plan d'aménagement et de conservation de la forêt de Sassimba (5 ans)
37. Plan d'aménagement et de conservation de la forêt de Sassimba (10 ans)
38. Plan d'aménagement et de conservation de la forêt sacrée de Ngana (5 ans)
39. Plan d'aménagement et de conservation de la forêt sacrée de Ngana (10 ans)
40. Plan d'aménagement et de conservation de la forêt de Gouraou (10 ans)

V. RAPPORTS D'AUDIT

41. Rapport d'audit des comptes du PAGEIT période allant du 01 novembre 2004 au 31 décembre 2005
42. Rapport d'audit des comptes du PAGEIT période allant du 01 janvier au 31 décembre 2006
43. Rapport d'audit des comptes du PAGEIT période allant du 01 janvier au 31 décembre 2007
44. Rapport sur les recommandations pour l'amélioration des procédures de contrôle interne exercice 2007 – février 2008
45. Rapport sur les recommandations pour l'amélioration des procédures de contrôle interne exercice 2007 – mars 2008

***NB**. En plus le rapport d'audit 2008 a été déposé après votre départ et PAGEIT a régulièrement produits des rapports techniques et financiers semestriels et annuels.*

ANNEXE N°5 : DEGRE DE REALISATION DES ACTIVITES

Degré de réalisation des activités prévues : OS n°1 / composante n°1

Activités programmées	Produits attendus	Activités réalisées selon des rapports du PAGEIT	Référence/ Documents	Appréciation sur les activités et les résultats / analyse des causes de écart
1.1. Mener l'étude et aménager le chenal de Diamgoudié (zone de Youwarou), et curer les mares de Paga et Goma (zone de Dentaga)	Une étude de faisabilité menée Le principal chenal conduisant aux mares désensablées et favorisant les inondations des mares	• 03 études faisabilités menées (surcreusement du chenal de Diamgoudié et le curage des mares de Paga et Goma. • Réalisation des études d'impacts environnementaux • Désensablement du chenal de Diamgoudié (2,5 km) • Réalisation de l'étude d'impact par la Société d'Ingénierie pour le Développement (SID)		Trois études d'amenagement-/surcreusement ont été effectuées pour Diengudié, Tagna et Paga. Ces etudes ne pourront pas être considérées comme des etudes de faisabilité étant donné qu'elles ne font pas des comparaisons entre coûts et avantages des différentes choix de modèles. Le chenal de Diamgoudié (2,5 km) était réhabilité en 2006. En 2007 la population a enlevé des sédiments qui s'étaient déposés dans le canal. Depuis 2007 aucune maintenance n'a été faite. En raison des incertitudes liées au risqué de pratique de pêche non durable les réhabilitations des canaux prévues pour alimenter des mares de Paga et Goma n'ont pas été effectuées.
1.2. Fixer les berges des chenaux d'alimentation en eau au moyen du reboisement.	10 km de berges reboisées et entretenu annuellement	Fixation de 2 km sur 2,5 km de berges de chenal de Diagoudie dont 1,650 km ont été renforcées avec les espèces ligneuses et herbacées		La mission d'évaluation a constaté que l'impact de protection des berges est très limité. Depuis 2007 aucune maintenance des berges n'a été faite. Il paraît que les termites constituent un des facteurs détruisant la végétation plantées pour protéger les berges. La raison de ne pas protéger 10 km des berges c'est que seulement un des trios canaux prévus a été rehabilitee.
1.3. Appuyer la régénération des forêts de Ngana et	9000 pieds replantés (3000 par an)	**Terroir de Youwarou-Akka** ▪ Pépinnière de Youwarou. Pépinière	Documents « Synthèse du	- L'ensemencement, la plantation et l'appui à la regénération des forêts

Youwarou (terroir de Youwarou) ; Tchayawca et Paga (terroir de Dentaga)	5 hectares assistés en régénération naturelle + 15ha régénérés à Akkagoun et 15 has regénérés à Dentaga	réhabilitée et production de 46515 plants (15 780 en 2005 et 15100 en 2006, 2935 en 2007, 14400 en 2008) ▪ Forêt de Ngana. Semis de 55 ha (dont 2 en rônier et 53 en palmier doum) ▪ FC Youwarou. (112 ha ont donné un bon résultat) ▪ Forêt Akkagoun. Surveillance des parcelles assistées en régénération naturelle par la commune (132 ha à Akkagoun) **Terroir de Dentaga** ▪ Forêt de Dentaga. Surveillance des parcelles assistées en régénération naturelle par le CLG de Dentaga (56 ha)	bilan des activités et leçons apprises du PAGEIT »	n'ont pas eu les résultats escomptés du fait de plusieurs facteurs ▪ Crues précoces ou/et insuffisantes pluies d'hivernage qui ont noyés/tués les plantules nouvelles ▪ Déficit de surveillance ayant entraîné que les plantules aient été broutées par les troupeaux (ovins/caprins) ou piétinés par les bovins ▪ Feux de brousse (cas de Dentaga) - Les activités réalisées ont nettement dépassés celles qui étaient programmées, en partie pour compenser les mauvais résultats obtenus
1.4 Vulgariser les foyers améliorés pour réduire la consommation de bois comme énergie domestique	Tous les groupements féminins formés 100 foyers vulgarisés 6 émissions radio (radio locale)			
1.5 Sensibiliser les organisations de pêcheurs sur les méfaits des engins de pêche prohibés, ainsi que l'usage des produits chimiques dangereux pour le séchage du poisson	14 groupements formés 100 foyers vulgarisés 6 émissions radio Degré d'utilisation des foyers			
1.6. Mener des actions de sensibilisation pour la protection des espèces rares comme le lamantin, l'hippopotame et la grue couronnée	Habitats identifiés et inventaires actualisées Une convention locale de protection des espèces ; Sessions de sensibilisation ; Emissions radio et IEIC dans écoles	8 habitats (d'hippopotames, 12 de lamantins et 4 habitats de crocodiles ont été inventoriés ; 144 hippopotames, 223 lamantins et 4 crocodiles ont été dénombrés ; 4 sessions de sensibilisation ont été menées dans les villages et campements ; La convention locale a été intégrée dans la convention unique de gestion des ressources naturelles dans le cercle de Youwarouet adoptée par les communes concernées (Yawarou et Déboye) ; La convention a été traduite en langue fulfildé et vulgarisée	Synthèse du bilan des activités et leçons du PAGEIT (Oct.04déc. 08) : Le rapport des sessions disponibles Les documents des deux conventions sont disponibles Document en langue fufidé disponible	Les enquêtes et entretiens avec les services techniques et les collectivités locales ont permis de confirmer la réalisation de l'activité. Lors de nos visites de terrain, certains sites de lamantins et d'hippopotames ont été montrés à l'équipe d'évaluateur Le document n'est pas encore signé par le préfet de Youwarou à cause de lourdeurs administrativement d'incompréhension sur certains termes tel que «étranger »

Degré de réalisation des activités prévues : OS n°2 / composante n°1

Activités programmées	Produits attendus	Activités réalisées selon des rapports du PAGEIT	Référence/ Documents	Appréciation sur les activités et les résultats / analyse des causes de écart
2.1. Animer des cadres de concertation villageois pour la GRN	Une structure locale de gestion mise en place, formée et fonctionnelle dans chaque terroir ; Une représentation des femmes à hauteur du tiers des membres assurée	06 comités villageois (CVG) ont été mis en place et 02 Comités Locaux de Gestion (CLG)ont été renouvelés de trois terroirs : Youwarou, Dialloubé et Akka Les 06 CVG et 02 CLG ont été approuvés officiels. 59 rencontres ont été organisées dans le cadre de l'animation des structures crées	Documents de reconnaissance validé et disponible. Il s'agit des CVG et CLG Les rapports des sessions de formation sont disponibles	Les cadres de concertation sont créés et fonctionnels comme l'attestent les documents et la tenue des sessions au moins une fois par mois (voir bibliographie en annexe) Dans le cadre du renforcement des capacités des membres de ces organes, 25 responsables ont été formés dont 10 femmes sur leur rôle dans la GRN. Toutes les personnes rencontrées reconnaissent que le projet a fortement contribué au renforcement des capacités. Ce fait a été cité à toutes les rencontres avec les acteurs principaux du projet. L'évaluation a constaté une forte mobilisation des femmes pour le projet notamment dans les foyers améliorés, le maraichage et la transformation des produits locaux
2.2. Elaborer des plans d'aménagement et des outils de gestion communautaire des forêts de Ngana et de Youwarou, à l'instar de celle d'Akkagoun	2 plans d'aménagement et deux conventions locales de gestion approuvées et mis en œuvre	▪ Les plans d'aménagement des forêts ont été élaborés pour les 2 forêts du Terroir de Youwarou-Akka - Forêt Classée de Youwarou (approuvé en 2005 par arrêté du Ministre de l'Environnement) - Forêt de Ngana (approuvé en 2005 par le Gouverneur de la Région de Mopti) ▪ La mise en œuvre des Plans d'Aménagement a commencé	Documents : Les plans d'aménagements	Les plans d'aménagement des forêts de ont été élaborés et leur mise en œuvre a commencé.
2.3. Mettre en œuvre un plan de formation des organisations locales sur divers modules (élaboration, négociation et gestion de projet, décentralisation, genre, thèmes d'actualité tels	Evaluation des besoins en formation Plan de formation Deux sessions de formation de 5 jours par an (une par terroir) au profit de 30 personnes par session Deux sessions par an sur la	YB Un plan de formation a été élaboré et validé suite à l'évaluation des besoins de formation ; Diverses formations sont dispensées dans divers domaines. Il s'agit entre autres de : -la prévention et gestion des conflits, -la prévention contre les VIH/SIDA, la gestion des caisses d'épargne et de crédits et les revenus des	Documents des besoins de formations et rapports de formation sont disponibles	Le plan de formation a été élaboré et a servi de base aux différentes formations ci-dessous. Dans les différents rapports on note que 560 personnes ont été formées dont 270 femmes. Il faut remarquer que la mission ne pouvait pas vérifier ces chiffres.

que la prévention du VIH/SIDA))	prévention du VIH/SIDA	activités maraichères, l'intercommunalité etc	Les rapports de session sont disponibles	Les acteurs et partenaires du projet ont tous apprécié ses formations acteurs notamment dans la gestion des conflits à travers les conventions locales et les diverses rencontres entre acteurs ayant favorisé le dialogue, l'amélioration de la gestion des revenus issus des diverses activités menées par les femmes etc.
2.4. Appuyer l'actualisation, la vulgarisation et l'application des conventions locales et/ou des règles de gestion adoptées	4 conventions adaptées, vulgarisée dans tous les villages et mises en œuvre avec un mécanisme de suivi	- Les conventions locales par ressource (relatives aux forêts d'Akkagoun, et de Ngana, aux bourgoutières, aux pêcheries et aux espèces menacées, ont été actualisées et synthétisées dans une convention unique qui a été adoptée par le Conseil Communal de Youwarou en 2007 et par le Conseil Communal de Déboye. Cette convention n'a pas été encore signée par le Préfet de Youwarou. - Les conventions locales par ressource de Dentaga ont, elles aussi, fait l'objet d'une convention synthétique signée par le Conseil Communal de la Commune de Dialloubé	Documents. « Convention locale de gestion des ressources sylvo-pastorales, piscicoles et fauniques dans les communes de Youwarou et de Déboye » Idem pour Dentaga	Les conventions locales ont été élaborées de façon concertées et adoptées par les instances communales.

Degré de réalisation des activités prévues : OS n°3 / composante n°1

Activités programmées	Produits attendus	Activités réalisées selon des rapports du PAGEIT	Référence/ Documents	Appréciation sur les activités et les résultats / analyse des causes de écart
3.1. Appuyer la mise en place d'une caisse de crédit pour les femmes de Dentaga; former et assister le Comité de Gestion	Une caisse de crédit opérationnelle à Dentaga, s'inspirant sur l'expérience des femmes de Youwarou			
3.2. Former et assister le Comité de Gestion de la caisse				-
3.3. Appuyer la mise en place d'une bourgoutière entre les villages de Youwarou et Mbaradou et assister la gestion des bourgoutières existantes	Une bourgoutière mise en place. Les bourgoutière de Débaré et de Akka gérées conformément aux règles de gestion adoptées	**Dans les 2 terroirs** Elaboration et vulgarisation du manuel auprès des organisations des éleveurs et des services techniques concernés par la bourgouculture **Terroir de Youwarou-Akka** ▪ Mise en place du Comité de Gestion des pâturages communautaires de la commune de Youwarou, conformément à l'article 22 du décret d'application de la Charte Pastorale. ▪ Appui à la régénération des bourgoutières à Débaré **Terroir de Dentaga** ▪ Mise en pace d'une bourgoutière collective à Dialloubé 15 ha ▪ Valorisation à Dialloubé d'une seconde bourgoutière de 50 ha (Minopogo) par les semis à la volée des graines sans appui externe. ▪ Formation de deux membres du CLG de Dentaga en bourgouculture ▪ Elaboration et adoption des règles de gestion de la bourgoutière de Dialloubé	Documents. « Synthèse du bilan des activités et leçons apprises du PAGEIT »	- La mise en place des bourgoutières initiée sous l'égide de l'UICN est reprise de façon autonome par les éleveurs et les pêcheurs. - La gestion des bourgoutières de Debaré par la Coopérative des Eleveurs de Youwarou semble efficace
3.4. Organiser des sessions de formation pour les artisans locaux (notamment les groupements féminins) et leur faciliter l'acquisition de moyens de production	Fonds de crédit mis en place Un groupement des artisans formé et fonctionnel	Les besoins en formation des ont été évalués et 5 sessions de formation organisées au profit des artisans portant sur le montage et la négociation de micro- projets, sur les coûts et rentabilité des projets, sur le VIH/SIDA etc. Les formations ont concerné 117 personnes dont 55 femmes. L'évaluation de l'efficacité des formations a été faite par l'ONG ADCL et l'évaluation a été	Les plans de formation est disponible. Il couvre les besoins de formation et les rapports des sessions de	Dans le cadre des activités de pêche, certains campements Bozos ont été formés et ont bénéficiés de fours et de foyers améliorés. Beaucoup de femmes ayant reçus la formation se sont converties en formatrices et se déplacent dans les localités voisines pour former et vulgariser la technique. Il en est de

		restituée	formation sont disponibles	même pour l'épargne crédit. Des appuis ont été apportés aux femmes dans le cadre des microcrédits ; mais dans beaucoup de cas, elles ont des difficultés à recouvrer les fonds
3.5. Organiser des ateliers locaux sur la transformation des produits locaux (lait, céréales, karité, etc.), en ciblant de façon prioritaire les femmes	Rapports de visite d'échanges, Rapports d'ateliers	14 groupements féminins ont été identifiés ; 4 enquêtes de produits locaux ont été menées (oignon, Balanites, bisap) ; 28 femmes ont été formées en 2 sessions ; Une unité de transformation a été acquise par les femmes ; Une visite d'échanges a été organisée à Bandiara sur la gestion des unités de transformation et l'évaluation de l'efficacité de la formation a prouvée que les femmes maitrisent suffisamment les techniques de transformation.	Rapports sur la formation et des visites d'échanges	Les thèmes de formation ont porté sur la transformation de la tomate en purée, sur le séchage des oignons, la fabrication du Balanites et le bissap en sirop. Lors des rencontres avec les femmes, celles-ci ont fait des revenus importants qu'elles tirent de cette transformation. Certains groupements ont équipés par le projet en matériel de transformation (ex : Youwarou). Il faut remarquer que les produits tél que les céréales, le lait, le karité n'ont pas retenu l'intérêt des actrices
3.6. Faciliter l'accès des populations du Diakankoré à l'eau potable par le fonçage de puits	2 puits creusés à Diakankoré	• Réalisation de deux puits à Diakankoré et à Dialloubé • Réception définitive des deux puits par la DRHE de Mopti • Formation de 23 membres dont 5 femmes des deux CVG en hygiène - assainissement autour des points d'eau ; • Mise en place d'une caisse à Dialloubé pour l'entretien du puits		Il paraît que la raison d'installer un puits dans le village de Dialloube c'est …… GOITA! La mission se rend compte que le puits a été établi par DRHE en respectant les standards nationaux pour des villageois hydrauliques, y-compris la formation et l'établissement d'une caisse d'entretien. Aucune caisse d'entretien semple avoir été établie à Diakankoré.

Degré de réalisation des activités prévues : OS n°4 / composante n°2

Activités programmées	Produits attendus	Activités réalisées selon des rapports du PAGEIT	Référence/ Documents	Appréciation sur les activités et les résultats / analyse des causes de écart
4.1. Mettre en place des structures locales de gestion (Comités de Gestion, Brigades de Surveillance, Groupements Féminins, etc.).	- 2 Comités Locaux de Gestion (CLG) créés avec 1/3 de femmes - 2 brigades de surveillance - 2 organisations de pêcheurs - 4 Groupements féminins renforcés	▪ Mise en place de 8 CVG (Sendégué, Gourao Foulbé, Gourao Bozo, Gourao Saré, Guidio Saré, Guidio Ouro ; Mbouna, Konna) avec reconnaissance légale ▪ Mise en place de 2 CLG (Simaye et Sassimba) et de 2 CGF (Simaye) ▪ Mise en place d'une brigade de surveillance pour chacun e des forêts ▪ Appui à 3 organisations de pêcheurs (Gourao Bozo, Sendégué, Mbouna) ▪ Appui aux 4 groupements de femmes	Documents Récépissé de déclaration d'association	Les différentes structures (CGG, CG, et CLG ont été mises en place
4.2. Mettre en œuvre un plan de formation des organisations locales sur divers modules (planification locale, élaboration et négociation de projets, gestion de projet, décentralisation et compétences transférées, thèmes d'actualité tels que la prévention du VIH/SIDA,…).	Une évaluation des besoins en formation Un plan de formation 2 sessions de formation par an avec prise en compte du Genre Pertinence des thèmes de formation 2 sessions par an sur le VIH-SIDA			
4.3. Animer des cadres permanents de concertation et d'échanges sur la gestion durable des ressources (CLG, Communes, etc.).	2 cadres de concertation définis (un par CLG) 2 sessions par an et par terroir Conseils communaux sur le projet	Rencontre mensuelle avec chaque CLG , CVG et les Dioros sur l'état d'avancement du projet ; Sensibilisation des Dioros sur leur sécurité coutumière par rapport au projet ; 46 rencontres d'échanges sur l'état d'exécution du projet ; 27 rencontres ont eu lieu avec les Conseillers communaux et les ST locaux sur la responsabilité de chacun dans la GRN	Rapports de rencontres et des sessions de formation disponibles	Les entretiens avec les bénéficiaires a permis de s'assurer de la régularité des réunions et des rencontres. Malgré la période un peu pas appropriée (élections municipales en cours), les principaux acteurs et partenaires du projet se ont partout leur disponibilité envers l'équipe d'évaluation, ce qui dénote de leur intérêt pour le projet.
4.4. Mettre en œuvre des mesures d'accompagnement du processus de préparation des plans (programme pilote prioritaire)	100 ha reboisés sur chacune des deux forêts par an Désensablement de 3 mares (Pawa, Nawawi, M'Birdi) et de 4 bourgoutières	**Terroir de Simaye** ▪ Forêt - Ensemencement de 105 ha en *Acacia kirkii* - Plantation de 10,6 ha (6 ha en 2005 et 4,6 en 2006).	Document	- L'activité de désensablement de 3 mares (Pawa, Nawawi, M'Birdi) n'a pas été réalisée par peur que les mares ne servent qu'à des fins de pêches

	Baisse de l'exploitation anarchique des forêts de 20%	• <u>Bourgoutières</u> - Régénération d'une bourgoutière collective de 15 ha à Gourao Peulh **Terroir de Sassimba**. ▪ <u>Forêt</u> - Ensemencement de 55 ha en *Acacia kirkii* - Plantation dans la forêt de Sassimba de 10,6 ha (5 ha en 2005 et 4,11 en 2006). ▪ <u>Arboretum</u> - Mise en place d'un arboretum Scolaire de 80 plants de 40 espèces locales en voie de disparition à Kona		- La régénération des bourgoutières a été limitée à Gourao Foulbé

Degré de réalisation des activités prévues : OS n°5 / composante n°2

Activités programmées	Produits attendus	Activités réalisées selon des rapports du PAGEIT	Référence/ Documents	Appréciation sur les activités et les résultats / analyse des causes de écart
5.1. Etudes préliminaires (faisabilité des aménagements sur régime hydrologique, état et mode actuel de gestion des forêts et de bourgoutières)	Trois études Ateliers de restitution Nombre d'ateliers de restitution			
5.2 Elaborer des plans d'aménagement et des outils de gestion pour les forêts inondables de Bouna et de Gourao.	2 plans d'aménagement des forêts 2 Conventions locales d'application	• Réalisation et approbation (par le Gouverneur de Mopti) des Plans d'Aménagement des forêts de Simaye et de Sassimba • Mise en œuvre de ces plans d'Aménagement avec l'appui de bailleurs de fonds (Assemblée Régionale de Mopti à Sassimba) • Atelier régional de partage d'informations sur les Plans d'Aménagement • *Pour ce qui concerne les Conventions Locales, voir partie 5.4*	Documents : Plan d'Aménagement et de conservation de la forêt de Simaye/ Idem forêt de Sassimba	Les deux Plans d'Aménagement des forêts ont commencé à être mise en œuvre
5.3. Elaborer mettre en œuvre 2 plans de gestion intégrée des terroirs de Bouna et de Gourao.	2 Plans de Gestion opérationnels	▪ Elaboration et approbation des plans de gestions des terroirs de Simaye et de Sassimba ▪ Les plans de gestion des terroirs ont commencé à être mis en œuvre	Documents : Plan de Gestion du terroir de Simaye 2006-2010/Idem pour Sassimba	Les plans de gestion des deux terroirs ont commencé à être mis en œuvre.
5.4. Concevoir et mettre en œuvre des conventions locales de gestion des bourgoutières et des pêcheries.	- 4 conventions locales adoptées . 2 conventions pour les bourgoutières . 2 conventions pour les pêcheries - Degré d'application	Les conventions locales de Gestion des ressources naturelles ont été regroupées en deux documents intitulés : Convention locale de gestion des ressources naturelles du terroir de Simaye, Convention locale de gestion des ressources naturelles du terroir de Sassimba	Documents de conventions approuvées et disponibles	L'application de ces conventions ont été traduite par : -La traduites en langue locale des conventions; L'élaboration d'un manuel en bourgouculture et sa large diffusion. Cependant, dans le domaine des pratiques de pêche il reste encore beaucoup d'effort à faire par rapport l'utilisation des pratiques prohibées (digues de capture, creusement de petits canaux de dérivation de capture, utilisation de lignes etc. Il faut remarquer que les pêcheurs sont nomades, par conséquent difficiles à encadrer

5.5. Organiser des ateliers locaux de concertation sur la co- gestion et la prévention des conflits liés à l'accès et à l'exploitation des ressources naturelles partagées	Au moins 2 ateliers par an et par terroir	Organisation d'un atelier à Sendégué avec le CLG ; Organisation d'un atelier a Konna ;	Les rapports des ateliers ont disponibles	Deux ateliers sur quatre ont été organisés. Ces ateliers ont porté sur la gestion des conflits liés à la GRN. Ils ont regroupé tous les acteurs intervenant dans la gestion des ressources naturelles. Les acteurs et partenaires du projet ont affirmé que ces instances de concertations ont favorisé la diminution des conflits sociaux entre les différents exploitants des ressources naturelles
5.6. Appuyer le développement des activités génératrices de revenus	Au moins 2 périmètres maraîchers avec équipements de base Nombre d'unités de conservation et de transformation améliorées du poisson Nombre d'unités de transformation de produits agricoles	• Réalisation de trois périmètres maraîchers d'un ha à Gourao Saré, Sendégué Bouna et réhabilitation d'un à Konna • Mise en place de 25 unités de transformation améliorée du poisson (10 à Gourao Bozo, 10 à Sendégué et 05 à Bouna). • Organisation de Trois sessions de formation en maraîchage pour les femmes de Sendégué, Gourao Saré et Bouna • Fonçage de deux puits à grand diamètre dans les périmètres maraîchers de Bouna (profondeur 8,5m, hauteur d'eau 6,40 m) et Sendégué ((profondeur 21,80m, hauteur d'eau 18,30 m)		Confirmé par des visites sur place et par des rapports de projet.
5.7. Mettre en place des caisses de crédits villageoises pour groupements féminins et les organisations socioprofessionnelles comme celles des pêcheurs locaux.	2 caisses de crédit - épargne	• Mise en place de trois caisses de crédit / épargné à Sendégué (1 487 500FCFA capital de départ), Guidio Saré (2 150 000FCFA capital de départ) et Bouna (596 250 FCFA capital de départ) • Formation et recyclage des différents organes de gestion en alphabétisation fonctionnel et en gestion de crédit/épargne. • Appui en petits matériels de gestion • Réalisation d'une visite d'échanges d'expériences à Douentza /ONG NEF au profit de 09 femmes (04 de Guidio Saré et 05 de Sendégué) des organes des caisses.		Confirmé par des visites sur place.

Degré de réalisation des activités prévues : OS n°6 / composante n°3

Activités programmées	Produits attendus	Activités réalisées selon des rapports du PAGEIT	Référence/ Documents	Appréciation sur les activités et les résultats / analyse des causes de écart
6.1. Organiser un atelier de lancement du projet à Sévaré	Un rapport d'atelier Un programme de travail et un planning finalisé Les partenaires identifiés	• Organisation d'un atelier régional de lancement du projet • Elaboration d'un plan de travail • Identification et élaboration des protocoles de collaborations avec les partenaires		Réunion de lancement tenue en 2004. Deux protocoles élaborés et signés avec les DRCN et DRA de Mopti
6.2. Concevoir un système de suivi – évaluation participatif des impacts du projet à mettre en oeuvre	- Existence de système opérationnel d'auto-évaluation	• Elaboration d'un système de suivi évaluation GAR (Gestion Axée sur les résultats • Formation de l'équipe projet et les partenaires à l'utilisation de l'outil		Peu de ou aucun signe d'un système de suivi/évaluation.
6.3. Organiser des rencontres annuelles de suivi (Comité de pilotage, sessions de planification et de suivi du plan de mise en œuvre)	Rapports de progrès et plans de travail approuvés	• Création officielle du Comité de Pilotage par décision du Gouverneur de Région • Tenue de quatre sessions du Comité de pilotage pour approuver les rapports et les plans de travail du projet • Tenue de deux sessions du comité pour échanger avec les partenaires du projet • Organisation de deux visites de travail des membres du Comité de Pilotage dans les sites du projet		Compte Rendu exists for 4 réunions de Comité de Pilotage. Rapports annuelles existes pour 2005, 2006, 2007, 2008. Rapport Annuelle de 2008 n'est pas approuvée de Comité de Pilotage car il n'y a pas u des réunions de Comité de Pilotage pendent 2009.
6.4. Mettre en œuvre un plan de communication	Plan de communication appliqué	• Production et diffusion de 50 cassettes sur le projet • Elaboration d'un plan de Communication • Formation de l'équipe projet sur les méthodes de communication • Quatre émissions radio à Youwarou • Production et diffusion de trois magazines au niveau de la Radio Régionale de Mopti • Production et diffusion de deux documentaires sur le projet		Les activités sont conformes au Plan de communication !

6.5. Organiser des visites d'échanges au profit des partenaires locaux (communes et CLG)	Visites croisées de CLG Visite d'échanges au Mali ou à l'étranger	Organisation 05 visites d'échanges (1 à Youwarou, 1 à Sassimba, 2 à Douentza au niveau de l'ONG/ NEF, 1 à l'ONG YAG – TU de Bandiagara9		Consultation de rapports de visites sélectionnés.
6.6. Créer une base de données et mener des études pour la définition d'une situation de référence (départ) appuyée par une cartographie des ressources	Base de données disponible Etude de référence réalisée	Elaboration d'une base de données avec le logiciel Windows Développement. Formation de l'équipe projet et les partenaires à l'utilisation de la base de données.		La base de données est limitée à des données essentiellement administratives et des courtes descriptions qualificatives des activités de projet. La base de données n'a pas de liens avec un SIG.
6.7. Capitaliser les expériences menées dans le DIN en matière de GRN	Leçons capitalisées et diffusées	Réalisation de l'étude de capitalisation des expériences de l'UICN dans le DIN	« 25 ans d'appuis de l'IUCN dans le Delta Interieur du fleuve Niger (Mali). -- Kaoral, l'entente pour gérer les ressources naturelles --». Septembre 2007	Rapport de bonne qualité mais sous forme de version provisoire, donc non diffusée
6.8. Faire un audit annuel du projet	Un rapport d'audit financier par an	Réalisation de 4 audits annuels du projet.		Un audit a été effectué mais en 2008 le rapport d'audit manqué toujours d'être finalisé.
6.9. Organiser une évaluation externe finale du projet	Un rapport d'évaluation finale	Mission d'évaluation a été effectuée du 20 avril au 8 mai 2009		

ANNEXE N°6 : BILAN DES ACTIVITES REALISEES (SYNTHESE)

Cette annexe cherche à mettre en évidence et à évaluer la réalisation des activités programmées. En s'appuyant sur le Cadre Logique du Projet nous présentons chacune des familles d'activités ainsi qu'un commentaire ou une appréciation qui rend compte des modalités de réalisation de l'activité ou des éventuels écarts constatés. Ce bilan sera présenté sous forme de tableaux synthétiques, structurés par objectif spécifique du Projet. Nous précisons que le cadre logique adopté ici est, non pas celui du document de Projet de 2004, sinon de la version ultérieure (non datée) qui le rectifie en des termes plus cohérents. De plus amples informations sont fournies dans les tableaux en Annexe 5.

➢ Composante 1 : Mise en œuvre des plans de gestion des terroirs de Youwarou - Akka et de Dentaga

Objectif spécifique 1: Réhabiliter les systèmes hydrographiques maintenir la diversité biologique

Tableau n°23. Bilan des activités programmées de l'OS n°1(Composante n°1)

Activité	Appréciation
1.1. Mener l'étude et aménager le chenal de Diamgoudié (zone de Youwarou), et curer les mares de Paga et Goma (zone de Dentaga)	Rapports sur les études des effets de surcreusement du chenal de Diamgoudié ont été élaborés en mai 2007 et en mai 2008. Les rapports montrent une augmentation importante des superficies inondées et des superficies cultivées. Cependant, la durabilité du Diamgoudié doit toujours être mise en question comme aucune maintenance n'a été effectuée depuis 2007 et n'est même pas probable d'être effectuée durant l'année 2009. Des visites sur le terrain par l'équipe d'évaluation ont clairement prouvé le haut niveau de sédimentation dans le chenal (estimé à environ 0,5 mètres). Une partie importante des sédimentations semblent de faire partie du sol originalement déblayé lors de l'excavation du chenal en 2006 ou d'être originaire du dessablement effectué en 2007. Les réhabilitations des canaux pour alimenter les mares de Paga et de Goma n'ont pas été effectuées en raison d'incertitudes relatives aux risques des pratiques de pêche non durables en rapport avec la réhabilitation planifiée.
1.2. Fixer les berges des chenaux d'alimentation en eau au moyen du reboisement.	En peu d'emplacements seulement (estimés à moins de 10 %) les berges montrent des signes de végétation susceptible d'éviter l'érosion. Les termites semblent de constituer un des facteurs détruisant de la végétation plantée afin de protéger les berges (documentation photographique).
1.3. Appuyer la régénération des forêts de Ngana et Youwarou (terroir de Youwarou) ; Tchayawca et Paga (terroir de Dentaga)	Les activités de restauration des forêts (ensemencement, plantation, régénération naturelle) ont été menées plusieurs années successivement (2005-2008). Après une étape de plantation, le choix s'est porté plutôt sur l'ensemencement à la volée ou le semis en poquet. Les surfaces totales intervenues sont : **Terroir de Youwarou Akka** - Forêt d'Akkagoun : 132 ha - Forêt Classée de Youwarou : 130 ha - Forêt de Ngana : 55 ha **Terroir de Dentaga** - Forêt de Dentaga : 56 h
1.4. Vulgariser les foyers améliorés pour réduire la consommation de bois comme énergie domestique	Dans tous les villages visités par la mission d'évaluation (Youwarou, pêcheurs de Konodaga, Guidio Saré) la vulgarisation de foyers améliorés semble d'avoir été un grand succès. Selon les entrevues avec les femmes toutes les familles dans les villages respectifs ont maintenant investi dans les foyers améliorés. Les femmes ont promu les foyers améliorés lors des marchés semestriels et même les familles hors du village ont maintenant demandé de l'assistance pour établir des foyers

	améliorés. La motivation économique semble d'avoir joué un rôle important pour la mise en œuvre réussie des foyers. Les femmes rapportent qu'en utilisant les foyers améliorés la consommation de bois de chauffage pour la cuisine été réduite à 50 % de la consommation d'un foyer traditionnel. (Les femmes ont indiqué qu'elles dépensaient auparavant 100 FCFA par jour et quelles n'avaient maintenant besoin que de 50 FCFA par jour)
1.5. Sensibiliser les organisations de pêcheurs sur les méfaits des engins de pêche prohibés, ainsi que l'usage des produits chimiques dangereux pour le séchage du poisson	Les sessions d'information et de sensibilisation ont été organisées dans plusieurs terroirs, complétées par des émissions de radio. Des rapports écrits existent là-dessus.
1.6. Mener des actions de sensibilisation pour la protection des espèces rares comme le lamantin, l'hippopotame et la grue couronnée	Les enquêtes et entretiens avec les services techniques et les collectivités locales ont permis de confirmer la réalisation de l'activité. Lors de nos visites de terrain, certains sites de lamantins et d'hippopotames ont été montrés à l'équipe d'évaluateur

Objectif spécifique 2 : Renforcer les capacités des institutions locales et des organisations de base en gestion des ressources naturelles de leurs terroirs

Tableau n°24. Bilan des activités programmées de l'OS n°2 (Composante n°1)

Activité	Appréciation
2.1. Animer des cadres de concertation villageois pour la GRN	Les cadres de concertation sont créés et fonctionnels comme l'attestent les documents et la tenue des sessions au moins une fois par mois (voir bibliographie en annexe)
2.2. Elaborer des plans d'aménagement et des outils de gestion communautaire des forêts de Ngana et de Youwarou,	Les plans d'aménagement des forêts ont été élaborés et leur mise en œuvre a commencé
2.3. Mettre en œuvre un plan de formation des organisations locales sur divers modules (élaboration, négociation et gestion de projet, décentralisation, genre, thèmes d'actualité tels que la prévention du VIH/SIDA)	Le plan de formation a été élaboré et a servi de base aux différentes formations ci-dessous. Dans les différents rapports on note que 560 personnes ont été formées dont 270 femmes. Il faut remarquer que la mission ne pouvait pas vérifier ces chiffres. Les acteurs et partenaires du projet ont tous apprécié ses formations acteurs notamment dans la gestion des conflits à travers les conventions locales et les diverses rencontres entre acteurs ayant favorisé le dialogue, l'amélioration de la gestion des revenus issus des diverses activités menées par les femmes etc.
2.4. Appuyer l'actualisation, la vulgarisation et l'application des conventions locales et/ou des règles de gestion adoptées.	Dans le souci d'une facilitation de lecture et d'une cohérence de gestion entre les différents secteurs, toutes les conventions ont été actualisées et regroupées en une seule : « Convention de gestion des ressources sylvopastorales et halieutiques et fauniques de la commune rurale de Youwarou » Cette convention est vulgarisée et respectée presque par tous comme l'ont attesté les présidents de Coopérative des Eleveurs de Youwarou et le CLG et CVG de Konodaga. Il faut toutefois remarquer que la mission cas d'indisciplines notamment dans le secteur de la pêche (ex construction de petits barrage de capture de poissons) et des forêts (forêts communaluntaires de Dentaga très mutilées et brûlées)
2.5. Vulgariser les conventions locales et/ou des règles de gestion actualisées	Les Conventions locales ont été actualisées.

Objectif spécifique 3 : Promouvoir les initiatives communautaires de développement

Tableau n°25. Bilan des activités programmées de l'OS n°3 (Composante n°1)

Activité	Appréciation
3.1. Appuyer la mise en place d'une caisse de crédit pour les femmes de Dentaga	La caisse de Dentaga est très fonctionnelle (100% de recouvrement de créances), le projet a appuyé la caisse. Ayant démarré avec 711000 FCFA de capital, la caisse de Dentaga a atteint 2799800 FCFA. Quant aux autres caisses, elles connaissent des difficultés de fonctionnement notamment en matière de recouvrement. Il faut toutefois noter que celle de Sendégué est en voie de redressement.
3.2. Former et assister le Comité de Gestion de la caisse	Tous les groupements féminins ont reçu une formation en gestion et alphabétisation et en gestion de crédit épargne. Les bénéficiaires l'ont attesté et confirmation lors de nos séances d'échanges. Cinq entre elles ont également effectué un voyage d'échanges à Douentza à l'ONG NEF.
3.3. Appuyer la mise en place d'une bourgoutière entre les villages de Youwarou et Mbaradou et assister la gestion des bourgoutières existantes	- La mise en place des bourgoutières, initiée sous l'égide de l'IUCN dans des projets antérieur a été reprise de façon autonome par les éleveurs et les pêcheurs. - Une bourgoutière de 15 ha a été financée dans le terroir de Dentaga par le vilage de Dialloubé (les éleveurs ont régénéré par eux même 50 ha à Minopogo).
3.4. Organiser des sessions de formation pour les artisans locaux (notamment les groupements féminins) et leur faciliter l'acquisition de moyens de production	Dans le cadre des activités de pêche, certains campements Bozos ont été formés et ont bénéficiés de fours et de foyers améliorés. Beaucoup de femmes ayant reçus la formation se sont converties en formatrices et se déplacent dans les localités voisines pour former et vulgariser les technologies. Des appuis ont été apportés aux femmes en matière d'équipements de transformation. La mission d'évaluation a constaté une très forte motivation auprès des femmes.
3.5. Organiser des ateliers locaux sur la transformation des produits locaux (lait, céréales, karité, etc.), en ciblant de façon prioritaire les femmes	Les thèmes de formation ont porté sur la transformation de la tomate en purée, sur le séchage des oignons, la fabrication du Balanites et le bissap en sirop et confiture. Lors des rencontres avec les femmes, celles-ci ont fait des revenus importants qu'elles tirent de cette transformation. Certains groupements sont équipés par le projet en matériel de transformation (ex : Youwarou). Il faut remarquer que les produits tél que les céréales, le lait, le karité n'ont pas retenu l'intérêt des actrices.
3.6. Faciliter l'accès des populations du Diakankoré à l'eau potable par le fonçage de puits	Le PAGEIT a - à travers les DRHE – réalisé un puits dans chacun des villages de Diakankoré et de Dialloubé. (Le transfert d'un des puits au village de Dialloubé a été fait en agrément avec les autorités de Diakankoré car aucun point d'eau potable n'existait à Dialloubé.) La formation sur l'hygiène et l'assainissement a été effectuée dans les deux villages par la Direction Régionale de l'Assainissement du Contrôle des pollutions et nuisances. Une caisse pour l'entretien a été mis en place à Dialloubé et à Diakankoré (pour la réalisation de ces infrastructures la commune de Dialloubé à payer 20.000 FCFA et aussi les communautés de Diankankoré ont payé 200.000 FCFA. Les deux puits ont été inspectés lors de la visite de la mission d'évaluation et trouvés en bonnes conditions. La population locale a confirmé que l'eau est disponible pendant toute l'année.

- **Composante 2 : Gestion communautaire des forêts et bourgoutières inondables de Sassimba et de Simaye**

Objectif spécifique 4: Assurer la restauration et la gestion des forêts et des bourgoutières inondables des terroirs de Sassimba et Simaye par les structures locales

Tableau n°26. Bilan des activités programmées de l'OS n°4 (Composante n°2)

Activité	Appréciation
4.1. Mettre en place des structures locales de gestion (Comités de Gestion, Brigades de Surveillance, Groupements Féminins, etc.).	Les différentes structures (CGG, CG, et CLG ont été mises en place, les Brigades de Surveillance ont été organisées et les Groupements féminins, Associations de pêcheurs ont été appuyées
4.2. Mettre en œuvre un plan de formation des organisations locales sur divers modules (planification locale, élaboration et négociation de projets, gestion de projet, décentralisation et compétences transférées, thèmes d'actualité tels que la prévention du VIH/SIDA,…).	Comme pour activité 2.3 le plan de formation a été élaboré et a servi de base aux différentes formations ci-dessous : • prévention et gestion des conflits • prévention du VIH/SIDA • techniques de production et d'entretien de pépinières au profit de 6 pépiniéristes locaux, dont deux femmes • 2 sessions en planification locale • Techniques de production maraîchère • Construction de foyers améliorés • Alphabétisation • 'Intercommunalité, maîtrise d'ouvrage, rôles et responsabilités des organisations locales dans la GDRN • Genre et environnement Les partenaires avec lesquels la mission a eu des réunions ont toutes apprécié les formations et ont demandé encore plus de formations pour consolider leurs capacités.
4.3. Animer des cadres permanents de concertation et d'échanges sur la gestion durable des ressources (CLG, Communes, etc.).	Les entretiens avec les bénéficiaires ont permis de s'assurer de la régularité des réunions et des rencontres. Malgré la période un peu pas appropriée (élections municipales en cours), les principaux acteurs et partenaires du projet ont partout manifesté leur disponibilité envers l'équipe d'évaluation, ce qui dénote de leur intérêt pour le projet. Selon les documents exploités, 27 sessions par terroirs ont eu lieu (Simaye et Sassimba) et 33 rencontres entre acteurs se sont tenues.
4.4. Mettre en œuvre des mesures d'accompagnement du processus de préparation des plans (programme pilote prioritaire)	Il s'agit de la mise en œuvre du Plan Prioritaire c'est-à-dire une partie de l'ensemble des mesures d'accompagnement prévu : formation de pépiniéristes villageois et mise en place des pépinières, mise en place des bosquets villageois et restauration des forêts..

Objectif spécifique 5: Renforcer les compétences locales en matière d'élaboration et de mise en œuvre d'outils de gestion des ressources naturelles.

Tableau n°27. Bilan des activités programmées de l'OS n°5 (Composante n°2)

Activité	Appréciation
5.1. Etudes préliminaires (faisabilité des aménagements sur régime hydrologique, état et mode actuel de gestion des forêts et de bourgoutières)	Un projet d'aménagement de la mare de Wango a été soumis au PASAM au mois d'août 2006 par la commune de Déboye. La structure est en faveur de la réalisation du chenal (estimé à 7,15 km) afin de restaurer le potentiel de la Mare de Wango mais à partir de 2010. Les impacts potentiels sur l'environnement (hectares de forêt à restaurer) ne ressortent pas de cette étude préliminaire. L'étude a été partiellement financée par la commune de Déboye avec 300.000 FCFA et a démontré la propriété et l'engagement de la commune. La mission n'a pas pu visiter le site proposé, mais elle voit ce projet comme une activité potentielle pertinente pour le PAGEIT dans une continuation possible. Toutefois, une telle décision devrait être basée sur une étude de faisabilité propre quantifiant les avantages environnementaux, y compris le potentiel de restauration forestière.. L'aspect de maintenance (volume des travaux et des responsabilités) doit être convenu avant d''entamer un aussi grand investissement.. Les conflits potentiels relatifs à l'utilisation et la propriété des mares doivent aussi être évaluée par le projet.
5.2 Elaborer des plans d'aménagement et des outils de gestion pour les forêts inondables de Sassimba et de Simaye.	Elaboration des plans d'Aménagement et des Convention réalisée et mise en œuvre en cours
5.3. Elaborer mettre en œuvre 2 plans de gestion intégrée des terroirs de Sassimba et de Simaye.	Elaboration des plans d'Aménagement réalisée et mise en œuvre en cours
5.4. Concevoir et mettre en œuvre des conventions locales de gestion des bourgoutières et des pêcheries.	L'application de ces conventions ont été traduite par : - la traduction en langue locale des conventions; - L'élaboration d'un manuel en bourgouculture et sa large diffusion. Cependant, dans le domaine des pratiques de pêche il reste encore beaucoup d'effort à faire par rapport l'utilisation des pratiques prohibées (digues de capture, creusement de petits canaux de dérivation de capture, utilisation de lignes etc. Il est noter que les pêcheurs sont nomades, par conséquent difficiles à encadrer
5.5. Organiser des ateliers locaux de concertation sur la co-gestion et la prévention des conflits liés à l'accès et à l'exploitation des ressources naturelles partagées	Deux ateliers sur quatre ont été organisés. Ces ateliers ont porté sur la gestion des conflits liés à la GRN. Ils ont regroupé tous les acteurs intervenant dans la gestion des ressources naturelles. es acteurs et partenaires du projet ont affirmé, leur des entretiens, que ces instances de concertations ont favorisé la diminution des conflits sociaux entre les différents exploitants des ressources naturelles.
5.6. Appuyer le développement des activités génératrices de revenus	Cela a été fait principalement par la réhabilitation de périmètres maraîchers, l'organisation de 3 sessions de formation en maraîchage et le fonçage de deux puits à grand diamètre dans les périmètres maraîchers de Bouna et Sendégué. Une étude réalisée par PAGEIT a révélé que les recettes provenant des périmètres ont augmenté de 77% de 2007 a 2008. Le périmètres à Sendégue ont été visités par la mission, mais aucune activité n'a été réalisée au cours de la visite et, apparemment, très peu d'activités de jardinage étaient en cours. Il a été signalé que la faible activité dans le périmètre était partiellement dû à la saison et partiellement dû à l'évaluation des droits.
5.7. Mettre en place des caisses de crédits villageoises pour groupements féminins et les organisations socioprofessionnelles comme celles des pêcheurs locaux.	Toutes les trois caisses de crédits mises en place (Sendégué, Guidio Saré et Bouna) visent les groupes des femmes. Aucunes organisations socioprofessionnelles ne sont incluses. La mission a rencontré les représentants du groupe des femmes à Sendégué et de Guidio Saré. Elles étaient toutes les deux contentes des formations et des supports qu'elles ont reçus du PAGEIT. Elles

	ont pourtant exprimé le besoin d'être formée davantage afin de consolider les caisses. Il paraît qu'à Sendégue on a réussi de récupérer les prêts en souffrance depuis novembre 2008 grâce à l'assistance des autorités communales. A Guidio Saré les prêts en souffrance égalent 2,5 millions de FCFA et un mécanisme a besoin d'être identifié pour récupérer les fonds.

- **Composante 3 : Mise en place d'un mécanisme global de suivi - évaluation et capitalisation**

Objectif spécifique 6: Appuyer les groupes locaux (y compris les décideurs) des programmes et/ou projets de développement local à mieux gérer et piloter leurs actions

Tableau n°28. Bilan des activités programmées de l'OS n°6 (Composante n°3)

Activité	Appréciation
6.1. Organiser un atelier de lancement du projet à Sévaré	L'atelier régional de lancement du projet a été organisé à Mopti en présence des autorités communales, administratiaves et des représentants des partenaires techniques et financiers.
6.2. Concevoir un système de suivi – évaluation participatif des impacts du projet à mettre en oeuvre	Une formation de l'équipe du projet et les partenaires a été organisée en Gestion Axée sur les Résultats (GAR), ce qui a permis de parfaire le cadre logique du Projet.
6.3. Organiser des rencontres annuelles de suivi (Comité de pilotage, sessions de planification et de suivi du plan de mise en œuvre)	Quatre sessions du Comité de pilotage ont été organisées : 17 octobre 2005 15 avril 2006 27 juillet 2007 31 janvier 2008 Les rapports de comptes rendus de ces sessions existent.
6.4. Mettre en œuvre un plan de communication	Le plan de Communication a été élaboré lors de l'atelier en juin 2005. Les activités de communications réalisées sont : Un premier documentaire a été réalisé par l'ORTM et le second par la firme française « People Télévision » Production et diffusion de 50 cassettes sur le projet Formation de l'équipe projet sur les méthodes de communication Quatre émissions radio à Youwarou Production et diffusion de trois magazines au niveau de la Radio Régionale de Mopti
6.5. Organiser des visites d'échanges au profit des partenaires locaux (communes et CLG)	5 visites d'échanges ont été organisées. Chaque visite est documentée par des petits rapports.
6.6. Créer une base de données et mener des études pour la définition d'une situation de référence (départ) appuyée par une cartographie des ressources	Une base de donnée contenant des données administratives et quelques données sur les intentions du Projet a été établie. Cette base n'est pas liée à un SIG. Les études de références ont été réalisées mais avec un travail de cartographie insuffisant.
6.7. Capitaliser les expériences menées dans le DIN en matière de GRN	Un projet de rapport a été préparé par le consultant en 2007, mais n'a pas été publié par le PAGEIT.
6.8. Faire un audit annuel du projet	Des audits financiers ont été préparés pour les années de 2005, 2006 et 2007. Le rapport pour 2008 n'était toujours pas finalisé à l'heure de la mission d'évaluation.
6.9. Organiser une évaluation externe finale du projet	C'est le but de la présente mission.

ANNEXE N°7 : TABLEAUX COMPLEMENTAIRES DIVERS

Annexe n°7-1 Caractéristiques des forêts d'intervention du Projet PAGEIT

Tableau n°29. Caractéristiques écologiques des forêts d'intervention du PAGEIT

Terroir d'interven-tion	Nom de la forêt	Surfa ce totale (has)	Ecosystème	Végétation	Existence de Mares
Youwarou-Akka	Akkagoun	178	Presque île située dans le fleuve Niger	Steppe arborée à *Diospyros mespiliformis*, *acacia dudgeoni* et *Balanites aegyptiaca*	
	N'Gana	100	Ecosystème dunaire fragile, situé en bordure du bras du fleuve à faible couverture végétale, exposé à l'érosion éolienne et hydrique.	Steppes arbustives à Balanites aegyptica, Leptadenia Pirotechnica et Acacia Seyal (8 has) ; Steppes arborées à …/ Steppes à (25 has)	
	Youwarou	646	Zone en grande partie exondée		
Dentaga	Dentaga	399	Plaine d'inondation	Forêt inondée à Acacia Kirkii Accueille la plus grande colonie d'oiseaux d'Afrique de l'Ouest (60.000 couples d'au moins 12 espèces)	Clairière de 72 has
Simaye	Simaye	664	Plaine d'inondation	Steppes à Acacia Kirkii denses (225 has), moyennement denses (203 has), faibles (112 has) Tapis herbacé de bourgou +	chenaux et mares (123 has)
Sassimba	Sassimba	1117	Plaine d'inondation	Steppes à Acacia Kirkii denses (1/3), moyennement denses (1/3), faibles (1/3)	Importantes (couvrant 270 has)

Tableau n°30. Caractéristiques socio-économiques des forêts d'intervention du PAGEIT

Terroir d'interven-tion	Nom de la forêt	Villages/campements à proximité	Usages dominants	Statut
Youwarou-Akka	Akkagoun	Youwarou (Ouro), Akka, Homboloré, Konodaga (visible depuis les villages)	Forêt commune servant traditionnellement de pâturage pour les juments et leurs petits, les troupeaux ovins/caprins ainsi que les bovins malades.	Forêt communautaire
	N'Gana	Youwarou-Ouro (1,5 km)	Forêt au statut sacré depuis les Empies Songhoi et du Macina, gérée par le chef de village Ouro.	Forêt communautaire
	Youwarou	Homboloré (à 1,5 km)	Forêts utilisée notamment par les agriculteurs d'Homboloré, qui y cultivaient	Forêt Classée par arrêté
Dentaga	Dentaga	Dentaga, Diankakoré	Coupe abusive, chasse aux oiseaux ; émondage des chevriers	Forêt communautaire
Simaye	Simaye	Situé à 3 kilomètres des 3 villages Gourao, et à 7 km de Sendégué	Problèmes de défrichements pour la culture du riz ;	Forêt communautaire
Sassimba	Sassimba	Mbouna (de l'autre coté du Fleuve Niger)	Problèmes d'émondage par les chevriers; prélèvements de bois excessifs	Forêt communautaire

Annexe n°7-2. Surfaces ensemencées/régénérées par forêt

Tableau n°31. Surfaces ensemencées ou régénérées par forêt d'intervention du PAGEIT

	Akkagoun	FC Youwarou	Ngana	Dentaga	Simaye	Sassimba	TOTAL
Plantation 2005		15,0			6,0	5,0	26,0
Régénération	40			16,6			
Plantation 2006			2,0		4,5	4,0	10,5
Semis à la volée 2006		5,0					5
Semis au poquet 2006			4,0		20,0	11,0	35,0
régénération 2006	12,0	1,0		16,6			29 ?7
Plantation 2007		4			1,2		5,1
Semis à la volée 2007		20,0			20,0	31,0	71,0
Semis au poquet 2007			10,0		10,0	4,0	24,0
Régénération 2007	40	35		16,6			91,7
Semis à la volée 2008		10,0			20,0	20,0	50,0
Régénération assistée 2008	40	40,0		6,0			46,0
Semis direct 2008			40,0				40,0
Total	132	130	56	56	81,7	75,0	434

Sources :Les données des réalisations 2008 sont prises du tableau Restauration des forêts en hectare (miméo de 5 pages fournies par A. GOITA à la mission. Les autres données proviennent de PAGEIT, 2008, *Synthèse du bilan des activités et leçons apprises du PAGEIT. Octobre 2004 à Décembre 2008* Les données des Rapports Annuels Techniques de 2006, 2007 et 2008 ont été aussi reprises.

- Akkagoun. Les 132 has de régénération naturelle assistée à Akkagoun qui ont été répartis mentionnés In (PAGEIT, 2008 :7) ont été répartis de façon homogène 2005, 2007 et 2008. Le rapport Technique Annuel du PAGEIT 2007 mentionne 12 has en régénération en 2006
- FC Youwarou. 35 hectares de régénération naturelle assistée dans la forêt Classée de Youwarou in PAGEIT, 2008 :7 ont été affectés à l'année 2007 (mais non mentionné dans le rapport Technique)
- Le Rapport Annuel 2008 de Janvier 2009 mentionne la mise en défens de 40 has de régénération naturelle (donnée qui n'apparaît pas dans le tableau de Goita)
- Dentaga. Les 50 hectares de surveillance de la régénération naturelle mentionné à Dentaga dans PAGEIT 2008 ont été répartis entre 2005 et 2007
- Ngana. Ensemencement en palmier doum et ronier en semis direct. Le total du rapport PAGEIT 2008 est de 55 has. Les surfaces annuelles ont été estimées à partir de nombre de plants (coefficient de 675 selon Rapport Technique).

ANNEXE 8 : RAPPORT FINANCIER GLOBAL DU PAGEIT 2005-2008, RECU LE 25 AVRIL 2009

Annexe 8: page 2 sur2

N°	Lignes budgétaires	Total Budget	Dépenses totales du programme (oct 2004 au 31 déc. 2008)
IV. ACTIVITES			
Composante 1: Mise en œuvre des plans de gestion			
	Etudes		
23	Faisabilité réhabilitation de chenaux et mares	6.608.111	6.303.225
24	Plans d'aménagement et conventions locales (forêts de Youwarou et Ngana)	12.102.407	11.216.650
	Formations / sensibilisation		
25	Animation cadres villageois de concertation	7.435.929	5.861.800
26	Formation des organisations locales	11.151.269	9.094.850
27	Formation artisans locaux	4.998.392	4.842.550
28	Sensibilisation des pêcheurs sur les techniques de pêche prohibées	4.854.738	10.844.909
29	Protection des espèces rares	4.722.890	4.399.400
30	Ateliers locaux sur la transformation produits locaux	5.903.613	5.584.480
	Activités de conservation / GRN		
31	Aménagt chenal d'alimentation en eau Diangoudi	33.600.085	30.164.046
32	Fixation des berges des chenaux (reboisement)	2.608.086	2.943.650
33	Regénération des forêts (5 forêts)	14.855.459	15.874.405
34	Conception et vulgarisation de foyers amaliorés	2.999.035	1.983.700
35	Vulgarisation et application des conventions locales adoptées	6.988.566	7.444.650
36	Appui mise en place et gestion des bourgoutières	7.919.370	7.157.929
Activités génératrices de revenus / amélioration des conditions de vie			
37	Appro en eau du village de Diakankoré	11.990.894	12.340.800
38	Appui à la mise en place d'une caisse de crédit à l	5.983.640	5.492.320
	Sous total 4 (composante 1)	**144.722.484**	**141.549.364**
	Composante 2: Gestion Communautaire des froêts et bourgoutières de Simaye et Sassimba		
	Etudes		
39	Etudes préliminaires (faisabilité des aménagements sur régime hydrologique, état et mode de gestion actuelle des forêts et des bourgoutières)	10.000.064	10.477.335
40	Plans d'aménagement des forêts et conventions locales (Bouna & Gourao)	19.119.179	15.336.845
41	Elaborer et mettre en œuvre 2 plans de gestion des terroirs de Bouna et Gourao	23.335.014	28.007.115
42	Conventions locales pour les bourgoutières et les pêcheries	6.999.061	6.617.410
	Formations / renforcement de capacités		
43	Diagnostic/mise en place structures locales de ges	2.999.691	2.990.500
44	Formation des structures locales de gestion	20.000.129	19.868.060
45	Animation de cadres de concertation (CLG, Coordination des CLG, Communes)	7.311.297	7.154.420
46	Ateliers locaux sur co-gestion / prévention conflit	7.215.527	5.236.225
	Activités de conservation / GRN		
47	Mise en œuvre de mesures de conservation d'accompagnement au processus de planification (plan d'actions prioritaires)	36.237.689	35.896.312
	Développement d'activités génératrices de revenus		
48	Maraîchage, techniques de transformation améliorée des produits de la pêche	41.999.615	42.048.895
49	Appui à la mise en place de caisses de crédits (femmes, organisations socio-professionnelles)	15.000.425	14.893.990
Sous total 5 (composante 2)		**190.217.691**	**188.527.107**
50	Atelier de lancement du programme	5.092.850	4.110.840
51	Base de données /situation de référence (état et cartographie de l'occupation des sols, SIG)	16.562.914	18.345.794
52	Conception et application d'un système de suivi - évaluation	5.280.454	3.274.074
53	Comité de pilotage et rencontres annuelles de planification / suivi	13.775.097	15.830.450
54	Elaboration / application plan de communication	13.256.891	8.160.124
55	Visites d'échanges d'expériences	12.000.077	4.546.590
56	Capitalisation des expériences de gestion des zones humides dans le DIN vernisage ouvrage	19.241.187	6.537.935
57	Audits annuels de la gestion du programme	14.002.058	14.066.904
58	Evaluation externe finale	21.974.560	10.823.000
Sous total 6 (Composante 3)		**121.186.088**	**85.695.711**
TOTAL ACTIVITES		456.126.263	**415.772.182**
59	**VI. IMPREVUS / DIVERS**	28.461.770	1.803.065
60	**VII. APPUI TECHNIQUE**	33.694.740	36.623.744
61	**VIII. FRAIS ADMINISTRATIFS (7,5%)**	53.068.510	48.909.403
Total Général		**789.113.923**	**723.951.185**

ANNEXE 9: STRUCTURE DES COUTS DES COMPOSANTS 1 ET 2, PAGEIT 2005-2008, REÇU LE 7 MAI 2009

TABLEAU DES INVESTISSEMTS DU PAGEIT DANS LES ACTIVITES

TERROIR	Destination de l'investissement	Activités	COÛT TOTAL
Youwarou-Akka	Forêt Classée de youwarou	Etude fasabilité chenal de Diagoudié	2.347.950
		Etude hudrologique et l'usage du chenal	5.930.625
		Surcreusement du chenal de Diagoudié	28.708.046
		Entretien du chenal	145.600
		étude de consolidation du chenal	2.795.000
		Fixation des berges (plantation espèces ligneuses et herbacés ,suivi et entretien)	2.943.650
		Total Chenal	**42.870.871**
		étude et élaboration plan d'aménangement	5.608.325
		Acquisition graines	884.250
		production des plants(pepinière)	3.400.250
		actions de régénération	5.095.535
		entretien et surveillance des espaces régénérées	2.013.333
		étude sur les methodes et stratégies appropriés pour la régération	287.283
		Total forêt classée	**17.288.976**
	Forêt de ngana	étude et élaboration plan d'aménangement	5.608.325
		Acquisition semences	783.755
		actions de régénération	2.650.615
		entretien et surveillance des espaces régénérées	1.046.667
		étude sur les methodes et stratégies appropriés pour la régération	287.283
		Total forêt ngana	**10.376.645**
	Forêt D'akkagoun	étude sur les methodes et stratégies appropriés pour la régération	287.283
	Les espèces rares	Inventaire des habitats	403.530
		Sensiblisation de l'ensemble des pêcheurs des communes de youwarou (Radio et mission d'information dans les villages et atélier de concertation des leaders)	997.645
		Total	**1.401.175**
	Animation cadre de concertation	création cadre de concertation(actualisation du CLG,mis en place des CVG et leur réconnaissance officielle)	866.500
		Animation cadre de concertation	4.314.350
		Total	**5.180.850**
	Formation des organisations locales	Plan de Formation	387.500
		Renforcement de capacité	2.949.525
		Total formation	**3.337.025**
	Transformation produits locaux		1.210.400
	Formation artisans locaux		**4.842.550**
	Sensibilisation des pêcheurs du terroir de youwarou - Akka sur les techniques de pêche prohibées		**5.422.455**
	Conception et vulgarisation de foyers amaliorés		**1.322.467**
	Actualisation et élaboration des quatre conventions en un seul document		**2.998.225**
	Vulgarisation et application de la convention unique adoptée		**4.963.100**
	Appui mise en place et gestion des bourgoutières(étude de faisabilité ,étude de caractérisation des bourgoutières,formation en technique de bourgouculture)		**3.307.929**
Total Terroir Youwarou-Akka			**104.809.951**

Annexe 9 : page 2 sur 4

Dentaga	Forêt de Dentaga	étude sur les methodes et stratégies appropriés pour la régération	287.283
		Appui à la régénération	210.000
		Appui au CVG de Dentaga avec du petit materiel de currage des chenaux	706.000
		Etude de faisabilité des chenaux et mares de pagua et tagna	372.600
		Total forêt dentaga	**1.575.883**
	Animantion Cadre de concertation	création cadre de concertation(actualisation du CLG,mis en place des CVG et leur réconnaissance officielle)	212.000
		Animation cadre de concertation	468.950
		Total	**680.950**
	Formation des organisations locales	Plan de Formation	387.500
		Renforcement de capacité	4.159.925
		Total formation	**4.547.425**
	Sensibilisation des pêcheurs du terroir de Dentaga sur les techniques de pêche prohibées		**5.422.455**
	Conception et vulgarisation de foyers amaliorés		**661.233**
	Etude de faisabilité et appui mise en place de la bourgoutière dialloubé		**3.850.000**
	Appro en eau du village de Diakankoré	Réalisation de deux puits à Diakankoré et Dialloubé	**12.340.800**
	Actualisation convention de la forêt de dentaga		**599.645**
	Vulgarisation et application de la convention locale adoptée(dans chaque village)		**1.881.905**
	Appui à la mise en place d'une caisse de crédit à Dentaga		**5.492.320**
	Total Terroir Dentaga		**37.052.616**

Composante 2			
	Etudes préliminaires (faisabilité des aménagements sur régime hydrologique, état et mode de gestion actuelle des forêts et des bourgoutières)		**5.238.668**
	Elaboration du plan de gestion du terroir de simaye (Gourao)		**9.232.483**
	Appui à la mise en place de bourgoutière de Gourao Fulbé		**2.132.000**
	Conception et vulgarisation de foyers amaliorés		**671.000**
	Sensibilisation des pêcheurs du terroir de simaye sur les techniques de pêche prohibées etla protection des espèces rares		2.293.479
	Vulgarisation de la convention locale de gestion des ressources naturelles du terroir de simaye		660.575
	Elaboration de la convention locale de gestion des ressources naturelles du terroir de simaye		**3.129.310**
	Diagnostic/mise en place structures locales de gestion(Un CLG et Six CVG)		**1.495.250**
	Forêt de simaye	Elaboration plan d'amenagement	7.668.423
		étude sur les methodes et stratégies appropriés pour la régération	287.283
		Acquisition semences	342.550
		Appui aux actions de régénération	7.191.700
		Total Forêt simaye	**15.489.956**
	Pépinière de Gourao Sarré	Clçoture(appui au CVG de gourao sarré pour mis en place de haie vivre)	12.000
		Appui à la production des plans	2.312.750
		Appui traitement termité	270.000
		Appui suivi technique(Service conservation de la nature de youwarou et agent d'agriculture de déboye)	1.050.500
		Total Pépinière	**3.645.250**
	Bosquet des Femmes de Gourao Fulbé	Clôture en grillage	1.650.000
		Appui aux activité de plantation et d'entretien des plans(transports des plans frais de nourriture)	168.000
		Appui suivi technique	266.000
		Appui à fixation des dûnes de sable(Carburant prise en charge agent SCN et frais de nourriture population)	428.000
		Appui matériel d'arrosage(charrette avec fût citerne et âne)	265.000
		Appui traitement termité	200.000
		Total Bosquet FGF	**2.977.000**
	Bosquet des Femmes de Guidio Sarré	Clôture et grillage	1.525.000
		Appui suivi technique(SCN youwarou et agriculture déboye)	266.000
		Haie vive	45.000
		Point d'eau	746.200
imaye (Gouraou		**Total**	**2.582.200**
	Bosquet de sendégué	Clôture en grillage	3.050.000
		achat plants pour la haie vive	200.000
		Appui aux activité de plantation et d'entretien des plans	289.750
		Appui suivi technique(SCN konna)	360.000
		Achat Plans	100.440
		Total Bosquet sendégué	**4.000.190**
	Perimètre Maraîcher de Gourao Sarré	Etude du marché	180.000
		Clôture et amenangement	2.881.750
		Appui semence	125.200
		Petit matériel	88.500
		Formation sur les techniques de production	424.000
		suivi technique	316.000
		Total PM Gourao sarré	**4.015.450**
	Perimètre Maraîcher de Sendégué	Etude de Marché	150.000
		Clôture et amenangement	2.806.750
		Appui semence	95.200
		Petit matériel	88.500
		Point d'eau(Puit)	10.376.450
		Forage	9.000.000
		Etude géophysique	1.700.000
		Formation sur les techniques de production maraîchère	317.000
		suivi technique	110.000
		Total PM Sendégué	**24.643.900**
	Animantion Cadre de concertation	création cadre de concertation	756.000
		Animation cadre de concertation	2.821.210
		Total Animation cadre de concertation	**3.577.210**
	Formation des organisations locales	Plan de Formation	387.500
		Renforcement de capacité	9.546.530
		Animation atélier locaux prévention et gestion des conflts	2.618.113
		Total Formation	**12.552.143**
	Appui à la mise en place de la caisse de crédit des femmes de déboye		**5.438.663**
	Appui à la mise en place de la caisse de crédit des femmes de Sendégué		**4.964.663**
	Techniques de transformation améliorée des produits de la pêche (Four chorcore pour commune de déboye)		**296.300**
	Techniques de transformation améliorée des produits de la pêche (Four chorcore pour sendégué)		**296.300**
	Total Terroir Simaye		**107.836.740**

Sassimba(Bouna)	Etudes préliminaires (faisabilité des aménagements sur régime hydrologique, état et mode de gestion actuelle des forêts et des bourgoutières)		**5.238.668**
	Elaborer et mettre en œuvre le plan de gestion du terroir de Sassimba (Bouna)		**8.795.483**
	Conception et vulgarisation de foyers amaliorés		**335.500**
	Sensibilisation des pêcheurs du terroir de sassimba sur les techniques de pêche prohibées et la protection espèces rares		**2.000.000**
	vulgarisation de la convention locale de gestion des ressources naturelles du terroir de sassimba		**894.075**
	Elaboration de la convention locale de gestion des ressources naturelles du terroir de sassimba		**3.488.100**
	Diagnostic/mise en place structures locales de gestion		**1.495.250**
	Forêt sassimba	Elaboration plan d'amenagement	7.668.423
		étude sur les methodes et stratégies appropriés pour la régération	287.283
		Acquisition semences	342.550
		Appui aux actions de régénération	7.405.500
		Appui technique (SCN Konna)	288.000
		Total Forêt sassimba	**15.991.756**
		Appui à la production des plans	1.451.250
		Appui suivi technique(SCN Konna)	675.500
		Total Pépinière Bouna	**2.126.750**
	Bosquet de villageois de Konna indé	Clôture en grillage	2.007.500
		Achat plants pour la haie vive	133.400
		Appui aux activité de plantation des plans et entretien	548.500
		suivi technique	231.000
		Point d'eau	130.000
		Achat plants et petit matériel	260.000
		Total Bosquetde Konna	**3.310.400**
	rboretum scolaire de Konn	Clôture en grillage(deux rouleaux de grillage et les files d'attanches)	93.000
		Achat plans	150.875
		Appui pour petit materiel,l'amenagement et la plantation des plans et entretien	204.000
		Diagnostic , étude pour le choix des espèces,le cahier et schemat de l'arbortum ,l'impression et multiplication du cahier	1.294.250
		Achat et instalation des differents plaques	272.000
		Total Arboretum	**2.014.125**
	Animantion Cadre de concertation	réconnaissance officielle	756.000
		Animation cadre de concertation(transport et nourriture CLG)	2.821.210
		Total Animation cadre de concertation	**3.577.210**
	Formation des organisations locales	Plan de Formation	387.500
		Renforcement de capacité	9.546.530
		Animation atélier locaux prévention et gestion des conflts	2.618.113
		Total Formation	**12.552.143**
	érimètre Maraîcher de Bon	Etude du marché	211.500
		Formation technique de production	447.500
		Clôture ent grillage et amenangement	1.804.300
		Petit materiel	87.500
		Point d'eau(Puits à grand diamètre)	5.660.145
		Acquisition semences	125.500
		Appui technique (agent d'agriculture Konna)	315.000
		Total PM Bonna	**8.651.445**
	érimètre Maraîcher de Kon	Etude du marché	642.000
		Achat plans et entretien haie vive	330.200
		Clôture en grillage	3.095.000
		Total PM Konna	**4.067.200**
	Appui à la mise en place de caisses de crédits femmes de Bouna		**4.964.663**
	Techniques de transformation améliorée des produits de la pêche (Four chorcore pour Bonna)		**296.300**
Sassimba(Bouna)			**79.799.068**
Manuel Bourgou			**2.615.000**
Total Général			**332.113.375**